

Licence d'histoire



Guide des études 2023–2024

Version du 4 septembre 2023
actualisation périodique sur le site
<http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>

Image de couverture : En 1924, les Jeux olympiques d'été ont lieu à Paris, du 5 au 27 juillet. Les JO de 1900 ont déjà eu lieu à Paris mais ils ont été en partie éclipsés par l'Exposition universelle qui s'est déroulée la même année. Aussi, la pression est forte pour démontrer que Paris est capable de bien organiser les Jeux. C'est la première édition des Jeux d'été. 44 nations y participent, notamment les pays vaincus pendant la Première Guerre mondiale (sauf l'Allemagne qui n'est pas invitée). Pour la première fois, les compétitions sont commentées en direct à la radio (TSF). L'organisation d'un grand événement sportif de ce type montre comment les nations impériales du XX^e siècle mesurent leur influence et leur puissance en fonction de leur capacité à attirer les visiteurs. Le développement massif du tourisme, depuis la fin du XIX^e siècle, est lié aux Expositions universelles, aux Jeux olympiques, qui attirent des personnes venues du monde entier. Ainsi, un siècle avant les JO de Paris en 2024, un tel événement sportif est déjà un enjeu culturel, géopolitique et économique, à une époque où le terme de « soft power » n'existe pas encore.

Source : Archives de la ville de Paris.

SOMMAIRE

Informations pratiques	1
Les responsables du département d'histoire	1
OÙ nous trouver	1
Comment nous écrire.....	2
Objectifs de la formation.....	5
Poursuite d'études et débouchés professionnels	5
Conditions d'accès, inscriptions, participation	6
Organisation générale du programme	8
Modalités d'évaluation	9
Conseils de fin de semestre	11
Réorientation et insertion professionnelle	12
Violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlement	12
La première année de licence (L1)	14
Structure de la formation	14
Présentation des enseignements	17
Liste des cours (L1)	18
descriptions des cours (L1)	20
Horaire des cours de première année.....	32
La deuxième année de licence (L2)	34
Structure de la formation	34
Présentation des enseignements	37
Liste des cours (L2).....	37
Description des cours (L2).....	38
Horaire des cours de deuxième année (L2).....	49
La troisième année de licence (L3)	51
Structure de la formation	51
Présentation des enseignements	54
Liste des cours (L3).....	57
Description des cours (L3).....	58
Horaire de cours de troisième année	69
EC libre mineure et langues	71
EC libre	71
parcours de mineure	71
Langues.....	73
Horaire complet des cours	75
Premier semestre	75
Second semestre	76
Calendrier UFR textes et sociétés 2023-2024	77
Votre parcours pédagogique	78
Mode d'emploi.....	78
Fiches de parcours.....	79
SÉJOURS À L'ÉTRANGER	82
Cours d'histoire pour étudiantes externes	83
Annexe aux modalités de contrôle des connaissances	84
Services universitaires	88
Comment faire ?	89

INFORMATIONS PRATIQUES

LES RESPONSABLES DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

Directeurs du département

Benjamin LELLOUCH (benjamin.lellouch@univ-paris8.fr)

Adrian ROBU (adrian.robu@univ-paris8.fr)

Responsables de la licence d'histoire :

1^{re} année (L1) : Sylvain PATTIEU (sylvain.pattieu@univ-paris8.fr)

2^e et 3^e année (L2/L3) : Alexis DRACH (alexis.drach@univ-paris8.fr)

Gestionnaire administrative de la licence

Guylène DERUEL (guylene.deruel@univ-paris8.fr)

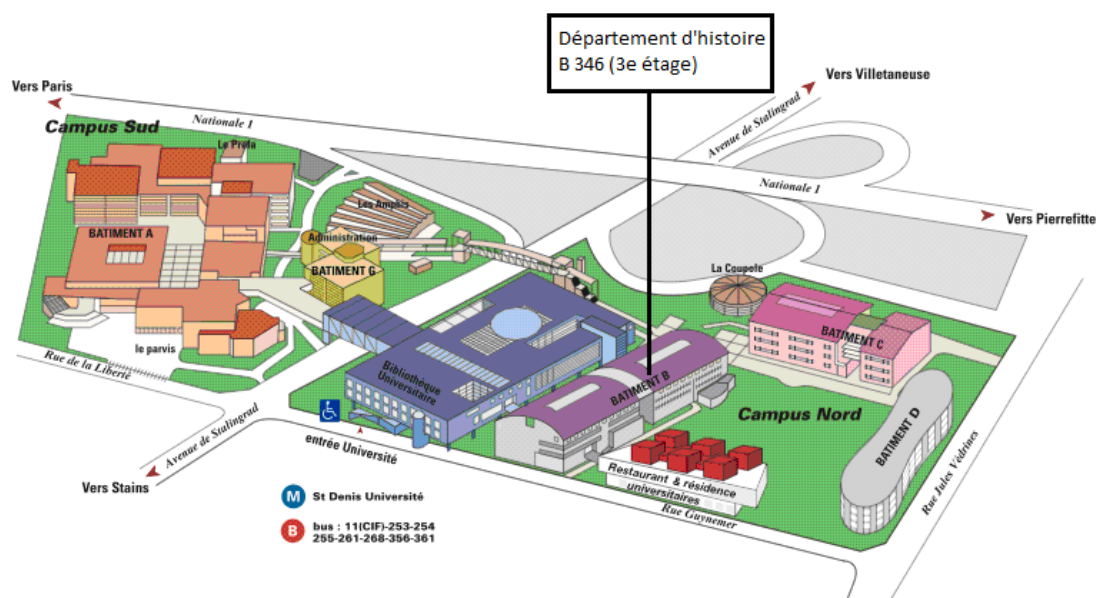
Responsable des séjours d'études à l'étranger

Adrian ROBU (adrian.robu@univ-paris8.fr)

Responsable des stages (licence)

Marie-Cécile BOJU (stages.histoire@univ-paris8.fr)

OÙ NOUS TROUVER



Université Paris 8, département d'histoire
2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Bâtiment B2

Bureaux: B-346 (secrétariat) ; B-345 (responsables de formation); B-138 (enseignants)
Secrétariat : 01 49 40 68 25

Site Web du département : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>

COMMENT NOUS ECRIRE¹

Toutes les étudiantes bénéficient d'une messagerie Paris 8. Elle leur servira d'adresse professionnelle, durant toute la durée de leurs études : prénom.nom@etud.univ-paris8.fr

Après leur inscription administrative, elles doivent l'activer en ligne à l'aide des identifiants obtenus avec les certificats de scolarité : <https://numerique.univ-paris8.fr/index.php?page=act>

Les étudiantes y recevront des informations pédagogiques et administratives de la part des services centraux et du département d'histoire. Elles doivent absolument utiliser cette adresse électronique lorsqu'elles leur écrivent. Elles doivent préciser leur nom, prénom et numéro d'étudiante dans chaque mail.

Réunions obligatoires de rentrée

Les étudiantes ont l'obligation de se présenter à la réunion prévue pour leur programme et leur niveau. Les étudiantes *ajournées, mais autorisées continuer* (AJAC) doivent venir à la réunion du niveau supérieur auquel elles accèdent (ex. AJAC L1/L2 => venir à la réunion de L2).

Les étudiantes doivent impérativement assister à ces réunions qui seront courtes et se concentreront sur les choix de cours et les inscriptions pédagogiques (IP auront lieu sur IPWeb à la suite des réunions).

§ Licence d'histoire (simple)

L1

Mardi 12 septembre 10h-13h salle B.135

L2 (AJAC L1/L2 inclus)

Mercredi 13 septembre 9h30-11h salle B.135

L3 (AJAC L2/L3 inclus)

Mercredi 13 septembre 11h-13h B135

Jeudi 14 septembre : IP manuelles des étudiantes externes en B232

9h-12h étudiantes de géographie et de l'UFR Textes & sociétés (science politique prioritaires)

13h-17h étudiantes des autres départements

§ Double cursus histoire-anglais

Réunion de rentrée : **lundi 11 septembre** salle B001

1) 10h-12h Licence 1

2) 13h30-15h Licence 2

3) 15h-16h30 Licence 3

Les inscriptions se feront par IPweb les 11/09 et 12/09.

Pour toute question, contacter les responsables (histoire) de ce double cursus : Carole Mabboux et Marie-Pierre Dausse.

¹ Par choix des responsables de licence, la brochure est rédigée au féminin inclusif. Ex.« Les étudiantes » = « les étudiantes et les étudiants ».

carole.mabboux@univ-paris8.fr
mpdausse@gmail.com

§ Double cursus histoire / science politique

Pour toute question, contacter le responsable (histoire) de ce double cursus :

Martin Gravel : martin.gravel@univ-paris8.fr

Lundi 11 septembre, salle A2 204

10h30-12h : L1

13h30-15h : L2

15h30-17h : L3

Les inscriptions se feront par IPweb les 11/09 et 12/09.

Les cours débutent le lundi 18 septembre 2023. Les salles de cours sont affichées sur le site du département et sur le tableau placé devant le secrétariat (B-346).

LA LICENCE D'HISTOIRE À PARIS 8

LE DÉPARTEMENT

Le département d'histoire est un des sept départements de l'UFR 4 *Textes et Société*. Les six autres sont :

Science politique	Sociologie et anthropologie	Littérature française et francophone
Études littéraires anglaises	Littérature générale et comparée	Études de genre

L'histoire sans limites

Le département d'histoire de Paris 8 offre la possibilité d'aborder tous les champs de la discipline, de la licence au doctorat : histoire politique, histoire économique et sociale, histoire culturelle, histoire religieuse, histoire des sciences, histoire des minorités, histoire des femmes et du genre...

L'enseignement porte sur des aires géographiques et culturelles variées et prend en compte l'histoire à l'échelle du monde, de l'Antiquité à nos jours.

Un encadrement pédagogique personnalisé

L'encadrement des étudiantes est personnalisé : Paris 8 en a fait sa spécificité et le département d'histoire sa priorité.

L'enseignement est dispensé en petits effectifs — 45 étudiantes par groupe au maximum —, de sorte que chacune bénéficie d'un suivi individuel. À une exception près, il n'y a pas de cours magistraux dispensés en amphithéâtre et pas de séparation avec les travaux dirigés. La transition du lycée vers l'université est d'autant plus facile.

L'équipe pédagogique du département est soucieuse de l'acquisition de méthodes de travail utiles aux étudiantes dans tous les domaines, grâce à un suivi personnalisé.

Un tutorat d'accueil et d'accompagnement effectué par une étudiante de master histoire à Paris 8 est proposé à toutes les étudiantes d'histoire : soutien, aide aux révisions et aux devoirs, conseils de choix de cours et d'orientation, conseils méthodologiques. Ses coordonnées sont accessibles sur le site du département et sur l'affichage du secrétariat.

Soucieux de répondre aux problèmes pédagogiques que les étudiantes pourraient rencontrer, il est toujours possible de prendre un rendez-vous avec les responsables de licence ou avec les directeurs du département.

Une équipe d'enseignantes-chercheuses

L'équipe du département regroupe des historiennes attentives à la réussite des étudiantes et réputées dans leur domaine de recherche. Elles participent à des publications de renommée internationale et assurent, par leurs travaux, le rayonnement de l'Université Paris 8 en France et à l'étranger.

Liberté pédagogique

À la différence du lycée, il n'y a pas de programme officiel à l'université. Dans la concertation et le dialogue avec le collectif du département, chaque enseignante est libre de proposer les thèmes de cours et les problématiques qui lui apparaissent pertinents au regard des besoins des étudiantes et de ses propres recherches. Un descriptif de chaque cours permet aux étudiantes de prendre

connaissance des thèmes et des approches proposés, et de faire leurs choix de cours sur la base de leurs intérêts et de leurs besoins.

Un programme de cours est distribué par toutes les enseignantes en début de semestre, accompagné d'une bibliographie. Sur cette base, les étudiantes peuvent décider de rester ou non dans le cours durant les trois premières semaines et en fonction de la disponibilité de places dans les autres cours. Des discussions avec les enseignantes sur le contenu et la méthodologie du cours sont évidemment possibles, de manière collective ou en aparté. Cependant, la liberté pédagogique des enseignantes est totale et a été rappelée par les motions votées par le Conseil académique de l'université le 13 février 2020 et le Conseil d'administration le 28 février 2020 :

« Le CAC rappelle son refus de toute forme de censure et son attachement aux libertés académiques qui fondent notre institution universitaire.

Devant la multiplication des actions violentes à l'encontre des biens et des personnes, il appelle à des formes de débat et de mobilisation respectueuses de la dignité des personnes et de leurs missions de service public. »

Toute forme de censure des cours ou d'intimidation des enseignantes dans l'exercice de leur fonction sera donc sanctionnée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif central de la licence d'histoire est l'acquisition des outils fondamentaux des historiennes et des historiens : analyse critique de documents ; analyse diachronique (expliquer une évolution, faire la part des permanences et des mutations, mettre un fait en perspective) et comparative ; synthèse. La licence d'histoire combine formation en histoire, préprofessionnalisation et maîtrise d'une ou deux langues européennes.

L'année de L1 est centrée sur les acquisitions des compétences de base de l'étudiante, sur des compétences disciplinaires essentielles à la suite de ses études en licence et sur la découverte des autres sciences sociales.

Les **années de L2 et de L3** complètent la formation sur quatre axes :

- 1) approfondissement des quatre périodes historiques ;
- 2) initiation à la recherche ;
- 3) parcours complémentaire dans une matière dite « mineure » ;
- 4) préprofessionnalisation.

Les doubles cursus **histoire / science politique** et **histoire / anglais** permettent d'obtenir deux diplômes de licence en un seul parcours intensif de trois ans. Les étudiantes y accèdent en L1 par sélection sur dossier, sur Parcoursup.

Parcours de mineure renforcée "Enseigner l'histoire-géographie"

Pour les étudiantes qui se destinent au métier de professeur d'histoire et de géographie, le département propose la possibilité de renforcer la part de la géographie dans le cursus d'histoire. Voir fiche séparée (et dans la structure de la formation).

POURSUITE D'ETUDES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les étudiantes du département d'histoire peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters que nous proposons ou s'orienter vers d'autres formations, à Paris 8 ou ailleurs. Trois masters sont proposés au département d'histoire de Paris 8.

Le **master histoire** offre une formation construite autour de l'initiation à la recherche. Cette formation peut servir différents projets de formation (recherche certes, mais aussi préparation aux écoles de journalisme, concours de l'administration...).

Le **master MEEF** (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) prépare les candidates aux concours de l'enseignement secondaire public.

Le **master archives** offre une formation en alternance au métier d'archiviste.

Au-delà de la recherche, de l'enseignement et des archives, les débouchés professionnels de la licence d'histoire sont beaucoup plus variés que l'on ne croit : métiers de la culture et du patrimoine, métiers du tourisme, journalisme et communication, concours administratifs de la fonction publique, monde associatif et syndical... Les diplômés du département d'histoire jouissent d'une excellente réputation, basée sur la rigueur et le haut niveau d'exigence des formations, ce qui explique que les diplômées parviennent à faire valoir leurs compétences sur le marché du travail.

CONDITIONS D'ACCES, INSCRIPTIONS, PARTICIPATION

L'admission en licence

L'admission est régie par les règles d'organisation des études de l'Université Paris 8, lesquelles se conforment aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Pour les règles de scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>.

Peuvent être admises en licence les étudiantes titulaires du baccalauréat, d'un titre admis en dispense du baccalauréat (DAEU, capacité en droit, BT, BTS...), d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) ou d'une validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger.

Pour entrer en L2 ou L3 en venant d'une autre formation, il faut demander une **validation d'acquis (VAE)** à la commission d'équivalences, qui déterminera les éléments constitutants (EC) acquis par VAE, et ceux qui restent à suivre et à valider.

L2 : une L1 complète est nécessaire au moins en histoire ou dans une discipline proche (archéologie, formation généraliste en humanités...). Les étudiantes ayant obtenu une licence complète ou un diplôme supérieur peuvent également être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

L3 : une L1 et une L2 complètes sont nécessaires au moins en histoire ou dans une discipline proche. Sont également admises les étudiantes ayant obtenu une licence complète en sciences humaines. Les étudiantes ayant déjà un niveau bac+4 ou bac+5 ou un diplôme supérieur peuvent aussi être admises, de même que les étudiantes arrivées par VAE.

Inscription administrative (IA)

C'est le préalable indispensable aux inscriptions pédagogiques : vous ne pourrez pas suivre de cours sans avoir de numéro d'étudiante et ne pourrez en aucun cas valider vos semestres si vous n'avez pas acquitté vos droits d'inscription.

Cette année, la campagne d'inscription administrative a été entièrement dématérialisée et s'effectue exclusivement en ligne. Les étudiantes ne doivent donc pas se déplacer à l'université. Le service de la scolarité se charge de contrôler les pièces justificatives et de valider l'inscription administrative en ligne. Seulement après cette étape et uniquement après le contrôle de l'inscription, la validation des pièces justificatives et les droits de scolarité réglés, les étudiantes pourront télécharger leur certificat de scolarité dans leur espace e-P8 (ENT - Espace Numérique de Travail).

Toutefois, pour les étudiantes extracommunautaires admises et qui n'ont jamais été inscrites dans l'enseignement supérieur français, la validation de l'inscription administrative sera effectuée après vérification des pièces justificatives originales. Les étudiantes concernées devront se rendre au bureau de l'admission des étudiantes étrangères, situé au G016 (rez-de-chaussée du bâtiment G), ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers qui souhaitent se rendre sur le site, la direction de la scolarité organise dans le Hall de l'université un pôle d'accueil-information. Toutes les étudiantes pourront s'y présenter également pour récupérer leur carte d'étudiant ou retirer la nouvelle vignette. Cette vignette autocollante - fournie sur la base de présentation du certificat de scolarité - renouvelle la validité de leur carte d'étudiante pour l'année universitaire 2023-2024.

Pour tout renseignement, les étudiantes pourront contacter le bureau des inscriptions via assistance étudiants : <https://apps.univ-paris8.fr/assistance.etudiants>

Aucune inscription ne sera autorisée cette année au-delà des dates indiquées sur le calendrier. Pour toute information complémentaire : <https://www.univ-paris8.fr/Direction-de-la-scolarite>

Inscription pédagogique (IP)

L'inscription dans les cours d'histoire se fera par IPWEB. Aucun étudiant n'est admis dans un cours au-delà de la 4^e semaine de cours. Les inscriptions pédagogiques sont définitives, sauf dérogation délivrée par l'équipe des responsables de licence au cours des 3 premières semaines du semestre.

Important : les enseignantes **ne peuvent pas inscrire** les étudiantes dans leur cours. Si l'inscription passe par une enseignante, l'étudiante ne sera pas considérée comme inscrite et le cours ne pourra être validé par l'étudiante, même s'il ou elle passe les différentes épreuves et obtient la moyenne à l'EC. Il faut impérativement passer par les responsables de licence et les tuteurs.

Les étudiantes AJ (« ajournées ») et AJAC (« admises à continuer au niveau supérieur ») doivent se munir de **leur fiche de parcours pédagogique dûment complétée** afin d'être guidées au mieux dans leurs choix de cours et d'éviter toute erreur. Il est par exemple impossible de reprendre un cours déjà suivi l'année précédente.

Les **IP externes** (pour les cours suivis hors département d'histoire, pour les langues, pour la préparation au PIX (informatique)...) **se font auprès des départements concernés**. Après cette démarche transmettez la fiche d'inscription des cours externes à la formation choisie en mettant en copie le secrétariat d'histoire. La fiche est à télécharger sur le site du département d'histoire.



Renseignez-vous sur les modalités d'inscription des cours externes.
Elles peuvent varier d'un département à l'autre : visitez leurs sites Web et rendez visite à leurs secrétariats.

Assister aux cours, passer les examens

Chaque enseignante établit les règles pour l'assistance à ses cours et la participation aux examens. Ces règles visent à s'assurer que les séances se déroulent dans de bonnes conditions pour tout le groupe. Leur respect est une condition absolue pour participer aux cours. Une enseignante peut

exclure une étudiante de son cours si cette dernière ne suit pas ces règles. Cette sanction est très rare – moins d’une occurrence par année –, mais elle reste possible et elle est sans recours.

La plupart des enseignantes demandent la ponctualité, une attention soutenue et l’absence de consultation des téléphones pendant les cours. Lors des examens, les sacs et tous les effets personnels doivent être placés hors de portée des étudiantes, le long des murs de la salle.

Il est possible de demander accès à un cours en tant qu’auditrice libre. Mais celle-ci ne peut alors ni passer les examens ni valider le cours. Chaque enseignante est libre d’accepter ou de refuser ce genre de demande.

Les **étudiantes en situation de handicap** ont droit à un aménagement des conditions pour les examens : avant leur tenue, elles doivent se mettre en contact avec le **Service accueil handicap** qui organisera ces aménagements : accueil.handicap@univ-paris8.fr.

ORGANISATION GENERALE DU PROGRAMME

Les trois années de licence sont divisées en six semestres

L1 :	S1 et S2	L2 :	S3 et S4	L3 :	S5 et S6
------	----------	------	----------	------	----------

Chaque semestre comprend treize semaines de formation, en comptant les semaines d’examen. Il est possible qu’une semaine d’arrêt des cours soit programmée au cours du semestre, mais cela peut varier d’un cours à l’autre, en fonction des activités de recherche et de communication scientifique des enseignantes.

Chaque semestre est divisé en trois **UE (unités d’enseignement)**. Chaque UE comprend deux ou trois **EC (éléments constitutants)**, qui sont des cours pour la plupart, sinon des stages, des ateliers ou d’autres activités de formation. Chaque semestre, l’étudiante doit suivre six ou sept EC. Elle ne peut pas s’inscrire à plus de huit EC par semestre.

Chaque semestre, l’UE principale est consacrée à la matière majeure (la « **majeure** ») du programme, donc à l’histoire. Les quatre périodes historiques y sont étudiées :

- Antiquité** (jusqu’au ^ve siècle apr. J.-C)
- Moyen Âge** (^ve – ^{xv}e siècle²)
- Période moderne** (^{xvi}e – ^{xviii}e siècle)
- Époque contemporaine** (^{xix}e – ^{xxi}e siècle)

Chaque semestre propose aussi une UE secondaire consacrée à la matière mineure (la « **mineure** ») du programme. Les étudiantes peuvent orienter cette mineure comme elles l’entendent à partir de la L2, ce qui leur permet de préparer la suite de leur formation. Par exemple, une étudiante qui songerait à devenir enseignante dans le secondaire aurait tout intérêt à prendre la géographie comme mineure ; une autre qui considère une carrière de journaliste pourrait prendre sociologie ou science politique...

Pour la mineure, les étudiantes ont aussi la possibilité de choisir l’histoire, ce qui leur permet de renforcer leur formation dans leur matière majeure. Dans la mesure où l’offre de cours en histoire est particulièrement riche et exigeante, cette option offre de bonnes possibilités de préparation pour tous les parcours de formation et de carrière.

² Les étendues de temps peuvent s’écrire au singulier (« ^{xix}e-^{xx}e siècle », parce qu’il s’agit d’une seule plage de temps) ou au pluriel (^{xix}e-^{xx}e siècles »). On trouvera les deux formes dans cette brochure, selon le choix des enseignantes.

Enfin, tous les semestres comprennent aussi une **UE « transversale »**, qui regroupe des activités de formation complémentaires, qu'il s'agisse des compétences fondamentales aux études universitaires, des cours de langue, de l'informatique, des cours de préprofessionnalisation, des stages et d'un mémoire de licence.

Chaque année de la licence fait l'objet d'une présentation détaillée dans les pages qui suivent.

MODALITES D'EVALUATION

L'obtention de la licence dépend de l'acquisition de 180 crédits appelés **ECTS** (*European Credits Transfer System*). Ce système de crédits permet aux diplômés d'être reconnus dans toute l'Union européenne et donc aux étudiantes de rejoindre d'autres universités si elles le souhaitent. Chaque EC réussi donne droit à un certain nombre de crédits ECTS. En principe, **chaque année de la licence compte 60 ECTS**, donc 30 ECTS par semestre.

Pour comprendre comment fonctionnent les évaluations qui mènent à la réussite des EC et l'accumulation des ECTS, vous devez prendre connaissance des **modalités de contrôle des connaissances et des compétences** (MCCC) de Paris 8. Le département d'histoire en précise l'application selon les termes de l'annexe reproduite à la fin de cette brochure et votée par la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) le 23 juin 2022.

Le contrôle continu

L'évaluation et la notation s'effectuent en contrôle continu. Celui-ci implique l'assiduité en cours et la ponctualité. Une enseignante n'est pas tenue d'accepter une étudiante en retard à une séance.

Chaque enseignante établit son propre calendrier d'examens et choisit toutes les activités de contrôle de son cours. Ce calendrier n'est pas négociable et les étudiantes doivent être présentes à tous les contrôles (devoirs sur table, exercices en classe).

L'évaluation en contrôle continu comprend au moins deux partiels (un à la moitié du semestre et un de fin de semestre) et une troisième activité notée, c'est-à-dire au moins trois notes. La note finale est la moyenne de toutes les notes acquises au cours du semestre, affectées de coefficients déterminés par les enseignantes.

Dérogation au contrôle continu

Exceptionnellement, une étudiante peut demander à passer en contrôle terminal : elle n'a alors pas de notes à obtenir durant le semestre, mais elle est évaluée à la fin de celui-ci sur un devoir unique.

L'étudiante souhaitant valider un cours en contrôle terminal **doit se déclarer à l'enseignante dans les trois premières semaines du semestre avec copie aux responsables de licence**. Il appartient à l'enseignante d'accepter ou non la demande. Si sa demande est justifiée par l'exercice d'un emploi, l'étudiante doit déposer un certificat d'embauche (à temps complet ou partiel) au secrétariat de licence.

Règles de validation et de compensation

Une note attribuée est définitive.

Un EC est validé par une note égale ou supérieure à 10. Cette note reste au dossier, même en cas de redoublement.

Si la note obtenue pour un EC est inférieure à 10, l'EC n'est pas validé, et les crédits affectés à cet EC ne sont pas acquis, **sauf compensation avec un autre EC au sein de la même UE**, si la

moyenne des deux est égale ou supérieure à 10, en tenant compte des ECTS qui fonctionnent ici comme des coefficients.

Exemple : en L1, l'UE 5 comprend deux EC affectés chacun de 3 ECTS ; si vous obtenez 9 à l'un et 11 à l'autre, vous pouvez valider le premier grâce à la compensation, car vous avez 10 de moyenne sur cette UE, et les 3 ECTS de cet EC sont définitivement acquis.

De même, la compensation joue entre l'ensemble des UE d'un même semestre (il faut cependant que chaque UE ait une note, et donc ne pas avoir raté d'examen pour l'une d'entre elles, sinon la compensation ne peut se faire) ; et entre les deux semestres d'une même année-niveau. En définitive, un EC acquis par compensation reste au dossier, même en cas de redoublement. Cependant, une note inférieure à 10 qui n'a pas été compensée ne peut pas être conservée d'une année à l'autre. Cette note est retirée et l'étudiante doit repasser l'EC concerné.

§ Passage au niveau supérieur

Il ne peut se faire qu'après avoir acquis **un semestre entier (donc 30 crédits ECTS)** dans une année-niveau.

On peut passer d'une année-niveau à l'autre à l'intersemestre. Pour cela, un formulaire de demande de passage au niveau supérieur est à remplir et à déposer au secrétariat, à l'issue du conseil du premier semestre.

Il est interdit de s'inscrire sur trois années différentes : il faut valider la L1 pour s'inscrire en L3.
Par ailleurs, les étudiantes qui doivent repasser un EC ne peuvent pas reprendre le même cours avec la même enseignante.

§ Obligation de composition aux partiels (session 1)

Absence à un partiel : elle est sanctionnée par la note zéro pour ce partiel. Cette note faisant bien souvent chuter la moyenne sous la barre de 10/20, l'étudiante doit alors compter sur les examens de rattrapage pour valider l'EC.

§ Rattrapages (session 2)

Une deuxième session d'examens, dite session de « seconde chance » (ou de rattrapage), est prévue pour l'ensemble des cours d'histoire de l'année. Cette deuxième session a généralement lieu fin mai (rattrapage des EC du premier semestre) et début juin (rattrapage des EC du deuxième semestre) et relève des règles communes relatives aux examens.

Une étudiante n'est admise au rattrapage que si elle est bien inscrite au cours qu'elle souhaite rattraper.

Les dates des examens de la deuxième session sont fixées par les responsables de licence pour l'ensemble du département d'histoire, et ne peuvent être modifiées, quel que soit le motif, sauf conflit d'horaire avec un autre examen de rattrapage.

Le rattrapage est un droit : toute étudiante ayant eu une note inférieure à 10 en session 1 peut se présenter aux épreuves de rattrapage, sans faire aucune déclaration préalable.

Cependant, lorsqu'une étudiante a eu une note inférieure à 10 et qu'elle peut valider cet EC par compensation, si elle veut améliorer sa note en session 2, elle doit remplir une demande de renonciation à la compensation et la remettre au secrétariat de licence avant la tenue des rattrapages. Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement, et le rattrapage est donc nul et non avenue.

À l'issue des rattrapages, seule la meilleure note est conservée. Si la note de session 2 est inférieure à la note obtenue lors de la session 1, elle n'est pas enregistrée, l'étudiante garde sa première note.



Toutes les informations concernant le rattrapage (dates, salles...) sont affichées fin avril-début mai sur le site Web du département.

§ Fraude

Le plagiat est une faute grave et constitue une violation caractérisée des règles universitaires et de la propriété intellectuelle. Les étudiantes prises en flagrant délit de tricherie ou de plagiat s'exposent à être traduites devant la section disciplinaire de l'université. Celle-ci peut décider leur exclusion définitive de l'Université (voir le guide de l'étudiant).

Le plagiat est l'acte de présenter intentionnellement les écrits et les idées d'un autre comme siens. Concrètement, un plagiat consiste à recopier – ou à paraphraser de très près – des extraits d'un livre, d'un article scientifique ou de journal, ou encore d'un site internet, sans mettre de guillemets et sans indiquer clairement l'auteur et la source dans laquelle vous les avez trouvés. Proposer, comme si vous en étiez l'auteur, un « copié-collé » réalisé à partir de sites internet est aussi grave que recopier un livre. Tous les devoirs à préparer et à rendre **doivent être le fruit d'un travail personnel**.

Le problème éthique posé par le plagiat est expliqué en détail dès le premier semestre de première année dans les cours *Entrée à l'université* (M2E) : aucune étudiante ne pourra donc affirmer qu'elle ignorait la gravité de son geste.

L'université met à disposition des enseignantes des logiciels détecteurs de plagiat très performants. Toute étudiante ayant rendu par écrit ou présenté à l'oral un devoir diagnostiqué comme plagié (partiellement ou entièrement) sera sanctionnée – note nulle ou sanctions plus graves.

Qu'est-ce que ChatGPT ? Quels sont les dangers de ChatGPT ?

ChatGPT est un outil d'intelligence artificielle produisant, sur demande, des textes, sur des sujets divers. Nous mettons fortement en garde les étudiant.es contre les dangers de ChatGPT : non seulement parce que la qualité produite n'est pas garantie, mais aussi parce que la reproduction de textes produits par ChatGPT ne satisfait pas aux exigences universitaires, à savoir l'apprentissage, en lien avec les cours et les enseignant.es, de connaissances et la production, par les étudiantes, de contenus qui sont ensuite évalués en vue de l'obtention d'un diplôme.

CONSEILS DE FIN DE SEMESTRE

À chaque fin de semestre (mi-janvier et début mai), les étudiantes peuvent d'être reçues individuellement par un conseil composé au minimum des deux responsables de licence.

Le conseil de fin de semestre a une double vocation. D'abord pédagogique, le conseil informe l'étudiante de ses résultats et lui fait ses recommandations pour la suite de ses études, en fonction de son projet intellectuel et professionnel. Ensuite administrative, le conseil vérifie que les EC et les notes sont correctement enregistrés.

Avant d'être reçue en conseil, chaque étudiante doit remplir sa fiche de parcours pédagogique (voir : votre parcours pédagogique)



Téléchargez la fiche de votre parcours pédagogique sur le site Web du département. Remplissez le tableau sous format Word, et imprimez-le. Envoyez le fichier par courriel au secrétariat et aux responsables de licence, et remettez-leur la feuille lors de votre passage au conseil.

Inscription pédagogique du second semestre

Lors de leur passage en conseil de fin de premier semestre, les étudiantes procèdent à leur inscription pédagogique pour le semestre suivant.

REORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour les étudiantes qui songent à se réorienter, le **Service commun universitaire d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)** organise en novembre et décembre des réunions d'information et d'aide qui seront annoncées sur le site du département et par affichage au secrétariat.

SCUIO-IP

bâtiment A, salle 347 (3^e étage)

01 49 40 67 17

scuio@univ-paris8.fr

<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, DISCRIMINATIONS ET HARCELEMENT

QUE FAIRE EN CAS DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, DE DISCRIMINATIONS ET DE HARCELEMENT

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et le harcèlement ainsi que la prévention des risques psycho-sociaux constituent une priorité de l'établissement et du département d'histoire.

A cet effet, l'université Paris 8 a mis en place un dispositif de prévention, de signalement et de prise en charge qui permet à ses étudiantes et personnels de bénéficier d'une écoute de proximité et de différentes possibilités d'accompagnement en cas de violences sexistes et sexuelles, de discriminations et de harcèlement.

CELLULE D'ECOUTE

Une cellule d'écoute unique se tient à la disposition des étudiantes et des personnels.

Objectifs :

- Recueillir les signalements de victimes ou témoins directs,
- Informer, soutenir et orienter les victimes dans les démarches à effectuer,
- Transmettre à la direction de l'université les situations nécessitant la mise en place d'une action relevant de sa compétence : mesure de protection, enquête administrative interne, procédure disciplinaire.

Contacts à Paris 8 :

- Fatima Zénati, chargée de mission égalité femmes-hommes : fatima.zenati@univ-paris8.fr / 06 63 85 11 96
- Cellule d'écoute : celluledecoute@univ-paris8.fr
- Vous pouvez aussi en référer directement aux responsables du département d'histoire ou à sa direction, ou à un-e enseignant-e ou un-e membre du personnel en qui vous avez confiance

Contacts Partenaires :

- Women Safe : accueil@women-safe.org / 01 39 10 85 35

Accueil à Saint-Germain-en-Laye (20, rue Armagis) ou dans la permanence délocalisée dans le 18ème arrondissement de Paris, au sein de la Villa des Créateurs (9, rue Ganneron).

Site internet : <https://www.women-safe.org/>

– Maison des femmes de Saint-Denis : secretariat.mdf@ch-stdenis.fr ou contact@lamaisondesfemmes.fr / 01 42 35 61 28

Accueil à Saint-Denis (1, chemin du moulin basset)

Site internet : <https://www.lamaisondesfemmes.fr/>

En cas d'urgence, vous pouvez vous présenter directement à l'accueil.

LA PREMIERE ANNEE DE LICENCE (L1)

STRUCTURE DE LA FORMATION

Simple licence histoire

§ Premier semestre (S1)

UE1 Culture & méthodologie	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	3 ECTS
UE2 Mineure Histoire	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC libre interne ou EC de géographie*</i>	3 heures	3 ECTS
UE3 Transversale	<i>Entrée à l'université (M2E)</i>	1 heure et demie	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

*mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"

§ Deuxième semestre (S2)

UE4 Culture et méthodologie	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	15 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE5 Mineure Histoire	<i>Transdisciplinaire</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	3 ECTS
UE6 Transversale	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>EC libre externe</i>	2 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (projet Voltaire)</i>	—	2 ECTS

Double cursus histoire / science politique

§ Premier semestre (S1)

UE1 Hst	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	4 ECTS
UE1 Scpo	<i>Histoire de la France</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Droit constitutionnel</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Sociologie politique</i>	3 heures	8 ECTS
UE2 transv.	<i>EC libre</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S2)

UE3 Hst	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	4 ECTS
UE3 scpo	<i>Intro. théorie politique</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Intro. relations internationales</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Intro. politiques publiques</i>	3 heures	7 ECTS
	<i>Méthodes qualitatives</i>	3 heures	3 ECTS
UE4 transv.	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>EC libre</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie (projet Voltaire)</i>	—	2 ECTS

Double cursus histoire / anglais

§ Premier semestre (S1)

UE Histoire	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Civilisations dans l'histoire</i>	1 heure et demie	4 ECTS
UE anglais	<i>Production et compréhension orale 1</i>	1 heure et demie	5 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 1</i>	3 heures	5 ECTS
	<i>Lire les littératures anglophones</i>	1 heure et demie	5 ECTS
	<i>Introduction à la civilisation</i>	1 heure et demie	5 ECTS
	<i>Introduction à la linguistique</i>	1 heure et demie	5 ECTS
UE transv.	<i>EC spécifique</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>M2E entrée à l'université (en anglais)</i>	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S2)

UE Histoire	<i>Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire</i>	3 heures (2x)	20 ECTS
	<i>Histoire du monde</i>	3 heures	4 ECTS

UE Anglais	<i>Traduction : version</i>	1 heure et demie	4 ECTS
	<i>Production et compréhension orale 2</i>	3 heures	4 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 2</i>	3 heures	4 ECTS
	<i>Lire les littératures anglophones 2</i>	1 heure et demie	4 ECTS
	<i>Introduction à la civilisation 2</i>	1 heure et demie	4 ECTS
	<i>Introduction à la linguistique 2</i>	1 heure et demie	4 ECTS

UE transv.	<i>Informatique (PIX)</i>	3 heures	2 ECTS
	<i>Langue B</i>	2 heures	2 ECTS
	<i>Méthodologie disciplinaire (anglais, 1h30) et projet Voltaire</i>	—	2 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Entrée à l'université

Ce cours est obligatoire au premier semestre pour toutes les étudiantes inscrites en licence d'histoire. Organisé en coopération avec le SCIUO-IP, il permet aux nouvelles étudiantes d'acquérir des compétences et des savoir-faire indispensables à leur intégration dans le monde universitaire : usages de la bibliothèque et formation à la recherche documentaire, inscription au projet Voltaire, techniques de prise de notes, de prise de parole, prise de conscience de l'importance du travail individuel, apprentissage des outils de travail personnel, apprentissage de l'autonomie. Pour les étudiantes ayant déjà obtenu une L1, il est possible de demander une dérogation après avoir soumis une demande de validation des acquis.

§ Initiation à l'histoire et méthodologie (IM)

L'initiation méthodologique (IM) est un cours double (2 x 3 heures par semaine) destinée à la fois à apporter les fondamentaux de la culture historique et à initier à la méthodologie de la dissertation au S1 et à celle du commentaire de document en S2. La période historique (antiquité, médiévale, moderne, contemporaine, voir p.9) choisie doit être différente au S1 et au S2. Ex. Si l'étudiante choisit une IM en histoire médiévale au S1, elle prendra une IM en ancienne, moderne ou contemporaine au S2.

§ Civilisations dans l'histoire

Ce cours vise à renforcer le socle de culture historique des étudiantes en adoptant des dimensions chronologiques et spatiales larges. Il soulignera aussi les enjeux de contextualisation et de changements historiques. Ce cours n'est donné qu'au premier semestre, dans un cadre magistral, et la séance hebdomadaire ne dure que 90 minutes.

§ Transdisciplinaire

Cet EC permet de croiser l'histoire avec une autre science sociale (par exemple : histoire et droit ; histoire et économie ; histoire et sociologie) ou un autre domaine de savoir ou d'expression (ex : histoire et art ; histoire et science). C'est un cours d'ouverture intellectuelle.

§ Histoire du monde

Ce cours donné uniquement au second semestre propose un enseignement centré sur une aire géographique extra-européenne ou une question d'histoire transnationale, connectée ou globale.

§ Remédiation en français

Les étudiantes ne maîtrisant pas bien la langue française à l'oral ou à l'écrit sont orientées vers les cours de remédiation proposés par le département de COM-FLE (communication / français langue étrangère). Cet EC de remédiation remplace alors le cours de découverte d'une autre discipline.

Département de communication / français langue étrangère
Bâtiment A, bureau A 331
01.49.40.66.58

<https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique22>

§ EC Compétences numériques / préparation au PIX

Ce cours est très important : il vise à assurer à tous une maîtrise des outils informatiques en sciences humaines et une formation préparant au certificat de compétences en informatique et Internet.

Avant de s'inscrire, les étudiantes doivent réaliser un test de niveau en ligne, qui leur permettra d'obtenir la formation qui leur convient. Pour accéder au test, elles doivent passer par leur espace personnel Paris 8.



Les étudiantes de L1 doivent s'inscrire dans les cours d'informatique PIX à partir du 12 septembre à partir de leur espace personnel Paris 8.
Si besoin est, contactez : samuel.esneult@univ-paris8.fr

Pour toutes les informations sur l'inscription à l'EC informatique :

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)

Bâtiment C, bureau CE1

01 49 40 68 62

<http://bapn.univ-paris8.fr>

§ Langues

Ces cours permettent aux étudiantes de parfaire leur formation en langues vivantes et anciennes. Elles doivent choisir parmi ces sept langues européennes exclusivement :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais • latin (classique ou médiéval) • grec ancien



Un test de compétence est obligatoire pour les langues qui ne sont pas choisies au niveau débutant, sauf pour les langues anciennes.
À faire dans les premiers jours de septembre en contactant le centre de langues.

§ EC libre

L'EC libre interne du premier semestre doit être pris au sein du département d'histoire, et choisi entre une transdisciplinaire, une histoire du monde et un cours de remédiation (par exemple : « Améliorer ses compétences écrites avec Ecrit+ »).

L'EC libre externe du second semestre doit être choisi parmi les cours proposés aux étudiantes d'histoire des départements partenaires.

LISTE DES COURS (L1)

Initiation à l'histoire et méthodologie (IM)

§ Dissertation (1^{er} semestre)

Le monde grec au Ve siècle avant J.-C. (490 avant J.-C. – 404 avant J.-C.) – Marie-Pierre DAUSSE (fléché DC hist./anglais)

Les Carolingiens : maires, rois et empereurs (VII^e-IX^e siècles) – Martin GRAVEL (spécifique DC hst/scpo)

De Louis XIV à Louis XVI : affirmation et contestations de la monarchie (1661-1789) – François LAVIE

L'Europe des révolutions (1815-1871) – Hélène LAMARAO et Alexis DRACH

La France de la Troisième République (1870-1940) – Nora EGUIENTA

Histoire politique et sociale de la France (1914-1991) – Marie-Cécile BOUJU

§ Commentaire de document (2^e semestre)

Cités, royaumes, confédérations : formes et régimes politiques dans le monde des cités grecques (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.) – Nicolas KYRIAKIDIS

Noblesse et chevalerie au Moyen Âge (XI^e-XIII^e siècle) – Joël CHANDELIER

La France de Louis XIV à 1789. De l'« absolutisme » aux Lumières – Marie-Élisabeth JACQUET

Histoire économique et sociale de la France, XIXe – XXe s. – Jean-Luc Mastin
Les États-Unis depuis leur fondation – Sylvain PATTIEU et ?

§ Civilisations dans l'histoire (1^{er} semestre)

Civilisation islamique, VIIe-XXIe siècle – Benjamin LELLOUCH
Nourrir le monde : paysans et agriculture dans les civilisations – Philippe MINARD
La civilisation islamique (VIIe siècle – nos jours) – Jean-David RICHAUD-MAMMERI

§ Entrée à l'Université (1^{er} semestre)

Quatre groupes = quatre horaires disponibles

Groupe 1	mardi 9-10h30	Alexis DRACH
Groupe 2	mardi 10h30-12h	Alexis DRACH
Groupe 3	vendredi 9h-10h30	Alexis DRACH
Groupe 4	vendredi 10h30-12h	Alexis DRACH

§ Cours spécifique histoire/anglais

Le monde britannique, XIX-XXIe siècle – Armelle ENDERS et Bernard CROS

§ Transdisciplinaire (1^{er} semestre)

Histoire et archéologie – Marion JOBCZYK
Histoire, littérature et cinéma – Carole MABBOUX
Histoire et démographie – Vincent MILLIOT
Histoire et sociologie – Florian JULIEN
Histoire et littérature : l'Humanisme à la Renaissance – Elsa KAMMERER

§ Transdisciplinaire (2^e semestre)

Langue et histoire : le grec dans l'Antiquité – Matilde GARRE
Histoire et musique – Élodie ORIOL
Histoire et anthropologie : pratiques d'enquête – Isabelle MERLE
Histoire et géopolitique – précisé ultérieurement

§ Histoire du monde (1^{er} semestre)

Histoire et mythologie antiques – Georgia Kolovou

NB : ce cours s'adresse en priorité à des étudiantes AJAC de manière leur permettre de compléter leur année de L1 dès le 1^{er} semestre.

§ Histoire du monde (2^e semestre)

Les peuples turco-mongols et leurs voisins de l'Antiquité au Moyen Age (IIIe siècle av. J.-C. - XVe siècle ap. J.-C.) – Jean-David RICHAUD-MAMMERI
La Mésopotamie au Ier millénaire avant notre ère – Mustapha DJABELLAOUI
Les Juifs de l'Antiquité au XXIe siècle – Benjamin LELLOUCH
Les Français en Amérique du Nord, XVI^e-XVIII^e siècle – Vincent MILLIOT
Remploi et recyclage de l'antiquité à nos jours – Maxime L'HERITIER
Domination impériales et colonisations portugaises, XVe-XXe siècle – Armelle ENDERS
HDM ancienne – sera précisé ultérieurement
HDM – sera précisé ultérieurement

DESCRIPTIONS DES COURS (L1)

Premier semestre (S1)

§ Initiation à l'histoire et méthodologie de la dissertation

Le monde grec au Ve siècle avant J.-C. (490 avant J.-C. – 404 avant J.-C.)

Marie-Pierre DAUSSE

Mardi 15h-18h et mercredi 12h-15h

DC hst/ang

histoire ancienne

Il s'agira d'étudier les grandes problématiques du Ve siècle avant J.-C. et d'évaluer la place d'Athènes et de sa démocratie, souvent présentée comme un « modèle ». A partir de cette trame, nous proposerons une initiation à la dissertation, avec des exercices concrets pour réussir cette épreuve essentielle.

M.-F. Baslez, *Histoire politique du monde grec antique*, Paris, Nathan, 1994.

V. Azoulay, *Athènes. Citoyenneté et démocratie au Ve siècle avant J.-C.*, Paris, La documentation photographique 8111, 2016.

Les Carolingiens : maires, rois et empereurs (VII^e-IX^e siècles)

Martin GRAVEL

Mardi 18h-21h et vendredi 15h-18h

DC hst / scpo

histoire médiévale

Ce cours intensif vise à former les étudiantes aux méthodes de la dissertation de niveau universitaire, ce qui constitue une étape essentielle de leur formation pour différents concours professionnels et, de façon générale, pour leurs études de licence en histoire. Cette formation sera structurée autour d'un thème historique précis : la montée en puissance de la dynastie carolingienne, de ses origines sous les rois mérovingiens jusqu'à ses plus grandes réalisations au IX^e siècle, autour de Charlemagne, du retour de l'empire en Occident, de la réforme de l'Église et de la renaissance de lettres latines. Il s'agira de mettre en place les événements de cet épisode déterminant de l'histoire européenne, mais aussi d'en comprendre le contexte social et culturel particulier, ce qui initiera les étudiantes à l'histoire du Moyen Âge dans son ensemble.

G. BÜHRER-THIERRY et Ch. MERIAUX, *La France avant la France (481-888)*, Paris, Belin, 2010.

J. CHANDELIER, *L'Occident médiéval, d'Alaric à Léonard*, Paris, Belin, 2021.

L. HALPHEN, *Charlemagne et l'Empire carolingien*, Paris, Albin Michel, 1995 (1947).

A.-M. HELVETIUS et J.-M. MATZ, *Église et société au Moyen Âge. V^e-XV^e siècle*, Paris, Hachette, 2014 (2008).

S. LEBECQ, *Les origines franques, V^e-IX^e siècle*, Paris, Seuil, 1990.

De Louis XIV à Louis XVI : affirmation et contestations de la monarchie (1661-1789)

François LAVIE

Mardi 12h-15h et jeudi 15h-18h

histoire moderne

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiantes à la méthode de la dissertation historique, étape essentielle de la formation en Licence d'histoire. Le cours sera structuré autour d'une thématique précise : l'affirmation et la contestation de la monarchie française entre le règne personnel de Louis XIV (1661) et la fin de l'Ancien Régime (1789). Souvent présentée comme l'âge d'or de l'absolutisme monarchique, cette période est marquée par des transformations sociales, économiques et culturelles de grande ampleur, mais aussi par des contestations politiques qui aboutissent à la Révolution française. Chaque séance comportera des entraînements à la dissertation à partir d'un sujet en lien avec la thématique générale du cours.

V. MILLIOT et Philippe MINARD, *La France d'Ancien Régime : pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin, 2018 (ou une autre édition).

J. CORNETTE, *Absolutisme et Lumières. 1652-1783. Histoire de France*, Paris, Hachette, 2016 (8^e éd.).

L'Europe des révolutions (1815-1871)

Alexis DRACH et Hélène LAMARAO

Mercredi 15h-18h et vendredi 12h-15h

histoire contemporaine

L'ère des révolutions ne se referme pas avec la défaite de la France napoléonienne en 1815. Les idées libérales continuent à se répandre en Europe, rendent impossible une restauration intégrale de l'Ancien régime et mobilisent les nationalités en quête d'indépendance ou d'unité. En 1820, 1830 et en 1848, des mouvements révolutionnaires secouent plusieurs États européens. La « révolution industrielle », qui a commencé en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle, touche également le continent avec une intensité différente selon les régions et bouleverse profondément les sociétés. Les chemins de fer et la navigation à vapeur raccourcissent les distances ; l'impérialisme colonial européen change également de modèle et les femmes s'affirment dans l'espace public. Dans ces bouleversements aux multiples facettes, c'est aussi le quotidien des Européens et des Européennes qui est transformé.

J.-C. ASSELAIN, P. DELFAUD, P. GUILLAUME, S. GUILLAUME, J.P KINTZ ET F.-C. MOUGEL, *Précis d'histoire européenne*, Paris, Armand Colin, 2015.

J.C. CARON ET M. VERNUS, *L'Europe au XIX^e siècle. Des nations aux nationalismes (1815-1914)*, Paris, Armand Colin, 2015.

Q. DELUERMOZ, *La France contemporaine. 3. Le crépuscule des révolutions, 1848-1871*. Paris, Points, 2014.

A. CORBIN, *Le Temps, le désir et l'horreur : essais sur le XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1991

E. HOBSBAWM, *L'ère des Révolutions (1789-1848)*, Paris, Fayard, 1970 [1962].

La France de la III^e République (1870-1940)

Nora EGUIENTA

Lundi 9h-12h et jeudi 12h-15h

histoire contemporaine

Née dans la défaite (1870) et renversée à la suite d'une autre défaite (1940), la III^e République continue de jouer un rôle crucial dans la culture politique française. Elle a durablement implanté le régime républicain en France et en a défini les cadres. Pendant les soixante-dix ans que dure cette République (un record jusqu'à aujourd'hui), la société française évolue profondément. Ce cours abordera ces transformations, en prenant en compte tant la France métropolitaine que les espaces coloniaux. C'est à partir de ce programme que se fera l'apprentissage de la méthodologie de la dissertation, à l'aide d'exercices progressifs.

D. BORNE & H. DUBIEF, *La crise des années 30, 1929-1938*, Paris, Seuil, 1989.

G. CANDAR, *Histoire politique de la III^e République*, Paris, La Découverte, 1999.

J.M. GUIEU, *Gagner la Paix 1940-1929*, Paris, Seuil, « Points », 2015.

A.D HOUTE, *Le triomphe de la République 1871-1914*, Paris, Seuil, « Points », 2014.

R. GALLIANO-VALDISERRA, *La France et les Français sous la III^e République 1870-1940*, Paris, Hachette, 2017.

Histoire politique et sociale de la France, 1914-1991

Marie-Cécile BOUJU

vendredi 9h-12h et vendredi 15h-18h

histoire contemporaine

La France contemporaine au XX^e siècle, de la Première Guerre mondiale à la chute de l'URSS, connaît les mêmes soubresauts que les autres pays européens – perte de rang sur la scène internationale,

guerres mondiales, Guerre froide, décolonisation –, mais avec des traits spécifiques, en termes politiques, sociaux et culturels. Ce cours analyse à travers ces événements la manière dont la société française a vécu et réagi.

Dictionnaire critique de la République, Flammarion, 2007.

Les Grandes Guerres 1914-1945, Paris, Belin, 2012.

S. BERSTEIN et M. WINOCK (dir.), *Histoire de la France politique. 4 : La République recommencée de 1914 à nos jours*, Paris, Points, 2017.

D. BORNE, *Histoire de la société française depuis 1945*, Paris, A. Colin, 2000.

R. SCHOR, *Histoire de la société française au XX^e siècle*, Paris, Belin, 2004.

X. VIGNA, *Histoire de la société française 1968-1995*, Paris, La Découverte, 2021, 128 p.

§ Civilisations dans l'histoire

Civilisation islamique, VIIe-XXIe siècle

Benjamin LELLOUCH

1^{er} groupe : lundi 12h-13h30 ; 2^e groupe : lundi 13h30-15h

L'islam est non seulement une foi, mais aussi un cadre juridique. Il en résulte que les sociétés islamiques ont été au cours de l'histoire dotées d'institutions communes (sultanat, waqf, madrasa, etc.) et qu'elles ont façonné une même civilisation ; on peut parler d'arts de l'Islam, de villes de l'Islam, etc. Toutefois, la notion de « civilisation islamique » (ou « musulmane ») ne va pas complètement de soi : de très importantes variations régionales ont toujours existé, et on peut se demander ce qu'il reste aujourd'hui de la civilisation islamique dans notre monde fortement mondialisé.

A.-L. DUPONT, *Atlas de l'islam. Lieux, pratiques et idéologie*, Paris, Autrement, 2022 (3^{eme} édition).

Nourrir le monde : paysans et agriculture dans les civilisations

Philippe MINARD

Jeudi 18h-19h30

Ce cours propose un panorama de l'histoire des paysanneries et de l'agriculture dans le monde sur le temps long. La manière dont les hommes produisent leur subsistance structure profondément les sociétés humaines. Aussi l'étude des paysans et de l'agriculture permet-elle d'aborder plusieurs millénaires d'histoire depuis la constitution des civilisations agraires jusqu'aux bouleversements techniques, démographiques et sociaux de l'ère industrielle. On s'intéressera, dans une perspective comparative, autant aux structures, aux éléments de stabilité, qu'aux transformations et aux révolutions qui ont transformé les manières de produire et les sociétés paysannes.

M. MAZOYER, L. ROUDARD, *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à nos jours*, Paris, Seuil « Points », 2020

Ch. EXCOFFIER, *1000 ans de révoltes paysannes. Une histoire d'émancipation et de défense des communs*, Marseille, L'Atinoir, 2019.

La civilisation islamique (VIIe siècle – nos jours)

Jean-David RICHAUD-MAMMERI

Jeudi 18h-19h30

La civilisation islamique, née avec la religion musulmane au VII^e siècle et présente sur plusieurs continents, est souvent décrite comme un monument unique, sans évolution, associée au Moyen-Orient et liée à la seule langue arabe. Or, si ces éléments tiennent une place importante, ils n'occupent pas l'entièreté de cet espace civilisationnel. Ce cours consistera en une présentation des grandes

étapes de l'évolution de cette civilisation, depuis son apparition à aujourd'hui et en une mise en valeur de sa riche diversité.

Cl. CAHEN, *L'Islam. Des origines au début de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2011.

O. GRABAR, *La Formation de l'art islamique*, Paris, Flammarion, coll. « Champs art », 2008.

§ Entrée à l'Université (méthodologie fondamentale)

Cet enseignement obligatoire en L1 Histoire (pour les étudiantes du DC histoire anglais, il est à suivre dans le département d'anglais) vise à mettre en place les grands cadres permettant de vivre et d'étudier à l'Université. De l'organisation du temps de travail à la découverte des ressources de la bibliothèque universitaire, de la prise de parole en public à la rédaction de textes longs, de la vie collective dans le respect de toutes et de tous aux méthodes de travail (lecture, prises de notes...), sans oublier les questions d'orientation, il s'agit d'accompagner l'entrée dans un monde nouveau : l'université.

Groupe 1	mardi 9-10h30	Alexis DRACH
Groupe 2	mardi 10h30-12h	Alexis DRACH
Groupe 3	vendredi 9h-10h30	Alexis DRACH
Groupe 4	vendredi 10h30-12h	Alexis DRACH

§ Transdisciplinaire

Histoire et Archéologie de la Rome antique

Marion JOBCZYK

Lundi 9h-12h

Dans ce cours, nous voyagerons dans la Rome antique à la fois en historiens et en archéologues. Il s'agira, grâce aux sources qui sont à notre disposition, de s'interroger sur le lien qui unit l'histoire à l'archéologie. Nous étudierons l'histoire de Rome depuis sa fondation (753 av. notre ère) jusqu'à la fin de la dynastie des Sévères (235 de notre ère). Chaque cours sera partagé entre l'apprentissage des grands moments de l'histoire de Rome et une mise en regard avec un ou plusieurs vestiges archéologiques. La validation sera constituée d'interrogations intermédiaires et d'un partiel final.

M. BORDET, *Précis d'histoire romaine*, Armand Colin, Paris, 2013.

A. DELPIROU, *Atlas historique de Rome*, Autrement, Paris, 2021.

Histoire, littérature et cinéma : l'écriture biographique

Carole MABBOUX

Vendredi 12h-15h

Le cours mettra en parallèle, d'une part, l'évolution de la biographie comme genre littéraire puis comme genre cinématographique et, d'autre part, son usage par les historiens et historiennes. Il s'agira, pour les étudiant.e.s, de réfléchir aux spécificités du portrait comme témoin d'une époque et aux raisons qui ont conduit les historien.ne.s à le privilégier ou, au contraire, à le dénigrer. On cherchera également à comprendre quelles contraintes impose à l'écriture biographique la démarche artistique, qu'elle soit littéraire ou cinématographique (recherche d'esthétisme, de suspens, etc.). Les étudiant.e.s seront invité.e.s à participer aux différentes séances en présentant l'analyse d'un biopic et en concevant, au fil du cours, un récit biographique.

P. BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62, 1986, Paris, p. 69-72.

J. LE GOFF, « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ? », *Le Débat*, 54, 1989, Paris, p. 48-53.

Histoire et démographie : la famille, la vie, la mort (époques moderne et contemporaine)

Vincent MILLIOT

Jeudi 9h-12h

Autour de la famille et des attitudes fondamentales devant la vie et la mort, il s'agit d'évoquer ici le dialogue noué par les historiens avec d'autres disciplines telles que la démographie et l'anthropologie. Le cours invite à considérer la diversité des sources et des approches mobilisées par les historiens (démographie historique, anthropologie culturelle, littérature, images...) pour reconstituer l'histoire des familles et parcourir ses enjeux.

F. LEBRUN, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, « U », rééd. 1998.

J.-L. FLANDRIN, *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Seuil, 1984, rééd. poche Points, 1995.

Histoire et sociologie

Florian JULIEN

Mercredi 18h-21h

Alors que des sociologues étudient le passé, ou que l'histoire du temps présent s'affirme, les frontières entre histoire et sociologie semblent parfois se brouiller. Ce cours interroge ces frontières, pour penser les articulations possibles entre ces deux sciences sociales. Il s'agira tout d'abord de comprendre ce qu'est la sociologie. En quoi certains de ses concepts fondamentaux permettent-ils de saisir les dynamiques de pouvoir, les rapports microsociaux ou les mutations sociales sur le temps long. Nous examinerons ensuite quelques exemples historiques couvrant différentes périodes à l'aune de ces concepts. Enfin, l'étude de plusieurs recherches sociohistoriques de référence éclairera les modalités d'une telle articulation. Vous initier à une autre discipline pour la faire dialoguer avec votre discipline de référence est fortement conseillé pour affiner votre analyse et valoriser vos recherches. Ce cours vous initiera à cette pratique.

R. CASTEL et M. RAYNAL, « Entretien avec Robert Castel », in *Diversité*, n° 1, vol. 158, 2009, p. 7-12.

Gratuit sur Persee : https://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2009_num_158_1_3134

Q. DELUERMOZ, « Une interaction inattendue ? », in *Hypothèses*, n° 1, vol. 17, 2014, p. 281-291.

Gratuit sur Cairn : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2014-1-page-281.htm>

P. CARLES, *La sociologie est un sport de combat*, 2001. Film documentaire en ligne : <https://youtu.be/VZWo-ccPvGA>

Histoire et littérature : l'Humanisme européen de la Renaissance

Elsa KAMMERER

Mardi 12h-15h

Siècle de bouleversements fondateurs de ce que l'on appelle l'époque « moderne », le long XVI^e siècle cherche pourtant d'abord à ressusciter la gloire de l'Antiquité grecque et latine, fondant ainsi le mythe d'une « Renaissance » qui doit rompre avec la période médiévale. En témoignent en particulier, dans un désir affirmé d'imitation et d'émulation, la magnificence des arts comme l'éclosion et l'affirmation de littératures européennes en langues « illustres ». Mais le siècle de la Renaissance et de l'humanisme est aussi un siècle de rivalités, de guerres et de conflits continus, de grandes découvertes (« Nouveau monde », révolution copernicienne), d'inventions techniques de

premier ordre (imprimerie à caractères mobiles, artillerie, perspective) et de réflexions continues sur l'exercice du pouvoir, durant lequel la vision de l'homme et du monde, questionnée sans relâche, évolue considérablement.

Deux visites sont prévues durant le semestre:

- Bibliothèque Nationale de France, Réserve des livres rares
- château royal de Fontainebleau

Une bibliographie et une anthologie de textes seront distribuées au début du cours. Les étudiantes qui le souhaitent peuvent déjà se plonger dans quelques uns des grands textes du XVI^e siècle, tous disponibles en format de poche (Érasme, Thomas More, Rabelais, Du Bellay, Ronsard, La Boétie, Montaigne, Agrippa d'Aubigné).

§ EC spécifique double cursus anglais-Histoire

Le monde britannique, XIX^e-XXI^e siècle

Bernard CROS et Armelle ENDERS

mercredi 15h-18h

Ce cours de L1 réservé aux étudiantes de la double licence anglais-histoire, est consacré aux nombreuses transformations de l'empire britannique à l'époque contemporaine, à ses dynamiques à ses mécanismes de domination, aux résistances qu'il rencontre et à ses effets postcoloniaux. Il prendra en compte les effets retour sur le Royaume-Uni, sans négliger les perspectives comparées avec les autres empires coloniaux.

F. BENSIMON, *L'empire britannique*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2013.

§ Histoire du monde (1er semestre)

Histoire et mythologie antiques

Georgia KOLOVOU

Mardi 18h-21h

histoire ancienne

Ce cours examine le rapport étroit qui existe entre histoire et mythologie dans les sociétés antiques. Il vise à apporter une connaissance générale des grandes phases de l'histoire ancienne par rapport aux récits mythologiques de l'Antiquité grecque. Après une présentation générale des périodes de l'histoire grecque, nous étudions la création et la transmission des poèmes homériques (*Illiade* et *l'Odyssee*), les épopées homériques comme source historique, ainsi que la cité-État (*polis*), ses régimes politiques et ses légendes mythologiques. L'objectif de ce cours est ainsi d'aborder la civilisation grecque à partir des textes historiques et mythologiques, en s'appuyant sur différentes catégories de documents (sources littéraires, archéologiques, épigraphiques et iconographiques).

M. C. AMOURETTI et F. RUZE, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette supérieur, 2003.

J. M., BERTRAND, *L'Hellénisme, 323-31 av. J.-C., Rois, cités et peuples*, Paris, Armand Colin, 1992.

P. BRULE et D. RAYMOND (dir.), *Le monde grec aux temps classiques*. Tome 1, Le IV^e siècle, Paris, PUF, 2004.

P. CARLIER, *Le IV^e siècle grec jusqu'à la mort d'Alexandre*, Paris, Point Seuil : Histoire, 1995.

M. C. HOWATSON (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité : mythologie, littérature, civilisation*, Paris, R. Laffont, 1993.

Second semestre (S2)

§ Initiation à l'histoire et méthodologie du commentaire de documents

Cités, royaumes, confédérations : formes et régimes politiques dans le monde des cités grecques (VIe-Ier s. av. J.-C.)

Nicolas KYRIAKIDIS

Lundi 15h-18h et Mardi 9h-12h

histoire ancienne

Réputés être « les inventeurs de la démocratie » et souvent réduits à l'exemple athénien, les Grecs sont sans doute les premiers à avoir développé une réflexion théorique de grande ampleur (Platon, Aristote...) sur les différentes manières de vivre en collectivité fondée sur un grand nombre d'expériences pratiques différentes. De fait, les Grecs ont vécu en quelques siècles suivant des régimes politiques variés (démocratie, oligarchie, monarchie pour reprendre une typologie convenue) dans des structures étatiques qui ne l'étaient pas moins (cité, confédération, royaume). L'objectif de ce cours est de permettre l'acquisition de la technique du commentaire de document historique tout en montrant la variété d'expériences politiques et de réflexions théoriques qu'a connu en quelques siècles le monde grec et dont la réception a été fondatrice pour notre modernité politique.

Lecture obligatoire : Aristote, *Constitution d'Athènes*, Paris, Le livre de poche, 2006 (Ouvrage à posséder dès le début du cours : 7,30€).

Lecture conseillée : M. C. AMOURETTI, F. RUZE, avec la collaboration de Ph. JOCKEY, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette éducation, 2011.

Noblesse et chevalerie au Moyen Âge (XIe-XIIIe siècle)

Joël CHANDELIER

Mercredi 15h-18h et jeudi 12h-15h

histoire médiévale

Les chevaliers étaient-ils vraiment des preux au service de la veuve et de l'orphelin ? Possédaient-ils un château ? Aimaient-ils réellement leur dame d'un amour courtois ? Le cours visera à remettre cette image d'épinal dans son contexte documentaire pour présenter une interprétation scientifique du phénomène chevaleresque à l'époque de sa formation et de son essor. Le cours visera à apprendre le commentaire historique à partir de textes et documents portant sur la vie des chevaliers et des nobles.

M. AURELL, *La noblesse en Occident (Ve-XVe siècle)*, Paris, Armand Colin, 1996

D. BARTHELEMY, *La chevalerie*, Paris, Fayard, 2007

L. FELLER, *Paysans et seigneurs au Moyen Âge (VIII^e-XV^e s.)*, Paris, Armand Colin, 2007

J. FLORI, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1998

La France de Louis XIV à 1789. De l'« absolutisme » aux Lumières.

Marie-Elisabeth JACQUET

Mardi 9h-12h et mercredi 9h-12h

histoire moderne

A travers l'apprentissage et la pratique du commentaire de texte historique, ce cours propose de traiter aussi bien le fil chronologique que les structures de la France d'Ancien Régime, du milieu du XVII^e siècle à la veille de la Révolution française. La vie des Françaises et des Français à la ville comme à la campagne, à la cour et dans les colonies, sera abordée dans ses dimensions politique, économique, sociale, religieuse et culturelle. Les notions de société d'ordres, d'honneur, de privilège, de cour ou encore de seigneurie feront l'objet d'une attention particulière : elles permettent de comprendre la spécificité d'un ordre social et politique, l'Ancien Régime, confronté à partir du règne de Louis XIV à une nouvelle pratique du pouvoir, l'« absolutisme », puis aux aspirations au changement nourries par les Lumières au XVIII^e siècle.

Ph. Minard et V. Milliot, *La France d'Ancien Régime. Pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin « Coursus », 2018.

Histoire économique et sociale de la France, XIXe – XXe s.

Jean-Luc MASTIN

Lundi 15h-18h et vendredi 15h-18h

histoire contemporaine

Ce cours de méthodologie du commentaire de documents historiques prend appui sur une présentation générale des transformations économiques et sociales en France durant un siècle et demi (années 1830 – années 1980). On sera sensible à l'emboîtement des temporalités : 1. la longue durée de l'industrialisation (recul du monde paysan ; urbanisation ; affirmation de la classe ouvrière, de la bourgeoisie, des classes moyennes, du salariat ; développement du capitalisme libéral...) et des prémices de la société « post-industrielle » ; 2. le temps conjoncturel des cycles économiques : les phases de croissance (notamment la « Belle Époque » et les « Trente Glorieuses ») et les phases de dépression (notamment les années 1930 et la « stagflation » des années 1970-1980) ont accéléré les mutations ; 3. le temps court des deux guerres mondiales, ruptures majeures qui ont marqué l'intervention croissante de l'État.

F. GRENARD, *Histoire économique et sociale de la France de 1850 à nos jours*, Paris, Ellipses, 2003 [manuel à lire obligatoirement ; attention, il est rare mais il est à la BU].

J.C. ASSELAIN, *Histoire économique de la France du XVIII^e s. à nos jours*, vol. 1. *De l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale*, vol. 2. *De 1919 à la fin des années 1970*, Paris, Seuil, 1984

C. CHARLE, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1991.

P. GUILLAUME, *Histoire sociale de la France au XX^e siècle*, Paris, Masson, 1992.

Les États-Unis depuis leur fondation

Sylvain PATTIEU

Lundi 9h-12h et mardi 12h-15h

histoire contemporaine

Ce cours intensif vise à former les étudiantes à la méthodologie du commentaire de documents en prenant pour objet d'étude l'histoire des États-Unis de la guerre d'indépendance à la présidence Trump. Les principaux temps de cette histoire seront étudiés, de part et d'autre des moments de rupture qu'ont été, sur le plan national, la Guerre de Sécession et, sur le plan international, la Première Guerre mondiale. Une attention particulière sera accordée aux problématiques propres à cette histoire, notamment les conséquences (économiques, sociales et raciales) de l'esclavage et l'immigration de masse, ainsi que l'histoire des peuples autochtones.

Brinkley, Alan, *American History. A Survey*, Glencoe/McGraw-Hill, 13^{ème} éd, 2006.

Gervais, Pierre, *Les États-Unis de 1860 à nos jours*, Hachette « Les fondamentaux », 2009.

Melandri, Pierre, *Histoire des États-Unis, Vol 1. L'ascension 1865-1974, Vol.2 Le déclin, depuis 1974*, Perrin, collection Tempus 2013.

Zinn, Howard, *Histoire populaire des États-Unis, de 1492 à nos jours*, Agone, 2003.

§ Histoire du monde

Histoire du monde – histoire ancienne

Sera précisé ultérieurement.

Vendredi 12h-15h

Le contenu de ce cours sera précisé ultérieurement.

Les peuples turco-mongols et leurs voisins de l'Antiquité au Moyen Age (III^e siècle av. J.-C. - XV^e siècle ap. J.-C.)

Jean-David RICHAUD-MAMMERI

Lundi 18h-21h

De l'Antiquité au début de la période moderne, les déplacements des peuples turco-mongols ont profondément modifié l'histoire de leurs voisins en Chine, au Moyen Orient et en Europe. Ce cours visera à étudier l'histoire de ces migrations ainsi que les nombreuses interactions (luttres, alliances, assimilations, etc.) entre les « peuples de la steppe » et ceux des empires voisins. Il s'agira donc de comprendre comment les peuples turco-mongols ont pu influencer l'histoire mondiale sur une période longue, au-delà des « fléaux de Dieu » (Attila, Gengis Khan et Tamerlan). Cela permettra également une introduction à l'histoire de la Chine, du Moyen Orient, de l'Inde et de l'Europe orientale.

J. Sellier et A. Sellier, Atlas des peuples d'Orient. Moyen-Orient, Caucase, Asie centrale, Paris, La Découverte, 2004.

R. Grousset, *L'empire des steppes. Attila, Gengis Khan, Tamerlan*, Paris, Payot, 2001 (il existe des éditions antérieures qui sont tout aussi valables).

L'Âge des empires : Assyrie et Babylonie (première moitié du I^{er} millénaire avant notre ère).

Mustapha DJABELLAOUI

Mercredi 15h-18h

Basé sur des sources cunéiformes, le cours propose une histoire des empires mésopotamiens entre 935 et 539 av. notre ère. À partir de 935, l'Assyrie établit les bases de sa domination sur le Proche-Orient, avant de se muer en un *empire*. La Babylonie qui représente un enjeu majeur est conquise dès les années 810. Les rois d'Assyrie deviennent les plus puissants monarques du Proche-Orient, jusqu'à l'effondrement brutal de l'empire en 612/10. Les rois de Babylone héritent de l'empire universel. La tentative d'expansion en direction de l'Arabie menée par le roi Nabonide (556-539) fragilise la construction impériale et précipite la chute de Babylone, qui tombe aux mains des Perses en 539. Le cours insiste sur l'acquisition de repères chronologiques et la maîtrise des cadres politiques et géographiques. Il étudie les modalités de la construction impériale assyrienne, puis babylonienne. Il met aussi en perspective quelques-uns des principaux textes cunéiformes avec le cadre socio-culturel et économique, qui est celui de leur élaboration.

B. LAFONT, A. TENU, F. JOANNES, et P. CLANCIER. *La Mésopotamie. De Gilgamesh à Artaban 3300-120 av. J.-C.* Belin : Paris, 2017.

M. SAUVAGE, *Atlas Historique du Proche-Orient Ancien*, Les Belles Lettres, Institut Français du Proche-Orient : Paris/ Beyrouth 2021.

F. JOANNES *La Mésopotamie au I^{er} millénaire avant J-C*, Collection U, Armand Colin : Paris 2000

F. JOANNES, *La chute de Babylone 12 octobre 539 av. J.-C.*, Tallandier : Paris 2022.

Les Français en Amérique du Nord, XVI^e-XVIII^e siècle

Vincent MILLIOT

Jeudi 9h-12h

Le royaume de François I^{er} se lance tardivement dans l'ouverture maritime liée aux « grandes découvertes ». En 1534, Jacques Cartier longe le continent Nord-Américain et prend possession au nom du roi de France du « pays de Canada ». À son apogée deux siècle plus tard, la Nouvelle-France

s'étend sur près des deux-tiers du continent et enserme les possessions anglaises, confinées au littoral atlantique. Avant d'être cédée à l'Angleterre après la signature du Traité de Paris en 1763, elle constitue un objet de rivalité entre les deux puissances maritimes et l'un des éléments du premier empire colonial français, dont la clef de voûte a été en Amérique un système d'alliances avec les Amérindiens. Des rives du Saint-Laurent à celle du Mississippi en Louisiane, colons, indiens, métis, esclaves constituent une société originale, dont les dynamiques et l'organisation se distinguent de celles de la métropole.

Gilles HAVARD, *Histoire des coureurs de bois. Amérique du Nord 1600-1840*, Perrin, collection Tempus (format de poche), 2021 (2016, pour la première édition).

Gilles HAVARD, Cécile VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Champ Flammarion, 2019.

Jacques MATHIEU, *La nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Belin Sup/Les presses de l'Université Laval, 1991.

Les Juifs de l'Antiquité au XXI^e siècle

Benjamin LELLOUCH

Vendredi 15h-18h

L'histoire des Juifs s'est déployée dans la très longue durée et sur les territoires les plus divers. Ce cours en présentera les particularités, des origines à nos jours, tout en la replaçant dans l'histoire générale de l'humanité.

P. SAVY (dir.), *Histoire des Juifs. Un voyage en 80 dates de l'Antiquité à nos jours*, PUF, 2020.

Dominations impériales et colonisations portugaises, XVe-XXe siècle

Armelle ENDERS

Mardi 18h-21h

De tous les empires européens modernes et contemporains, celui du Portugal a connu la plus longue durée. Il commence par l'établissement de places fortifiées au Maroc au XVe siècle et siècle, établit ensuite une route maritime vers l'Asie qui donne aux Portugais le contrôle des côtes africaines et de l'océan Indien, et les amènent au Brésil et jusqu'au Japon. Les dernières grandes colonies portugaises (Angola-Mozambique-Cap-Vert-Guinée-Bissau) n'obtiennent l'indépendance qu'en 1975 au terme de longues guerres coloniales.

Le cours mettra l'accent sur les différentes formes que la domination portugaise a pu prendre (maritime, territoriale, religieuse, commerciale...) selon les espaces et les périodes et aux vestiges que celle-ci a laissés.

L.F. THOMAZ, *L'expansion portugaise dans le monde, XIV^e-XVIII^e siècles. Les multiples facettes d'un prisme*, Paris, Chandeigne, 2018.

Remploi et recyclage de l'Antiquité à nos jours

Maxime L'HERITIER

Jeudi 12h-15h

Remploi et recyclage sont des pratiques visant à la réduction des déchets qui sont aujourd'hui mobilisées dans le cadre de l'économie circulaire et de l'économie verte, alors même que la production de déchets ne cesse d'augmenter dans le monde. Ce cours prendra comme exemple le domaine de la construction, qui fournit aujourd'hui près de 70 % des déchets produits sur le territoire français, afin de comprendre comment, depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, les contemporains se sont confrontés aux questions du emploi, de la récupération et du recyclage et comment ils ont mis en œuvre ces pratiques. Il s'agira d'appréhender leurs motivations, qu'elles

soient économiques, symboliques ou encore purement opportunistes, et leurs évolutions au cours des siècles, avec un intérêt particulier aux transformations opérées dans le courant du XXe siècle.

P. BALLET, P. CORDIER, N. DIEUDONNÉ-GLAD (éd.), *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages. Actes du colloque de Poitiers (19-21 septembre 2002)*, Montagnac, éditions Monique Mergoïl, 2003 (Archéologie et histoire romaine, 10).
N. BENELLI, D. CORTEEL, O. DEBARY, B. FLORIN, S. LE LAY, S. RÉTIF, *Que faire des restes ? Le réemploi dans les sociétés d'accumulation*, Paris, SciencePo les presses, 2017.

Histoire du monde – sera précisé ultérieurement sera précisé ultérieurement

Sera précisé ultérieurement.

§ Transdisciplinaire

Langue et histoire : le grec dans l'Antiquité

Matilde GARRE
Lundi 9h-12h

La langue grecque et le fait de parler grec sont les premiers éléments qui permettaient aux Grecs de se distinguer des autres, les barbares. Le grec se présentait sous la forme de plusieurs variétés dialectales, utilisées dès l'Antiquité pour décrire les différents peuples et l'organisation politique du monde grec. À partir du IV^e s. av. J.-C. une langue commune commence à se diffuser dans toutes les régions du monde grec, remplaçant les dialectes à l'époque impériale. À travers un examen de sources épigraphiques et issues de la tradition littéraire, nous nous intéresserons au rôle joué par les dialectes et les langues communes dans le monde grec antique sur plusieurs niveaux : dans la création d'une identité ethnique, dans les échanges économiques, dans les relations diplomatiques ou encore dans la production culturelle. Le monde grec antique et son histoire pourront ainsi être examinés par le spectre de la langue, grâce à une mise en perspective avec le monde contemporain.

S. MINON (éd.), *Diffusion de l'attique et expansion des 'koinai' dans le Péloponnèse et en Grèce centrale. Actes de la journée internationale de dialectologie grecque du 18 mars 2011, université Paris-Ouest Nanterre*, Genève, Librairie Droz, 2014.

Chr. MÜLLER (éd.), *Identité ethnique et culture matérielle dans le monde grec, Dialogues d'histoire ancienne Suppl. 10* (2014), notamment p. 37-51 (en ligne : <https://www.cairn.info/revue-dialogues-d-histoire-ancienne-2014-Supplement10.htm>).

J.-M. BERTRAND et al. (éd.), *Langue et histoire*, Paris : Éditions de la Sorbonne, 2012.

Notamment les contributions de J.-Ph. Genet et de Br. Rochette (en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pSORbonne.83178>).

Histoire et anthropologie : pratiques d'enquête

Isabelle MERLE
Lundi 12h-15h

L'enquête en histoire et en anthropologie. Après une introduction générale consacrée à la naissance et la genèse de ces deux disciplines, sera proposée aux étudiant.e.s, la réalisation d'une enquête historico-généalogique et familiale autour de deux questions essentielles : mobilité géographique, mobilité professionnelle. En s'intéressant à l'histoire de leur propre famille (ou autre si nécessaire), les étudiant.e.s mèneront des entretiens et des recherches documentaires et archivistiques pour

construire les bases d'un récit familial sur trois générations. Ce travail donnera lieu à des points méthodologiques sur les pratiques de l'entretien en science sociale et l'usage de l'archive écrite ou photographique dans l'élaboration de récits de vie ou récits familiaux. Il nourrira aussi une analyse des mobilités et des trajectoires familiales ainsi documentées et des situations historiques dans lesquelles celles-ci s'inscrivent.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.

Histoire et musique dans les sociétés occidentales

Élodie ORIOL

Jeudi 15h-18h

« Le contenu des œuvres d'art est bien histoire. Analyser des œuvres d'art signifie essentiellement prendre conscience de l'histoire immanente emmagasinée en elles » (Theodor W. Adorno). L'objectif de ce module transdisciplinaire est d'engager un dialogue entre deux disciplines, l'histoire et la musique, depuis la création de la notation musicale jusqu'à nos jours. Sur la base d'exemples empruntés aux sociétés occidentales au cours des périodes médiévale, moderne et contemporaine, le cours s'attachera à analyser le contexte historique dans lequel sont créées des œuvres musicales spécifiques, pour mettre en évidence leurs dimensions politiques, sociales et symboliques ainsi que leurs portées. Au-delà des formes de la création musicale, l'analyse portera sur les conditions sociales de la pratique de la musique, les modalités de réception des œuvres, leur diffusion et leur postérité. Les étudiant.es seront invité.e.s à réaliser un travail de réflexion autour d'une composition musicale de leur choix, en présentant son inscription historique et artistique.

M. BERNARDEAU, M. PINEAU, *Histoire de la musique. La musique dans l'histoire*, Paris, Hatier, 1997.

H. DACCORD, *Quand la musique fait l'histoire*, Paris, Passés composés, 2023.

B. FRANÇOIS-SAPPEY, *Histoire de la musique en Europe*, Paris, PUF, 2018.

Transdisciplinaire

Sera précisé ultérieurement

Le contenu de ce cours sera précisé ultérieurement.

HORAIRE DES COURS DE PREMIERE ANNEE

Premier semestre (S1)

S1	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 Transdis. Histoire & archéologie M. Jobczyk	L1 M2E groupe 1 9h-10h30 groupe 2 10h30-12h A.Drach		L1 Transdis. Histoire et démographie V. Milliot	L1 Initiation méthodo. M.-C.Bouju France 1914-1991 (1)
	L1 Initiation Méthodo. N. Eguienta (cont.) III ^e République (1)				L1 M2E groupe 3 9h-10h30 groupe 4 10h30-12h A.Drach
12h-15h	L1 Civilisations groupe 1 12h-13h30 groupe 2 13h30-15h B.Lellouch	L1 Initiation méthodo. (mod.) F. Lavie De Louis XIV à Louis XVI (1)	L1 Initiation méthodo. (anc) M.-P. Dausse Le monde grec (2)	L1 Initiation méthodo. (cont.) N. Eguienta III ^e République (2)	L1 Initiation méthodo. (cont) Lamarao/Drach Europe révolutions (2)
		L1 Transdis. Histoire et littérature E. Kammerer			L1 Transdis. Histoire, cinéma & littérature C.Mabboux
15h-18h		L1 Initiation méthodo. (anc) M.-P. Dausse Le monde grec (1)	EC spécifique Hist/Angl Cros-Enders	L1 Initiation méthodo. (mod.) F. Lavie De Louis XIV à Louis XVI (2)	L1 Initiation méthodo. M.-C.Bouju France 1914-1991 (2)
			L1 Initiation Méthodo (cont) Lamarao/Drach Europe révolutions (1)		L1 Initiation méthodo. (MA) M. Gravel Les Carolingiens (2)
18h-21h		L1 Initiation méthodo. (MA) M. Gravel Les Carolingiens (1)	L1 Transdis. Histoire & sociologie F. Julien	L1 Civilisations Groupe 3. 18h-19h30 P. Minard	
		L1 Hist du monde Histoire et mythologie antiques G. Kolovou		L1 Civilisations Groupe 4 18h-19h30 J.-D. Richaud Mammeri	

Deuxième semestre (S2)³

S2 (provisoire)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 Transdis. <i>Langue et histoire</i> M.Garré	L1 Initiation méthodo. (anc) <i>Régimes politiques des cités grecques</i> N. Kyriakidis (2)		L1 Hist. du monde <i>Les Français en Amérique du Nord</i> V.Milliot	
	L1 Initiation méthodo. (cont) <i>Etats-Unis</i> (1)				
12h-15h		L1 Initiation méthodo. (cont) <i>Etats-Unis</i> Pattieu (2)		L1 Initiation méthodo. (MA) J. Chandelier (1)	L1 Initiation méthodo. (mod) <i>La France de Louis XIV à 1789</i> M.-E. Jacquet (1)
	L1 Transdis. <i>Histoire et anthropologie</i> I.Merle		L1 Initiation méthodo. (mod) <i>La France de Louis XIV à 1789</i> M.-E. Jacquet (1)	L1 Hist. du monde Recyclage de l'antiquité à nos jours M. L'Héritier	L1 Hist. du monde <i>Histoire ancienne</i>
15h-18h	L1 Initiation méthodo. (cont) <i>Histoire éco & sociale de la France</i> J.-L. Mastin (1)	L1 Hist. du monde	L1 Initiation méthodo. (MA) J. Chandelier (1)	L1 Transdis. <i>Histoire et musique</i> E.Oriol	L1 Hist. du monde <i>Les Juifs de l'Antiquité à nos jours</i> B. Lellouch
	L1 Initiation méthodo. (anc) <i>Régimes politiques des cités grecques</i> N. Kyriakidis (1)		L1 Hist. du monde <i>La Mésopotamie</i> M. Djabellaoui		L1 Initiation méthodo. (cont) <i>Histoire éco & sociale de la France</i> J.-L. Mastin (2)
18h-21h	L1 Hist. du monde <i>Turcs et Mongols</i> JD Richaud- Mammeri	L1 Hist. du monde <i>Colonisations portugaises</i> A.Enders			
		L1 Transdis. <i>Histoire et géopolitique</i>			

³ Horaires provisoires.

LA DEUXIEME ANNEE DE LICENCE (L2)

STRUCTURE DE LA FORMATION

Simple licence histoire

§ Troisième semestre (S3)

UE7 Approfond. Historiques	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE8 Mineure hst ou externe	<i>Mineure 1</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 2</i>	3 heures	3 ECTS
UE9 Construction parcours pro.	<i>Préprofessionnalisation (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Quatrième semestre (S4)

UE10 Approfond. Historiques	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE11 Mineure hst ou externe	<i>Mineure 3</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 4</i>	3 heures	3 ECTS
UE12 Construction parcours pro.	<i>Stage et compétences professionnelles (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin : méthodologie ou lectures (ou EC géographie*)</i>	3 heures	3 ECTS

*mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"

Double cursus histoire / science politique

§ Premier semestre (S3)

UE5 hst	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE5 scpo	<i>Analyser l'Etat</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Organisations internationales</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Politique et société</i>	3 heures	8 ECTS
UE6 transv.	<i>Préprofessionnalisation (M3P)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S4)

UE7 hst	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE7 scpo	<i>Politique de l'Europe</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Questions théorie politique</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Participation et élections</i>	3 heures	8 ECTS
UE8 transv.	<i>EC spécifique histoire-scpo</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC libre</i>	2 heures	3 ECTS

Double cursus histoire / anglais

§ Premier semestre (S3)

UE histoire	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Linguistique -forme</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Etudier les littératures anglophones -approfondissement</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Civilisations des pays anglophones 2</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais</i>	2h30	6 ECTS
UE transv.	<i>M3P prépro (au choix en anglais ou en histoire)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue B</i>	3 heures	3 ECTS

§ Deuxième semestre (S4)

UE histoire	<i>Introduction contemporaine</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Introduction ancienne / médiévale / moderne (au choix)</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Production et compréhension orale 3</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Linguistique -sens</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Etudier les littératures anglophones -approfondissement</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Civilisations des pays anglophones 2</i>	2h30	5 ECTS
	<i>Traduction : thème</i>	1h30	4 ECTS
UE transv.	<i>M3P stage (en anglais)</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (en histoire)</i>	3 heures	3 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Introductions

Ces cours constituent la colonne vertébrale de la deuxième année d'histoire. Ils ont pour vocation d'initier les étudiantes aux quatre périodes — ancienne, médiévale, moderne et contemporaine — en parcourant les espaces géographiques et temporels qui leur correspondent, mais aussi en proposant une initiation aux grands thèmes de la recherche. Chaque semestre, l'étudiante doit suivre **un cours d'introduction à la période contemporaine**. Elle doit choisir **quatre autres introductions dans les trois autres périodes (ancienne, médiévale, moderne), en s'assurant de valider au moins un cours dans chacune de ces trois périodes**.

§ Préprofessionnalisation (M3P)

Ces enseignements font connaître les spécificités de certains métiers et préparent une future insertion professionnelle. Les cours proposés concernent les métiers suivants : enseignement secondaire ; journalisme ; métiers du patrimoine et des archives ; métiers de la culture.

§ Langues

Les règles sont les mêmes qu'en première année de licence.

§ Tremplins

Ces cours ont pour vocation soit de consolider la formation méthodologique ("méthodologie renforcée") soit de préparer les étudiantes au niveau supérieur (master) en les initiant à l'historiographie sous forme d'ateliers de lecture ("tremplin Master").

§ Les cours de la mineure

Au moment de commencer sa L2, l'étudiante doit choisir sa matière « mineure ». Elle peut choisir histoire, ce qui lui permettra de renforcer sa formation en cette matière, ou choisir une autre matière parmi les suivantes : **littérature, géographie, sociologie et anthropologie, science politique, science de l'éducation**.

Les étudiantes qui choisissent une autre matière qu'histoire devront s'assurer de suivre le programme de mineure offert par le département de la matière qu'elles ont choisie. Elles doivent suivre les règles de ce département pour tout ce qui concerne leur choix de cours, les inscriptions et les conditions de réussite.

LISTE DES COURS (L2)

Introductions

§ histoire ancienne (1^{er} semestre)

Sur le parvis d'Apollon. L'histoire grecque vue d'un grand sanctuaire, de l'Age du fer à l'Antiquité tardive (IX^e s. av. J.C. - IV^e s. ap. J.-C.) — Nicolas KYRIAKIDIS.

La République romaine (509-27 av. J.-C.) : institutions et société — Julie BOTHOREL

§ histoire ancienne (2^e semestre)

La cité grecque et ses institutions à l'époque classique et hellénistique—Adrian ROBU

Les royaumes hellénistiques (IV^e siècle avant J.-C. / 1^{er} siècle avant J.-C.) — Marie-Pierre Dausse

§ histoire médiévale (1^{er} semestre)

Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval – Catherine VERNA

Histoire du christianisme dans l'Occident médiéval (Ve-XVe s.) – Anne-Marie Helvetius

§ histoire médiévale (2^e semestre)

Introduction à l'histoire du monde islamique médiéval (VIIe-XVe siècle) – Joël CHANDELIER

Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval (Ve-XVe siècle) – Carole MABBOUX

§ histoire moderne (1^{er} semestre)

La France des Lumières (1715-1788) – Philippe MINARD

Histoire de l'Italie moderne (XVIIe-XVIIIe siècle) – Elodie ORIOL

§ histoire moderne (2^e semestre)

La Méditerranée à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle) – François LAVIE

Culture, croyances et société dans la France du XVIIe siècle – Anne BONZON

L'Empire ottoman (v. 1300-1922) – Benjamin LELLOUCH

§ histoire contemporaine (1^{er} semestre)

Histoire des femmes en Europe (XIXe-XXIe siècles) – Suzy TOSON

Les Afriques au XXe siècle – Adrien NERY

Histoire du Maghreb contemporain – Laura ORBAN

L'Amérique latine au XX^e siècle – Armelle ENDERS

§ histoire contemporaine (2^e semestre)

Histoire culturelle de la France au XXe siècle – Marie-Cécile BOUJU

Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIXe siècle – Jean-Luc MASTIN

Histoire mondiale des migrations, XIX^e-XX^e siècles – Caroline DOUKI

§ Préprofessionnalisation M3P (1^{er} semestre)

Les métiers du patrimoine et des archives : introduction générale et parcours de découverte –

Christian HOTTIN et Françoise JANIN

Métiers de l'enseignement – Oliver COQ

Métiers du Journalisme – Sylvain PATTIEU

§ Tremplin (2^e semestre)

Tremplin master : lectures critiques – Vincent MILLIOT

Méthodologie renforcée – à préciser ultérieurement

Double cursus histoire / science politique (2^e semestre)

Situation coloniale et développement, XXe-XXIe siècle – Armelle ENDERS et Camille AL DABAGHY

AL DABAGHY

DESCRIPTION DES COURS (L2)

Premier semestre (S3)

§ Introductions

Sur le parvis d'Apollon. L'histoire grecque vue d'un grand sanctuaire, de l'Age du fer à l'Antiquité tardive (IXe s. av. J.C. - IVe s. ap. J.-C.)

Nicolas KYRIAKIDIS

Lundi 12h-15h

histoire ancienne

L'objectif de ce cours est de constituer une introduction à la civilisation grecque antique dans toutes ses dimensions (politique, sociale, religieuse, culturelle, économique, artistique, technique) dans la longue durée en adoptant comme point focal le sanctuaire d'Apollon Pythien à Delphes. Centre religieux et culturel de la civilisation grecque, le sanctuaire a vu se manifester tous les types de pouvoirs (cités, royaumes, confédérations, intégration dans l'Empire romain). Situé dans une bourgade montagnaise, il dépend d'une vie économique à plusieurs échelles et a produit une documentation (plus de 1200 actes d'affranchissement) qui permet d'étudier comme rarement ailleurs les catégories sociales dites « subalternes ». Grand chantier, lieu de consécration d'œuvres d'art et de célébration de concours internationaux, il a contribué à façonner l'identité culturelle du monde grec.

Plusieurs séances du cours se dérouleront au Louvre, les étudiantes intéressées veilleront à disposer le plus tôt possible d'une carte d'étudiant.

M. C. AMOURETTI, F. RUZE, avec la collaboration de PH. JOCKEY, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette éducation, rééd. 2011.

FR. LEFEVRE, *Histoire du monde grec antique*, Paris, Le livre de poche, 2007.

La République romaine (509-27 av. J.-C.) : institutions et société.

Julie BOTHOREL

Lundi 15h-18h

histoire ancienne

Ce cours propose une introduction à l'histoire de la République romaine sur la longue durée, depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque tardo-républicaine. À travers l'examen de sources littéraires, épigraphiques et archéologiques, nous étudierons la mise en place progressive des institutions républicaines après la chute du « roi » Tarquin le Superbe, ainsi que les structures sociales et militaires dont se dota la cité romaine et qui lui permirent de conquérir l'Italie, puis le bassin méditerranéen. L'expansion impériale modifia en retour profondément les équilibres socio-économiques et institutionnels de la cité-État, et fut une des causes de la crise protéiforme qui provoqua la chute de la République romaine en 27 av. J.-C.

S. BOURDIN et C. VIRLOUVET, *Rome, naissance d'un empire*, Paris, Belin, 2021.

M. HUMM, *La République et son Empire, de 509 à 31 av. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2018.

F. HURLET et J. FRANCE, *Institutions romaines*, Armand Colin, 2019.

Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval (Ve-XVe siècle)

Catherine VERNA

mardi 9h-12h

histoire médiévale

Ce cours est une introduction à l'histoire du Moyen Âge occidental, c'est-à-dire qu'il propose une synthèse de l'évolution politique, économique, sociale, religieuse, culturelle de l'Europe. Cette connaissance générale, pour une période qui vous demeure méconnue après votre formation en lycée, est indispensable. Vous devez acquérir un certain nombre de connaissances de base. Bien évidemment, en si peu de séances, il s'agira d'étudier quelques événements majeurs que je replacerai dans le contexte général et de prendre connaissance et parfois d'approfondir des notions de base pour la compréhension de cette période et de celles qui vont suivre : seigneurie, féodalité, chevalerie, réforme... Toutes les séances de cours seront organisées autour d'un document afin que vous puissiez

réviser la méthode d'explication de document, un exercice important pour la formation des historiens et la préparation au concours de recrutement de l'enseignement secondaire

M. BALARD, J.-Ph. GENET, M. ROUCHE, *Le Moyen Age en Occident*, Paris, 2011 (dernière et 5^e édition). Ancien mais toujours très utile.

C. GAUVARD, *Histoire de la France médiévale, du V^e au XV^e siècle*, Paris, 1996. Consacré à la France, comme son titre l'indique, et encore très utile malgré sa date d'édition ancienne.

Histoire du christianisme dans l'Occident médiéval (Ve-XVe s.)

Anne-Marie HELVETIUS

Mercredi 9h-12h

histoire médiévale

Le Moyen Âge correspond à la christianisation progressive de l'Europe occidentale, au développement de ses institutions et de sa culture et à l'organisation des sociétés qui y sont installées. Depuis que le christianisme est devenu la religion officielle de l'Empire romain, les sociétés occidentales se sont construites à partir de modèles chrétiens dont la définition s'est précisée au cours des siècles. Le but de ce cours est d'initier les étudiantes aux différents aspects de la culture chrétienne, aujourd'hui plutôt méconnus alors que bien des traces en sont encore perceptibles dans nos sociétés contemporaines. Conçu comme une introduction générale à l'histoire du Moyen Âge, le cours s'appuiera sur l'analyse de documents pour approfondir des notions telles que celles d'Empire, de royauté, de croisades, d'hérésies, de réformes, etc.

A.-M. HELVETIUS et J.-M. MATZ, *Église et société au Moyen Âge. V^e-XV^e siècle*, Paris, Carré Histoire, 2^e éd. 2014.

J. PAUL, *Le christianisme occidental au Moyen Âge. IV^e-XV^e siècle*, Paris, Coll. U, 2004.

J. CHANDELIER, *L'Occident médiéval 400-1450, d'Alaric à Léonard*, Paris, Belin, 2021.

La France des Lumières (1715-1788)

Philippe MINARD

Jeudi 15h-18h

histoire moderne

Au XVIII^e siècle, la société française connaît des mutations radicales : l'économie est bouleversée par la croissance et l'essor de consommations nouvelles ; le commerce colonial explose ; la monarchie absolue est contestée de multiples façons, son autorité est affaiblie par son incapacité à se réformer ; les vérités révélées et la puissance de l'Église sont remises en cause par les philosophes des Lumières et les encyclopédistes : c'est « le règne de la critique » et l'affirmation du « tribunal de l'opinion. La société bouge, mais les institutions et les bénéficiaires du système ancien refusent le changement...

V. MILLIOT, Ph. MINARD, *La France d'Ancien Régime. Pouvoirs et société*, Malakoff, Armand Colin, « Coursus », 2018.

O. CHALINE, *La France au XVIII^e siècle (1715-1787)*, Paris, Belin, rééd. « Major Histoire », 2019.

J.-Y. GRENIER, *Histoire de la pensée économique et politique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette « Carré-Histoire », 2007.

Histoire de l'Italie moderne (XVII^e-XVIII^e siècle)

Elodie ORIOL

Mercredi 12h-15h

histoire moderne

Ce cours portera sur la construction sociale, culturelle et politique de l'Italie de la seconde modernité, en soulignant les spécificités de cet espace, morcelé en de multiples États, objet des convoitises des grandes puissances. Les séances permettront notamment de mettre en évidence la diversité des

régimes politiques de la péninsule italienne (duchés, républiques, monarchies, etc.), la composition sociale de sa population (du petit peuple au patriciat en passant par les artisans), comme les caractéristiques des structures sociales et religieuses (corporations, paroisses, etc.) qui encadrent la vie des habitants. Une attention particulière sera portée à la croissance urbaine et au paysage urbain, ainsi qu'au rôle politique des villes au cours de la période étudiée. Les aspects culturels seront également pris en considération pour aborder l'Italie en tant que foyer de création artistique et littéraire, et lieu d'attraction pour les autres pays européens.

J. BOUTIER, J.-C. WAQUET, S. LANDI, *Le temps des Italies (XII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Passés composés, 2023.

C. BRICE, *Histoire de l'Italie*, Paris, Perrin, 2002.

F. BRIZAY, *L'Italie à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2001.

D. CARRANGEOT, E. CHAPRON et H. CHAUVINEAU, *Histoire de l'Italie du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Colin, 2015.

P. MILZA, *Histoire de l'Italie: des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2005.

Histoire des femmes en Europe (XIX^e-XXI^e siècles)

Suzy TOSON

Mercredi 18h-21h

histoire contemporaine

Ce cours propose une approche thématique de l'histoire des femmes en Europe entre les XIX^e et XXI^e siècles. En envisageant les femmes comme des actrices de l'histoire, il s'agira d'explorer l'évolution du rôle et de la place de ces dernières dans les sociétés européennes durant cette période. Longtemps grandes oubliées de l'historiographie, ce cours entend revisiter les événements de l'histoire contemporaine européenne (de la Révolution française à la lutte pour les droits à la fin du XX^e, en passant par les guerres mondiales) à l'aune de la présence féminine et mettre en avant l'expérience vécue des femmes. La perspective transnationale sera privilégiée et une attention toute particulière sera portée à l'épistémologie de l'histoire des femmes. En effet, depuis son apparition dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'histoire des femmes a provoqué de nombreux débats, discussions et controverses, irrémédiablement liés à son établissement comme champ scientifique légitime.

G. FRAISSE, M. PERROT (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Le XIX^e siècle*, t. IV, Paris, Plon, 1991.

F. THÉBAUD (dir.), *Histoire des femmes en Occident, Le XX^e siècle*, t.V, Paris, Plon, 1992.

Y. RIPA, *Les Femmes, actrices de l'histoire, France, 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2002.

Les Afriques au XX^e siècle

Adrien NERY

Lundi 9h-12h

histoire contemporaine

A travers une approche chronologique et thématique, ce cours a pour objectif de familiariser les étudiantes avec les grands repères de l'histoire du continent africain au XX^e siècle. Il s'agit d'étudier les mécanismes de domination politique, économique, sociale et culturelle qui caractérisent l'ordre colonial, de comprendre comment les résistances et les contestations de cette domination aboutissent à la décolonisation du continent et enfin d'identifier les dynamiques et les défis que rencontrent les Etats africains après l'indépendance. On abordera les grandes problématiques de l'histoire du continent tout en veillant à restituer la pluralité des espaces qui nous conduit à parler des Afriques (Afrique du Nord, Afrique occidentale, Afrique australe...) et à interroger la diversité des ordres coloniaux : britannique, français, portugais, belge...

F. COOPER, *L'Afrique depuis 1940*, Paris, Payot, 2008.

E. M'BOKOLO, *Afrique noire. Histoire et civilisation XIX^e-XX^e siècles*. Paris, Hatier, 2004

- B. DROZ, *Histoire de la décolonisation au XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2009.
 B. PHAN, *Colonisation et décolonisation (XVIe -XXe siècle)*, Paris, PUF, 2017 (1ère éd. 2009)
 H. D'ALMEIDA, *L'Afrique du XXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013 (1ère éd. 1993).

Histoire du Maghreb contemporain

Laura ORBAN

Lundi 18h-21h

histoire contemporaine

Ce cours explore l'histoire du Maghreb contemporain en portant la focale sur la période coloniale et post-coloniale. Il s'intéresse notamment aux évolutions politiques, sociales et culturelles de la région du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Les étudiant.e.s seront, entre autres, amené.e.s à questionner les définitions géographiques attribuées au Maghreb, les ruptures et continuités entre le pré- et l'après-indépendances ainsi qu'à réfléchir aux enjeux relatifs à l'émergence des nationalismes et au processus de construction et pérennisation des États-nations. Se faisant, ce cours a pour objectif d'appréhender le Maghreb dans une histoire globale en s'intéressant aux circulations transnationales dont il fut le théâtre. En filigrane et au moyen de sources primaires et secondaires, ce cours tentera de raconter l'histoire contemporaine du Maghreb du point de vue de ces actrices et acteurs.

- C. COURREYE, Augustin JOMIER et Annick LACROIX, *Le Maghreb par les textes*, 5éd., Armand Colin, 2020.
 J. GANIAGE, *Histoire contemporaine du Maghreb*, Paris, Fayard, 1994.
 A. LAROUÏ, *L'histoire du Maghreb : un essai de synthèse*, Nouvelle éd., Paris, F. Maspero, coll. « Fondations », n° 32, 1982.

L'Amérique latine au XXe siècle

Armelle ENDERS

mardi 18h-21h

histoire contemporaine

Vers 1900, les empires espagnol et portugais en Amérique ont complètement cessé d'exister : à la vingtaine de républiques qui ont accédé à l'indépendance entre 1810 et 1830, est venu s'ajouter Cuba, libéré en 1898 de la domination espagnole au terme de la guerre hispano-américaine. Les structures héritées du passé colonial et du XIXe siècle – la concentration foncière, la pauvreté, la discrimination raciale – sont progressivement, et parfois violemment, remises en cause. Le renforcement des États se traduit, après 1945, par des politiques de développement qui visent à résoudre les problèmes sociaux, à réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger, à intégrer politiquement les masses. La Révolution cubaine de 1959 fait de la région l'un des « fronts chauds » de la guerre froide et suscite l'intervention des États-Unis qui soutiennent la mise en place de nombreuses dictatures militaires d'extrême droite. Le retour à la démocratie s'accompagne de profondes transformations sociales, culturelles et religieuses. Au-delà des convergences et des traits communs qui unissent la plupart des pays latino-américains, le cours entend insister sur la diversité d'une aire culturelle qui s'étend du Rio Grande (frontière au nord avec les États-Unis) à la Terre de Feu.

- F. CHEVALIER, *L'Amérique latine, de l'Indépendance à nos jours*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 1993 2e édition refondue.
 O. DABENE, *L'Amérique latine au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1994.
 A. ROUQUIE, *Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident*, Paris, Le Seuil, Nouvelle édition revue et augmentée, « Points », 1998.
 P. VAYSSIÈRE, *L'Amérique latine, de 1890 à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, 1996.
 C.VENTURA, *Géopolitique de l'Amérique latine*, Paris, Eyrolles, 2023.

§ Préprofessionnalisation (M3P)

Introduction aux métiers des archives et du patrimoine

Françoise JANIN et Christian HOTTIN

Vendredi 9h-12h

Ce cours s'adresse plus particulièrement aux étudiantes de licence qui souhaitent poursuivre leurs études en master dans les domaines du patrimoine et des archives, notamment au sein des masters proposés par l'Université Paris 8. Il est constitué, en alternance, de séances consacrées à l'histoire et au fonctionnement des institutions du patrimoine (avec une attention soutenue aux différents corps de métiers qui y exercent) et de séances expliquant ce que sont les archives, le cadre institutionnel et juridique français, les différents métiers qui travaillent à leur collecte, conservation et mise en valeur (avec une attention soutenue à la profession d'archiviste). Dans la mesure du possible et si les conditions sanitaires le permettent, les séances en salle à Paris 8 seront complétées par des visites en institutions ou des parcours urbains à thématique patrimoniale.

Anne BOTH, *Le sens du temps, Le quotidien d'un service d'archives départementales*, Toulouse, Anacharsis, 2017.

Edouard BOUYE, *L'archiviste dans la cité : un ver luisant*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2017.

Bruno GALLAND, *Les Archives*, Paris, PUF, 2020 (coll. Que sais-je ?)

« Patrimoine, une histoire politique » (Pascale Goetschel, Vincent Lemire et Yann Potin dir.) numéro spécial de *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 137, janvier mars 2018.

Yann POTIN et Christian HOTTIN, *Le patrimoine : pourquoi ? comment ? jusqu'où ?*, Paris, La documentation française, 2014 (coll. La documentation photographique, n° 8099).

Métiers de l'enseignement : Enseigner l'histoire à l'école, au collège et au lycée

Olivier COQ

mardi 18h-21h

Ce cours propose une réflexion sur le fonctionnement du système éducatif et les enjeux autour de l'enseignement aujourd'hui. Il a pour but de faire comprendre le cadre dans lequel l'enseignement se déploie, de présenter les grands chantiers, les grands débats contemporains autour de l'éducation. Après une présentation initiale sous forme de cours, les séances prennent ensuite la forme d'exposés thématiques suivis d'un dialogue. Une attention particulière est portée aux enjeux de l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

J-L AUDUC, *Le système éducatif français aujourd'hui : de la maternelle à la terminale, un état des lieux* (édition 2021-2022), Hachette Education, 2021.

Métiers du journalisme

Sylvain PATTIEU

Jeudi 9h-12h

Ce cours vise à donner aux étudiantes une idée de la grande diversité des métiers du journalisme et des enjeux cruciaux qui leur sont liés dans le monde contemporain. Il propose également quelques clefs pour la préparation des concours d'écoles de journalisme. Ce cours exige des étudiantes un engagement actif et un travail continu à l'oral comme à l'écrit, puisqu'il s'agira d'approfondir la connaissance de l'actualité, de travailler des exercices spécifiques des concours d'écoles de journalisme, de rédiger des articles, d'apprendre à connaître le vocabulaire de la presse et de divers médias. Des journalistes professionnels interviendront dans certaines séances pour présenter leur métier et en débattre.

Deuxième semestre (S4)

§ Introductions

La cité grecque et ses institutions à l'époque classique et hellénistique

Adrian ROBU
Mardi 9h-12h

Histoire ancienne

La cité-État (*polis*) est la principale forme d'organisation politique en Grèce ancienne et, depuis plus d'un siècle, le fonctionnement des institutions civiques grecques fait l'objet de débats historiographiques. À travers l'examen des sources textuelles et archéologiques, l'enquête nous amènera à étudier la cité grecque, ses composantes humaines et ses institutions à l'époque classique et hellénistique. Nous nous intéresserons à la définition de la citoyenneté grecque et nous verrons qu'une cité est une communauté politique, qui s'inscrit dans un territoire et qui peut être gouvernée par différents régimes (oligarchie, démocratie, tyrannie). De même, l'analyse relèvera les innovations institutionnelles qui ont permis à la cité grecque de fonctionner et de s'adapter dans l'Antiquité, ou encore de s'intégrer dans des constructions politiques plus larges (confédérations, royaumes).

M. H. Hansen, *Polis. Une introduction à la cité grecque*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Cl. MOSSE, *Les institutions grecques à l'époque classique*, Paris, Armand Colin, 2008.

Dossier sur « le politique en Grèce ancienne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 69, 3, 2014, p. 605-775 (accès en ligne : <https://www.cairn.info/revue-Annales-2014-3.htm>).

Les royaumes hellénistiques (IV^e siècle avant J.-C. / 1^{er} siècle avant J.-C.)

Marie-Pierre DAUSSE

Mardi 15h-18h

Histoire ancienne

Les conquêtes d'Alexandre entraînent des bouleversements majeurs dans le monde grec et la naissance des royaumes hellénistiques. En 30 avant J.-C. disparaît le dernier royaume hellénistique avec la mort de la reine Cléopâtre VII. À partir d'une documentation variée, nous évoquerons les problématiques essentielles de ces trois siècles d'histoire, en nous attachant à montrer les particularités de chaque royaume. Il sera question, par exemple, des différents cadres et échelles de pouvoirs ou encore de la rencontre entre les Grecs et les autres populations.

P. FRÖHLICH, *Les Grecs en Orient. L'héritage d'Alexandre (IV^e-I^{er} av. J.C.)*, dossier 8040 de la documentation photographique, Paris 2004.

L. SEVE, *Atlas du monde hellénistique (336-31 av. J.-C.). Pouvoir et territoires après Alexandre le Grand*, Paris, Autrement, 2011.

M.-F. BASLEZ, *Histoire politique du monde grec*, Paris, Nathan, 1994.

Introduction à l'histoire du monde islamique médiéval (VII^e-XV^e siècle)

Joël CHANDELIER

Jeudi 15h-18h

Histoire médiévale

Ce cours se propose de proposer une première approche du monde islamique médiéval dans toute sa complexité. On s'attardera sur l'histoire politique et la constitution progressive d'espaces régionaux cohérents, mais aussi sur l'histoire culturelle, religieuse ou sociale, en étudiant la naissance d'un véritable espace global, couvrant et unifiant trois continents.

S. DENOIX, H. RENEL, *Atlas des mondes musulmans médiévaux*, Paris, CNRS Editions, 2022.

Ph. SENAC, *Le monde musulman des origines au XI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2018 (4^e éd.)

Ch. PICARD, *Le monde musulman du XI^e au XV^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2019.

Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval (V^e-XV^e siècle)

Carole MABBOUX

Lundi 12h-15h

Histoire médiévale

Le cours propose une synthèse des évolutions qu'a connues le monde occidental, de la chute de Rome à la Renaissance. Il a pour but d'aider les étudiant.e.s à se familiariser avec la chronologie de cette longue période et avec les notions qu'utilise l'historiographie pour la décrire, sur lesquelles les historien.ne.s ne s'accordent pas toujours (les « invasions barbares », la « mutation féodale », les hérésies, par exemple). Ayant vocation à enrichir la culture historique des étudiant.e.s, chaque séance alliera 1) un cours approfondissant un point chronologique et thématique, 2) la présentation d'une source et 3) l'exposé d'un débat historiographique. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à participer chaque semaine à l'une de ces trois parties à travers un court travail préparatoire.

M. BALARD, J.-P. GENET, M. ROUCHE (dir.), *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2016 (6e éd.).

J. CHANDELIER, *L'Occident médiéval, d'Alaric à Léonard (400-1450)*, Paris, Belin, 2021.

La Méditerranée à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)

François LAVIE

Vendredi 9h-12h

histoire moderne

L'objet de ce cours est de proposer une introduction à l'histoire de la Méditerranée entre la fin du XVe siècle et le milieu du XVIIIe siècle. Cette période est marquée, dans l'espace méditerranéen, par des rivalités et des affrontements entre les puissances espagnole, française et ottomane, mais aussi par des échanges et des mobilités intenses qui font de cette mer intérieure un espace-carrefour entre l'Occident, l'Orient et l'Afrique du Nord. Le cours ménagera à la fois une progression chronologique attentive aux évolutions sur la longue durée, et une progression thématique qui permettra de couvrir différents aspects de l'histoire méditerranéenne à l'époque moderne. Seront ainsi abordés la guerre de course et le commerce des captifs, phénomènes endémiques au monde méditerranéen jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les échanges économiques qui traversent et connectent la Méditerranée à différentes échelles, ou encore le rôle des institutions politiques et juridiques qui contrôlent et régulent la mobilité des hommes et des marchandises (consulats, ports francs, autorités sanitaires) dans des sociétés encore largement définies par le poids des appartenances religieuses et communautaires.

Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 3 t., Paris, Armand Colin, 2017 (1^{ère} éd. 1949).

Guillaume CALAFAT et Mathieu Grenet, *Méditerranées : une histoire des mobilités humaines (1492-1750)*, Paris, Seuil, 2023.

Jean CARPENTIER et François LEBRUN (dir.), *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Seuil, 1998 (ou édition plus récente).

Culture, croyances et société dans la France du XVII^e siècle

Anne BONZON

Mercredi 9h-12h

histoire moderne

Sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV, la France, pays le plus peuplé d'Europe, connaît en apparence une période brillante, qui a valu au XVII^e siècle l'appellation de « Grand Siècle ». Le faste de la cour de Versailles, le rayonnement de l'art et de la littérature classiques, l'épanouissement de la Réforme catholique ne doivent pourtant pas faire oublier que ce siècle est aussi marqué par les guerres, les épidémies, les crises de subsistance, les révoltes populaires, la persécution de tous ceux qui refusent de se voir imposer la croyance officielle.

Le cours abordera ces différents aspects à la lumière des recherches récentes.

A. CROIX, J. Quéniart, *Histoire culturelle de la France*, t. 2, *De la Renaissance à l'aube des Lumières*, Paris, Seuil, 2005 (Points Seuil).

J. CORNETTE, *L'affirmation de l'État absolu 1492-1652*, Paris, Hachette coll. Carré, 2016 (rééd.).

J. CORNETTE, *Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Paris, Hachette coll. Carré, 2016 (rééd.).

L'Empire ottoman, v. 1300-1922

Benjamin LELLOUCH

Jeudi 9h-12h

histoire moderne

Par sa durée, son extension géographique, la richesse des archives qu'il a léguées, l'Empire ottoman occupe une place singulière dans l'histoire de l'Islam. La Maison d'Osman fut à la tête d'une principauté conquérante qui se mua en un Empire à l'autorité duquel des millions de sujets musulmans et chrétiens obéissaient. La réorganisation de l'Etat ottoman au XIX^e siècle n'empêcha pas sa chute au lendemain de la Première Guerre mondiale, mais l'héritage ottoman a façonné de manière décisive les Balkans et le Moyen-Orient contemporains.

O. BOUQUET, *Les Ottomans. Questions d'orient*, Paris, La Documentation française (La Documentation photographique), 2018.

O. BOUQUET, *Pourquoi l'Empire ottoman ? Six siècles d'histoire*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2022.

E. ELDEM, *L'Empire ottoman*, Paris, PUF (Que sais-je ?), 2022.

F. GEORGEON, N. VATIN, G. VEINSTEIN (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015.

R. MANTRAN (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 1989.

Histoire culturelle de la France au XX^e siècle

Marie-Cécile BOUJU

Lundi 18h-21h

histoire contemporaine

Ce cours traite de l'histoire des principaux objets (imprimés, images, arts du spectacle, audiovisuel) et des pratiques culturels des Français depuis la Belle Époque jusqu'au développement du numérique. Les cultures dites « légitime », « populaire » et de masse seront abordées et replacées dans leur contexte politique, juridique et économique.

Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine, Paris, PUF, 2010.

Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959, Paris, Larousse, 2001

F. CHAUBET et L. MARTIN. *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2011, 296 p.

P. GOETSCHER et E. LOYER. *Histoire culturelle de la France : de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2018, 288 p. (Cursus, Histoire)

P. ORY et J.-F. SIRINELLI, *Les Intellectuels en France : De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2002, 288 p.

Capitalisme, industrialisation et sociétés en Europe occidentale au XIX^e siècle

Jean-Luc MASTIN

Vendredi 12h-15h

histoire contemporaine

Ce cours est une introduction à l'histoire économique et sociale contemporaine, centrée sur trois pays d'Europe occidentale (France, Royaume-Uni, Allemagne) au cours du long XIX^e siècle (années 1780 – 1914). L'industrialisation et les développements du capitalisme ont provoqué des mutations économiques et sociales durables : émergence du prolétariat et constitution d'une « classe

ouvrière » ; « question sociale » et premières législations sociales ; affirmation du salariat et montée des « classes moyennes » ; triomphe de la bourgeoisie d'affaires et émergence de la grande entreprise ; organisation du patronat... Certes la chronologie et les formes de ces mutations ne sont pas les mêmes partout : pour comprendre, il faut comparer.

P. FRANÇOIS, Claire LEMERCIER (dir.), *Sociologie historique du capitalisme*, Paris, la Découverte, 2021.

F. JARRIGE, M. FONTAINE, N. PATIN (dir.), *Le travail en Europe occidentale, 1830-1939*, Paris, Atlande, 2021.

A. LESPAGNOL et J. M. GAILLARD, *Mutations économiques et sociales, 1780-1880*, Paris, Armand Colin, 2005.

P. VERLEY, *La révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997.

Histoire mondiale des migrations, XIX^e-XX^e siècles

Caroline DOUKI

Jeudi 18h-21h

histoire contemporaine

Les migrations de population ne commencent pas à l'époque contemporaine, mais depuis la fin du XVIII^e siècle, pour des motifs politiques, économiques et maintenant environnementaux, elles présentent des caractères massifs et inédits. Le cours présentera ces mobilités transnationales dans toutes leurs dimensions (démographiques, économiques, sociales, politiques et culturelles), en montrant comment ces circulations sont tout à la fois des vecteurs, des conséquences et des symboles de la mondialisation. On expliquera ce que les migrations représentent pour l'ensemble des pays concernés et ce qu'elles impliquent pour les migrant.e.s. Seront notamment étudiées les questions posées par les périls du voyage, l'exil politique, le contrôle policier, la xénophobie et le racisme, la défense des droits des migrants, sans oublier les conditions du travail immigré et tous les enjeux économiques qui sous-tendent ces migrations. Les exemples proposés montreront que les enjeux migratoires ne peuvent se comprendre qu'en plaçant l'analyse à l'échelle du monde. Le travail des étudiantes pour ce cours devra faire une large place à la lecture de la production historiographique et à l'analyse de documents historiques

N. GREEN, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002.

K. BADE, *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2002.

J. DAKHLIA et al. (éd.), *Les Musulmans dans l'histoire de l'Europe*, 2 tomes, Paris, Albin Michel, 2011 et 2013.

D. DIAZ, *En exil. Les réfugiés en Europe, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Folio Gallimard, 2021.

M.-C. BLANC-CHALEART, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2001.

§ Tremplin

Tremplin Master : lectures critiques

Vincent MILLIOT

Mercredi 12h-15h

L'histoire est fréquemment convoquée dans les discours politiques et le débat public. Elle représente une source d'inspiration pour de nombreuses productions culturelles (films, romans, bandes dessinées...). Elle constitue la toile de fond des préoccupations relatives au patrimoine. Les enjeux et, parfois, les affrontements mémoriels la traversent. Mais qu'est-ce que faire de l'Histoire comme métier et comme discipline scientifique ? Quelles sont les grandes questions que se posent les historien.ne.s ? Quels sont les objets de l'histoire ? Comment les centres d'intérêt et les méthodes des historien.ne.s évoluent-ils ? En quoi les récits historiques ont-ils des caractéristiques propres qui

les distinguent d'autres récits ? Ce cours propose une première initiation aux réflexions qui peuvent conduire vers la recherche. Pour bien faire de l'Histoire aujourd'hui, il importe de s'appropriier les travaux des historiens et des historiennes qui, depuis un siècle, ont profondément renouvelé les méthodes et les problématiques cette discipline. Ainsi ont-ils élargi le champ de nos connaissances sur les sociétés.

A. PROST, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, Points Seuil, 1996.

Méthodologie renforcée

Histoire ancienne

vendredi 15h-18h

Cours d'histoire ancienne aura notamment pour objet de renforcer la méthodologie de la dissertation et du commentaire de document. La thématique sera précisée ultérieurement.

§ Double cursus Histoire- Science politique

Situation coloniale et développement, XXe-XXIe siècle

Camille AL DABAGHY et Armelle ENDERS

mardi 12h-15h

La partie « histoire » de ce cours portera sur les politiques et conceptions de la « mise en valeur », puis du « développement », dans les pays ayant été placés sous domination coloniale. Plusieurs séances seront consacrées à l'Amazonie, comme frontière coloniale, comme enjeu du développement durable et question transnationale.

F.-M. LE TOURNEAU, *L'Amazonie. Histoire, géographie, environnement*, Paris, CNRS Éditions, 2019.

P. SINGARAVELOU (dir.), *Les empires coloniaux*, Paris, Points, 2012.

HORAIRE DES COURS DE DEUXIEME ANNEE (L2)

Premier semestre (S3)

S3	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L2 introduction Histoire contemporaine A.Nery <i>Histoire des Afriques</i>	L2 introduction Histoire médiévale C. Verna <i>L'Occident médiéval</i>	L2 introduction Histoire médiévale A-M. Helvétius <i>Le christianisme</i>	L2 M3P(prépro) Métiers du journalisme S. Pattieu	L2 M3P(prépro) Métiers du patrimoine C. Hottin et C. Janin
12h-15h	L2 Introduction Histoire antique N. Kyriakidis <i>Le sanctuaire de Delphes</i>		L2 introduction Histoire moderne E. Oriol <i>L'Italie moderne</i>		
15h-18h	L2 introduction Histoire antique J. Bothorel <i>La République romaine</i>			L2 introduction Histoire moderne P. Minard <i>La France des Lumières</i>	
18h-21h	L2 introduction Histoire contemporaine L. Orban <i>Le Maghreb contemporain</i>	L2 introduction Histoire contemporaine A.Enders <i>L'Amérique latine</i>	L2 introduction Histoire contemporaine S. Toson <i>Histoire des femmes</i>		
		L2 M3P(prépro) Métiers de l'enseignement O.Coq			

Deuxième semestre (S4)⁴

S4 (provisoire)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h		L2 Introduction Histoire antique A.Robu <i>La cité grecque</i>	L2 introduction Histoire moderne A.Bonzon <i>Culture, croyances</i> <i>et société</i>	L2 introduction Histoire moderne B.Lellouch <i>L'Empire ottoman</i>	L2 introduction Histoire moderne F. Lavie <i>La Méditerranée</i>
12h-15h	L2 Introduction Hist. médiévale C.Mabboux <i>L'Occident</i> <i>médiéval</i>	EC spécifique hist-sepo C.Al Dabaghy / A.Enders <i>Situation coloniale</i> <i>et développement</i>	L2 Tremplin lectures critiques V.Milliot		
					L2 introduction histoire contemporaine J-L. Mastin <i>Capitalisme et</i> <i>industrialisation</i>
15h-18h		L2 Introduction Histoire antique M-P. Dausse <i>Les royaumes</i> <i>hellénistiques</i>		L2 Introduction Histoire médiévale J. Chandelier <i>Le monde</i> <i>islamique</i>	L2Tremplin Méthodologie renforcée
18h-21h	L2 introduction histoire contemporaine M-C. Bouju <i>Histoire culturelle</i>			L2 introduction histoire contemporaine C.Douki <i>Les migrations</i>	

⁴ Horaires provisoires.

LA TROISIEME ANNEE DE LICENCE (L3)

STRUCTURE DE LA FORMATION

Simple licence histoire

§ Cinquième semestre (S5)

UE13 Tech & spéc histor.	<i>Thématique A</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	6 ECTS
UE14 Mineure hst ou ext.	<i>Mineure 5</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 6</i>	3 heures	3 ECTS
UE15 Exp. pro.	<i>Stage</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Sixième semestre (S6)

UE16 Tech & spéc histor.	<i>Thématique C</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i> ou EC de géographie*	3 heures	6 ECTS
UE17 Mineure hst ou ext.	<i>Mineure 7</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Mineure 8</i>	3 heures	3 ECTS
UE18 Exp. pro.	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (préprofessionnalisation)</i>	3 heures	3 ECTS

*mineure renforcée "Enseigner l'histoire et la géographie"



Le cours de sciences auxiliaires peut être suivi au 5^e ou au 6^e semestre.

Double cursus histoire / science politique

§ Cinquième semestre (S5)

UE9 hst	<i>Thématique A</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique ou science auxiliaire (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE9 scpo	<i>Théories de la démocratie</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Etudes sur le genre</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Médias et espace public</i>	3 heures	8 ECTS
UE10 transv.	<i>M3P pro</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>EC Langue</i>	3 heures	3 ECTS

§ Sixième semestre (S6)

UE11 hst	<i>Thématique C</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	6 ECTS
	<i>Thématique ou science auxiliaire (au choix)</i>	3 heures	6 ECTS
UE11 scpo	<i>Politique et société</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Politique et environnement</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Tutorat de mémoire, stage ou projet</i>	3 heures	8 ECTS
UE12 transv.	<i>Mémoire de licence</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin (concours)</i>	3 heures	3 ECTS

Double licence histoire-anglais

§ Cinquième semestre (S5)

UE histoire	<i>Thématique A</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Thématique B</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Historiographie</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Suivi tutorat mémoire (si mémoire en histoire)</i>	--	--
UE anglais	<i>Littératures anglophones</i>	2h30	5 ECTS
	<i>phonétique/phonologie</i>	2h30	4 ECTS
	<i>Traduction</i>	3h	5 ECTS
	<i>Civilisation</i>	2H30	5 ECTS
	<i>Linguistique : société</i>	2H30	5 ECTS
	<i>Suivi projet tutoré (si choisi en anglais)</i>	--	--
UE transv.	<i>EC spécifique</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Langue B</i>	3 heures	3 ECTS

§ Sixième semestre (S6)

UE histoire	<i>Thématique C</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Thématique D</i>	3 heures	8 ECTS
	<i>Science auxiliaire</i>	3 heures	8 ECTS
UE anglais	<i>Littératures anglophones : niveau avancé</i>	2h30	6 ECTS
	<i>Grammaire pratique de l'anglais 4</i>	2H30	6 ECTS
	<i>Civilisation des pays anglophones 4</i>	2H30	6 ECTS
	<i>Linguistique : discours</i>	2H30	6 ECTS
UE transv.	<i>Au choix : mémoire de licence en histoire ou projet tutoré en anglais</i>	3 heures	3 ECTS
	<i>Tremplin préprofessionnalisation (en anglais, annuel, distanciel)</i>	3 heures	3 ECTS

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

§ Thématiques

Durant la L3, les étudiantes doivent s'inscrire à quatre cours de thématique (**un dans chacune des quatre périodes de l'histoire**, deux au S5 et deux au S6). Ces cours reposent sur une approche par thèmes historiques délimités, dont l'étude approfondie introduit aux sources, à l'historiographie et aux recherches les plus récentes.

§ Historiographie

Ce cours présente les différentes écoles historiques et les enjeux historiographiques sur la longue durée, de l'Antiquité aux courants les plus récents. Il propose une véritable réflexion épistémologique sur l'histoire, sa définition, ses objets et son positionnement par rapport aux autres sciences sociales.

§ Sciences auxiliaires

Le travail de l'historienne mobilise des savoirs non strictement historiques et des techniques spécifiques. Ces cours proposent donc d'initier les étudiantes aux langues anciennes ou d'approfondir leur pratique de ces langues (latin ancien et médiéval, grec ancien, ancien français), mais aussi d'acquérir d'autres outils nécessaires à la recherche en histoire : informatique ; paléographie ; épigraphie ; techniques de l'archéologie...

En L3, les cours de latin et de grec ancien peuvent aussi être validés comme cours de langue.

§ Le mémoire de licence

Les étudiantes rédigent un mémoire d'une vingtaine de pages (40 000 signes) sur une question d'histoire proposée par les enseignantes du département, en utilisant une bibliographie bâtie en partie par elles-mêmes. Ce mémoire est l'occasion de se former à la présentation synthétique et critique de positions divergentes et complémentaires sur une question précise. Il est défendu par l'étudiante lors d'une soutenance à la fin du S6.

Chaque étudiante est suivie par deux enseignantes titulaires tout au long de l'année de L3 : une tutrice qui assure les séances de méthodologie et qui vérifie la progression du travail des étudiantes ; une référente scientifique, qui propose le sujet et suit la rédaction du mémoire, sur la base de sa spécialité. Si elles le souhaitent, les étudiantes peuvent demander l'aide des tutrices.

Après avoir consulté la liste des thèmes proposés (disponible sur le site du département à la mi-septembre), chaque étudiante doit trouver une enseignante titulaire pour accompagner son travail en tant que référente scientifique. Elle doit convenir d'un sujet avec elle, puis suivre ses conseils tout au long du semestre. En parallèle, les étudiantes doivent suivre toutes les séances de formation méthodologique avec leurs tutrices.

Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires au secrétariat d'histoire au début du mois de mars. La soutenance a lieu peu de temps après le dépôt, devant un jury composé de la tutrice et de la référente scientifique.

§ Stage

Les étudiantes de licence d'histoire doivent effectuer un stage obligatoire (de 3 à 8 semaines), en L2 ou L3, qui est suivi par un rapport de stage et une soutenance.

Le stage a pour but d'initier les étudiantes à un univers professionnel en rapport (archives, gestion documentaire, communication patrimoniale, enseignement, journalisme, édition, archéologie, humanités numériques...) ou non avec leurs études d'histoire, mais dans un milieu dans lequel les étudiantes souhaitent travailler plus tard.

Le rapport de stage et la soutenance ont pour but de les entraîner à l'expression écrite et orale.

	L2	L3
Semestre 4 (UE12)	M3P Stage Validation : participation à l'atelier organisé en janvier 2024 ou suivi d'un atelier SCUIO-IP	
Semestre 5 (UE 15)		Stage Note : Rapport de stage et soutenance avant fin du semestre 6.

Il est très fortement conseillé aux étudiantes de L2 de réaliser leur stage pendant leur 2^e année de licence ou pendant l'été entre les 4^e et 5^e semestres. Le stage sera validé en L3 à la suite de la soutenance de stage.

Les étudiantes qui effectuent leur stage l'été suivant leur année de L3 ne peuvent obtenir leur diplôme et redoublent donc leur année. Il n'y a pas de session 2.

Les étudiantes de L2 devront suivre un atelier qui est organisé à l'intersemestre (janvier 2024, date précise fixée ultérieurement). La participation à cet atelier est obligatoire et validera l'EC M3P Stage de L2.

Si la participation à cet atelier n'est pas possible (maladie, problème d'emploi du temps), les étudiantes devront participer à un atelier organisé par le SCUIO-IP : <https://www.univ-paris8.fr/Service-commun-universitaire-d-information-d-orientation-et-d-insertion> Dans ce cas, la validation de l'EC M3P se fera sur justificatif de présence établi par le SCUIO-IP.

Le responsable des stages dispose d'un réseau de correspondants qui permet de proposer différents stages, et de faire éventuellement face aux difficultés rencontrées par les étudiantes.

Le SCUIO-IP dispose de différents outils numériques pour vous accompagner dans vos candidatures (formation en ligne, grilles d'évaluation du CV et de la lettre de motivation, guide de préparation aux entretiens), et propose des rendez-vous individuels pour vous entraîner aux entretiens ou faire relire vos candidatures : vous pouvez les contacter à cette adresse : scuio@univ-paris8.fr Le SCUIO-IP met également en ligne des offres de stage reçues par des entreprises <https://www.univ-paris8.fr/-Offres-de-stage-service-civique->

Le SCUIO-IP (en salle A347) et la BU mettent à la disposition des étudiantes de la documentation pour les aider à construire leur projet professionnel.

Pour préparer leur convention de stage, les étudiantes doivent contacter la responsable des stages : Marie-Cécile Bouju (stages.histoire@univ-paris8.fr) Celle-ci leur précisera les modalités, les attentes et la manière de procéder, et signera la convention de stage. Les rendez-vous sont à prendre sur l'intranet, application Rendez Vous Etudiant.

Conditions de réalisation du stage :

- il n'est pas rémunéré ;
- il donne lieu à la rédaction d'une convention de stage (fourni par le département d'histoire) en trois exemplaires signés par les différentes parties : stagiaire ; établissement d'accueil ; responsable des stages ;
- il s'effectue sur le territoire français ;
- il dure 3 à 8 semaines (soit 105 à 280 h.) à répartir sur moins de deux mois (fractionnable), ce qui suppose que l'étudiant aménage son emploi du temps et prévoit d'y consacrer une partie de son temps de vacances. Les étudiantes qui souhaitent faire leur stage dans l'enseignement doivent effectuer :

Enseignement primaire : au moins 39 h.

Enseignement secondaire : au moins 27 h.

- il doit respecter les principes fondamentaux de neutralité et d'indépendance du service public d'éducation. En aucun cas, un stage prévu dans un organisme, association ou établissement à vocation communautaire, politique ou religieuse ne sera accepté ;
- il se conclut par un rapport de stage produit par l'étudiant à la fin du stage. Ce mémoire sera discuté lors de la soutenance avec le tuteur qui l'aura encadré et/ou l'enseignant qui l'aura suivi. À l'issue de la soutenance, une note permettra de valider l'EC correspondant (L3, S5 : Stage). Il n'y a pas de session 2 ou rattrapage.

Les étudiantes qui ont un contrat dans le cadre des Cordées de la réussite ou d'AED sont dispensés de stage, mais doivent rendre et soutenir un rapport sur leur activité.

Les conseils pour la rédaction du rapport de stage sont diffusés en ligne, sur le site du département d'histoire.

Trois sessions de soutenance sont organisées :

- en octobre ;
- après les vacances de printemps ;
- en juin.

Les étudiantes en double licence Sciences po-Histoire sont dispensés de validation des EC M3P et EC Stage. Mais la responsable des stages peut leur délivrer une convention s'ils souhaitent en faire un.

Les étudiantes en double licence Anglais-Histoir sont dispensés de validation de l'EC Stage.

Pour les étudiantes en licence d'histoire, les stages facultatifs supplémentaires sont possibles, en accord et après discussion avec la responsable des stages. Ils donnent droit à une convention de stage, mais ne débouchent ni sur un rapport, ni sur une soutenance et ni sur une note. Condition *sine qua non* pour obtenir une convention : être inscrit à l'université Paris 8 en licence d'histoire.

LISTE DES COURS (L3)

Thématiques

§ **histoire ancienne**

- Greco et non-Greco sur les rives de la mer Noire dans l'Antiquité—Adrian ROBU (1^{er} semestre)
- La fabrique de l'empire romain (III^e siècle av. J.-C. – I^{er} siècle av. J.-C.) – Julie BOTHOREL (1^{er} semestre)
- Épire et Macédoine aux époques classique et hellénistique – Marie-Pierre DAUSSE (2^e semestre)

§ **histoire médiévale**

- Vivre, travailler et consommer au village : une histoire des campagnes médiévales (XI^e-XV^e s.) – Catherine VERNA (1^{er} semestre)
- Langage, écriture et sociétés, de l'histoire-monde à l'Occident médiéval – Martin GRAVEL (2^e semestre)
- Histoire des sociétés urbaines : Italie et Flandre (XI^e-XIV^e siècle) – Carole MABBOUX (2^e semestre)

§ **histoire moderne**

- Les « vies fragiles » : travail, misère et pauvretés – Vincent MILLIOT (1^{er} semestre)
- Clergé et société en France (XVI^e-XVII^e siècles) – Anne BONZON (1^{er} semestre)
- La formation de la classe ouvrière en France et en Angleterre, 1700-1850 – Philippe MINARD (2^e semestre)

§ **histoire contemporaine**

- Une histoire de l'activisme politique aux Etats-Unis, de la Seconde Guerre mondiale à Black Lives Matter – Pauline PERETZ (1^{er} semestre)
- Luttes rurales et environnementales en Europe, XIX^e-XX^e siècles – Caroline Douki (1^{er} semestre)
- Fascismes et dictatures dans l'Europe de l'Entre-deux-guerres—Marie-Anne MATARD-BONUCCI (2^e semestre)
- Patrons, patronats et mutations du capitalisme, XIX^e – XX^e s. – Jean-Luc MASTIN (2^e semestre)

§ **Historiographie**

- Lectures historiographiques (groupe 1) – Jean-David RICHAUD-MAMMERI (1^{er} semestre)
- Lectures historiographiques (groupe 2) – Sylvain PATTIEU (1^{er} semestre)

§ **Sciences auxiliaires**

- Initiation au latin médiéval – Carole MABBOUX (1^{er} semestre)
- Archéologie de la guerre et de la défense en Grèce ancienne (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.) – Nicolas KYRIAKIDIS (2^e semestre)
- Paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècles) – Anne BONZON (2^e semestre)
- Paléographie et initiation aux sources médiévales – Anne-Marie HELVETIUS (2^e semestre)
- Humanités numériques et méthodes quantitatives – Alexis DRACH (2^e semestre)

§ **Mémoire de licence**

- Atelier de méthodologie – Adrian ROBU et Benjamin LELLOUCH (1^{er} semestre)

§ **Cours spécifique double cursus histoire-anglais (1^{er} semestre)**

- Race, racisme, racialisation, XVIII^e-XXI^e siècle – Tim MC INERNEY et Pauline PERETZ

§ **Tremplin**

- Préparation aux concours administratifs – Olivier COQ (2^e semestre)
- Préparation aux concours d'enseignement en histoire – Ulas UYAR (2^e semestre)

DESCRIPTION DES COURS (L3)

Premier semestre (S5)

§ Thématiques

Grecs et non-Grecs sur les rives de la mer Noire dans l'Antiquité

Adrian ROBU

Mardi 15h-18h

histoire ancienne

Les Grecs installèrent plusieurs cités sur les rives de la mer Noire (le Pont-Euxin) aux VII^e-V^e siècles av. J.-C. Grâce à la progression des fouilles archéologiques et aux découvertes épigraphiques, on connaît aujourd'hui davantage ces communautés helléniques situées aux confins du monde grec. Ce cours s'intéresse aux traditions institutionnelles des cités pontiques et à leurs relations avec les populations locales. Les rapports entre Grecs et non-Grecs évoluent entre alliance et conflits dans l'Antiquité et les documents témoignent de l'existence de réseaux d'échange entre les cités grecques et les tribus indigènes. Pour cette analyse, la longue durée est privilégiée et l'enquête nous entraînera depuis l'époque archaïque jusqu'à l'époque hellénistique.

A. BRESSON, A. IVANTCHIK, J.-L. FERRARY (éd.), *Une koinè pontique. Cités grecques, sociétés indigènes et empires mondiaux sur le littoral nord de la Mer Noire (VII^e s. a. C.-III^e s. p. C.)*, Bordeaux, Ausonius, 2007.

A. ROBU, *La cité de Mégare et les établissements mégariens de Sicile, de la Propontide et du Pont-Euxin. Histoire et institutions*, Berne, Peter Lang, 2014 (accès en ligne : <https://doc.rero.ch/record/278055?ln=fr>).

C. MÜLLER, *D'Olbia à Tanais. Territoire et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époque classique et hellénistique*, Bordeaux, De Boccard, 2010.

La fabrique de l'empire romain (III^e siècle av. J.-C. – I^{er} siècle av. J.-C.)

Julie BOTHOREL

Mercredi 12h-15h

histoire ancienne

Ce cours est consacré à l'étude de l'empire que les Romains conquièrent et se constituent à l'époque républicaine, depuis les premiers affrontements avec Carthage en 264 av. J.-C. jusqu'à la prise de l'Égypte en 30 av. J.-C. En prenant appui sur les renouvellements historiographiques les plus récents, nous chercherons à analyser la nature de l'empire romain à l'époque républicaine, les mécanismes de contrôle et d'exploitation de l'espace impérial, ainsi que les rapports qui se nouent entre le pouvoir à Rome et des périphéries parfois lointaines. À partir de l'expérience historique représentée par l'empire romain, le cours invite à entamer une réflexion plus globale sur le fait impérial et l'impérialisme.

C. NICOLET, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, 2 vol., Paris, PUF, 2001 (3^e éd.).

J. FRANCE, *Tribut. Une histoire fiscale de la conquête romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 2021.

J. BURBANK et F. COOPER, *Empires : de la Chine ancienne à nos jours*, trad. de l'anglais par C. Jeanmougin, Paris, Payot, 2011.

Vivre, travailler et consommer au village : une histoire des campagnes médiévales (XI^e-XV^e s.)

Catherine VERNA

mercredi 9h-12h

histoire médiévale

Ce cours vous permettra d'aborder de front l'histoire économique et sociale du Moyen Âge à partir de l'étude des campagnes qui rassemblent plus de 90% de la population en Occident. Il faudra, sans doute, réviser la définition de « seigneurie » qui est le cadre de vie, de travail et d'échanges du Moyen Âge puis, je vous proposerai d'aborder des thèmes qui sont aussi ceux de la recherche : liberté et non liberté (la question du servage et de l'esclavage) ; environnement et aménagement du territoire (avec la création du village et des paysages) ; la vie matérielle (les objets dans la maison et l'apport de l'archéologie) ; l'industrie au village (le cas des exploitations minières et des mineurs) ; la question de la consommation paysanne, plus généralement celle des échanges du marché de village aux grandes places d'échanges internationales. Pour chacun de ces thèmes, autour desquels le cours sera organisé, je vous présenterai un bilan des acquis et nous traiterons d'études de cas. Il serait bon d'aborder ce cours de L3 avec des cadres chronologiques en place et quelques notions en tête. Ce sont celles que vous avez abordées en *Introduction à l'histoire médiévale* (seigneurie, féodalité). Je vous propose donc de relire vos notes et le manuel que vous avez utilisé pour cette *Introduction*.

Laurent FELLER, *Paysans et seigneurs au Moyen Âge, VIIIe-XVe siècles*, Paris, Armand Colin, 2007 (réédition en 2017).

Les « vies fragiles » : travail, misère et pauvretés en France et en Angleterre (XVIe-XVIIIe siècle)

Vincent MILLIOT

mercredi 15h-18h

histoire moderne

De la naissance à la mort, la vie fragile constitue dans l'Europe moderne la toile de fond de l'existence de la grande majorité des hommes et des femmes. Entre chômage et vagabondage, entre assistance, exclusion et répression le monde des pauvres est une caractéristique du monde préindustriel, rural et urbain. Largement appuyé sur des exemples concernant la France et l'Angleterre, il s'agira dans ce cours d'évoquer les mécanismes qui alimentent cette « grande armée des pauvres » dont le labeur peine à assurer la subsistance, les législations et les pratiques d'endiguement du paupérisme depuis le « beau XVIe siècle jusqu'à l'époque des Lumières. On évoquera encore les solidarités qui sont à l'œuvre et les stratégies de survie des plus pauvres, mais aussi les systèmes de représentation qui forgent les imaginaires collectifs à l'égard de la pauvreté. Précarité sociale, chômage de masse, remise en cause de l'État Providence disent aujourd'hui l'actualité de cette grande question historique.

Anne BEROUJON, *Peuple et pauvres des villes dans la France moderne. De la Renaissance à la Révolution*, Armand Colin, 2014

Arlette FARGE, *La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1986.

B. GEREMEK, *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours*, Paris, Gallimard, bibliothèque des histoires, 1986.

J.-P. GUTTON, *La société et les pauvres en Europe (XVIe-XVIIIe siècles)*, Paris, PUF, 1974.

Clergé et société en France (XVIe-XVIIe siècles)

Anne BONZON

Jeudi 9h-12h

histoire moderne

Dans une société orientée vers le salut éternel de ses membres, le clergé représente un intermédiaire essentiel. Considéré depuis le Moyen Âge comme l'un des trois ordres de la société, omniprésent, très visible, doté de privilèges, il constitue pourtant un groupe complexe, aux contours incertains, où l'on trouve des hommes et des femmes, des nobles et des roturiers, des reclus ou des actifs. Alors que les réformes protestantes du XVIe siècle remettent en cause la distinction entre clercs et laïcs et inventent de nouvelles formes d'encadrement des fidèles, le clergé catholique connaît à son tour un profond renouvellement. Après quelques rappels d'ordre institutionnel et théologique, le cours étudiera ces clergés dans toutes leurs composantes et leurs interactions avec la société. On s'interrogera sur l'origine sociale, la formation, le comportement, la situation matérielle, la

délinquance, les options théologiques et politiques de ce groupe, ainsi que sur ses relations avec les fidèles.

A. BONZON, M. VENARD, *La Religion dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, rééd. 2008.

B. HOURS, *Histoire des ordres religieux*, Paris, PUF, 2012.

F. LEBRUN (dir.), *Histoire de la France religieuse, Tome 2 : Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières*, Paris, Seuil, 1988.

Une histoire de l'activisme politique aux Etats-Unis, de la Seconde Guerre mondiale à *Black Lives Matter*

Pauline PERETZ

Lundi 12h-15h

histoire contemporaine

En juin 2020, à la suite de l'assassinat de George Floyd, de très nombreux Américains sont descendus dans les rues pour dénoncer la violence policière et le racisme systématique niché dans les institutions étatiques. Depuis le début du XX^{ème} siècle, l'histoire des Etats-Unis a été marquée par des vagues de contestation politique successives, correspondant à l'émergence de nouveaux acteurs sociaux - syndicats, groupes d'intérêt, mouvements sociaux, groupes contestataires... - remettant en cause le *statu quo*, politique, social et culturel. De la Seconde Guerre mondiale à *Black Lives Matter*, nous nous demanderons comment les acteurs politiques émergents ont contesté, de l'intérieur et de l'extérieur, les institutions politiques, comment ils ont imposé un renouvellement des codes et des référents, et obtenu, en cas de succès, des réformes politiques et sociales. Nous verrons aussi comment les institutions ont répondu à ces défis et quels effets ces réponses eurent sur les activistes eux-mêmes : radicalisation ou institutionnalisation.

Thomas C. Holt, *Le Mouvement. La lutte des Africains-Américains pour les droits civiques*, La Découverte, 2021.

Romain Huret (éd.), *Les conservateurs américains se mobilisent. L'autre culture contestataire*, Paris, Editions Autrement, 2008.

Frédéric Robert, *Révoltes et utopies. La contre-culture américaine dans les années 1960*, Presses universitaires de Rennes, 2011.

Caroline Rolland-Diamond, *Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Découverte, 2016.

Luttes rurales et environnementales en Europe, XIX^e-XX^e siècles

Caroline DOUKI

Vendredi 15h-18h

histoire contemporaine

! Les étudiantes ayant déjà suivi ce cours en L2 les années précédentes ne peuvent pas s'inscrire à ce cours !

Les inquiétudes et les luttes pour l'environnement ne sont ni une question nouvelle, ni une préoccupation inventée seulement par des milieux urbains privés de nature. En prenant en compte l'échelle européenne aux XIX^e et XX^e siècles, le cours présentera les liens entre la politisation du monde rural, les questions agraires (accès des paysans à la terre, défense des usages communautaires, réformes agraires demandées ou imposées...) et les enjeux environnementaux. Ce cours croisera donc l'histoire économique, sociale, politique et culturelle des mondes ruraux avec les perspectives nouvelles de l'histoire environnementale. Il proposera ainsi une culture historique générale sur les mondes ruraux européens aux XIX^e et XX^e siècles, en même temps qu'une initiation à un domaine historiographique particulièrement renouvelé et dynamique ces dernières années. Le travail des étudiantes pour ce cours devra faire une large place à la lecture de la production historiographique et à l'analyse de documents historiques.

J.-B. FRESSOZ, F. GRABER, F. LOCHER, G. QUENET, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, Repères La Découverte, 2014.

A-C. AMBROISE-RENDU, S. HAGIMONT, Ch.-F. MATHIS, A. VRIGNON, *Une histoire des luttes pour l'environnement, XVIIIe-XXe siècles. Trois siècles de débats et de combats*, Paris, Editions Textuel, 2021

F. DEMIER, J.-C. FARCY, *Les sociétés rurales (1830-1930) : historiographie, bibliographie, enjeux*, Paris, Belin, 2005.

C. EXCOFFIER, *1000 ans de révoltes paysannes. Une histoire d'émancipation et de défense des communs*, Marseille, l'Atinoir, 2019.

É. LYNCH, *Insurrections paysannes. De la terre à la rue. Usages de la violence au XXe siècle*, Paris, Vendémiaire, 2019.

§ Historiographie

Lectures historiographiques (groupe 1)

Sylvain PATTIEU

Mardi 12h-15h

Ce cours invite les étudiantes à mieux connaître les grands débats qui ont animé la discipline historique à travers les âges tout en les invitant à réfléchir aux méthodes de travail de l'historien et à la place de ce dernier dans la société. Du récit de la Guerre de Troie à l'écriture de la Première Guerre mondiale, de l'histoire événementielle aux Annales, les étudiant-e-s découvriront que la discipline historique, loin de fonctionner sur le mode de la compilation de savoirs figés, est soumise à de multiples évolutions. En étudiant des extraits de textes fondateurs de la discipline, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les différentes écoles historiques, tout en découvrant les orientations les plus récentes des débats historiographiques. Ces lectures ouvriront sur des discussions collectives.

C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, N. OFFENSTADT (dir), *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2010.

C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, *Les courants historiques en France XIXème et XXème siècles*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2007.

A. PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, Points Seuil, 1996.

Lectures historiographiques (groupe 1)

Jean-David RICHAUD-MAMMERI

Lundi 18h-21h

Ce cours invite les étudiantes à mieux connaître les grands débats qui ont animé la discipline historique à travers les âges tout en les invitant à réfléchir aux méthodes de travail de l'historien et à la place de ce dernier dans la société. Du récit de la Guerre de Troie à l'écriture de la Première Guerre mondiale, de l'histoire événementielle aux Annales, les étudiant-e-s découvriront que la discipline historique, loin de fonctionner sur le mode de la compilation de savoirs figés, est soumise à de multiples évolutions. En étudiant des extraits de textes fondateurs de la discipline, les étudiant-e-s pourront se familiariser avec les différentes écoles historiques, tout en découvrant les orientations les plus récentes des débats historiographiques. Ces lectures ouvriront sur des discussions collectives.

C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, N. OFFENSTADT (dir), *Historiographies, Concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2010.

C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, *Les courants historiques en France XIXème et XXème siècles*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2007.

A. PROST, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, Points Seuil, 1996.

§ Sciences auxiliaires - Premier semestre

Initiation au latin médiéval

Carole MABBOUX

Lundi 12h-15h

Dans ce cours, les étudiantes pourront apprendre (ou réviser) les bases de la langue latine et s'initier à la traduction de textes médiévaux, simples ou complexes en fonction du niveau de chacun et de chacune. Le cours ne suppose aucun prérequis en langue latine et est ouvert aux débutants comme aux latinistes plus expérimentés.

M. GOULLET et M. PARISSÉ, *Apprendre le latin médiéval. Méthode pour grands commençants*, Paris, Picard, 1996 (rééd. 2009).

F. GAFFIOT, *Dictionnaire latin-français*, Paris, Hachette éducation, 2000.

§ Mémoire de licence

Atelier de méthodologie

Adrian ROBU et Benjamin LELLOUCH

Lundi 15h-18h (B. LELLOUCH) et jeudi 15h-18h (A. ROBU)

Le mémoire de licence est un travail de longue haleine, qui nécessite des savoir-faire spécifiques et dont la préparation s'étend sur l'ensemble de l'année universitaire. Au cours de plusieurs séances au premier et au second semestres, les étudiantes seront amenées à s'approprier la méthodologie du mini-mémoire de licence : recherche bibliographique, constitution d'une problématique, présentation générale (notes, bibliographie, annexes, iconographie, sommaire), rédaction. Les enseignants seront disponibles au second semestre (février et mars). Les horaires seront précisés ultérieurement.

§ Cours spécifique double cursus histoire-anglais

Race, racisme, racialisation, XVIIIe- XXe siècle

Pauline PERETZ et Tim MCINERNEY

Jeudi 12h-15h

À partir du XVIIIe siècle dans les sociétés occidentales, la race devient un concept influent, mais aussi très débattu, pour analyser les relations sociales et les rapports entre sociétés différentes. L'objectif de ce cours est de présenter les usages théoriques et pratiques de la race dans les sociétés occidentales et dans celles qu'elles colonisent du XVIIIe au XXe siècle. La race sert de support à des catégorisations imposées par le haut à certains groupes, plus rarement à l'ensemble de la société, mais aussi à des identifications, éventuellement subversives. À quels moments devient-elle un concept déterminant, pour qui et de quelle manière ? On s'intéressera particulièrement à la dimension coloniale en prenant des exemples britannique et français. Sans être exhaustif et en associant des études de cas prises dans différentes régions du monde, ce cours proposera une réflexion sur l'histoire du racisme contemporain et sur les différentes manières de l'aborder.

Magali BESSONE, *Sans distinction de race ? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques*, Paris, Vrin, 2013

Elsa DORLIN, *La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, Découverte, 2006.

Didier FASSIN et Eric FASSIN (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte, 2006

George M. FREDRICKSON, *Racisme, une histoire*, Paris, Liana Levi, 2003 [2002]

Paul GILROY, *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, Paris, Amsterdam, 2010 (1993).

Second semestre (S6)

§ Thématiques

Épire et Macédoine aux époques classique et hellénistique : une « autre Grèce »

Marie-Pierre DAUSSE

Mercredi 12h-15h

histoire ancienne

Ces deux royaumes de Grèce du Nord connaissent des évolutions importantes à partir du IV^e siècle avant J.-C. Il s'agira d'évoquer une « autre Grèce » et son cadre de vie particulier : celui de l'*ethnos*. Nous mobiliserons dans notre approche tous les types de sources et étudierons tous les aspects liés à cette forme d'organisation des communautés humaines différente de la cité-État (*polis*).

M.-F. BASLEZ, *Histoire politique du monde grec antique*, Paris, Nathan, 1994.

P. CABANES *Le monde hellénistique (de la mort d'Alexandre à la paix d'Apamée)*, Paris, Points-Seuil, Paris, 1995.

M.-P. DAUSSE, blog hypothèses « une autre Grèce », support du cours :

<https://autregrece.hypotheses.org/>

L. SEVE, *Atlas du monde hellénistique (336-31 av. J.-C.). Pouvoir et territoires après Alexandre le Grand*, Paris, Autrement, 2011.

Langage, écriture et sociétés, de l'histoire-monde à l'Occident médiéval

Martin GRAVEL

Mercredi 15h-18h

histoire médiévale

En apparence, l'invention de l'écriture définit la césure primordiale du temps humain : avant, la sauvagerie et la préhistoire ; après, la civilisation et l'histoire. Cette distinction brutale se réalise même dans les destinées individuelles, tant l'apprentissage de la lecture détermine le récit de la vie : avant, l'enfance ; après, l'âge adulte. Faut-il croire que d'apprendre à lire, pour les sociétés, pour les individus, c'est sortir de la barbarie ? À juste titre, ces clichés causent le doute, mais il ne suffit pas de les ignorer pour en venir à bout. L'écriture est une technique dont l'acquisition, l'évolution et les effets exigent l'attention de l'histoire. Les sociétés humaines se la réapproprient à neuf, d'une génération à l'autre ; cette transformation constante de la pratique de l'écriture est une donnée fondamentale, tant de l'ordre politique que des réalités sociales. Des rouleaux de papyrus aux premiers livres imprimés, le Moyen Âge constitue un chapitre déterminant de cette réappropriation. Ce cours vise d'abord à présenter les outils conceptuels de la recherche sur l'écriture, puis à étudier leurs applications pour le haut Moyen Âge.

J. GOODY, *La logique de l'écriture : aux origines des sociétés humaines*, Paris, Armand Colin, 1986.

B. GREVIN, *Le parchemin des cieux. Essai sur le Moyen Âge du langage*, Paris, Seuil, 2012.

D. R. OLSON, *L'univers de l'écrit. Comment la culture écrite donne forme à la pensée*, Paris, Retz, 1998 (1994).

W. J. ONG, *Oralité et écriture : la technologie de la parole*, Paris, Belles Lettres, 2014 (1982).

A. PETRUCCI, *Promenades au pays de l'écriture*, Bruxelles, Zones sensibles, 2019 (2002).

Histoire des sociétés urbaines : Italie et Flandre (XI^e-XIV^e siècle)

Carole MABBOUX

Jeudi 15h-18h

histoire médiévale

Le cours se penche sur des formes du pouvoir urbain originales de l'Occident médiéval, dans lesquelles l'historiographie a parfois voulu voir un *revival* des cités antiques ou les prémices des démocraties modernes : les communes italiennes et les villes de Flandre. Après une introduction à

l'histoire de ces espaces, qui permettra de mieux comprendre leur apparition et les institutions spécifiques qui les régissaient, on s'intéressera aux activités politiques, aux dynamiques sociales et aux identités culturelles qui ont animé ces sociétés. Le cours permettra d'aborder le large panel de sources dont nous disposons aujourd'hui pour retracer les parcours, individuels ou collectifs, des habitants de ces villes et des structures auxquelles ils participaient. Plus largement, il permettra aux étudiant.e.s de se familiariser avec la tradition historiographique relative aux villes médiévales et de connaître ses évolutions récentes.

C. BILLEN, B. BONDE, M. BOONE, A.-L. VAN BRUAENE (dir.), *Faire société au Moyen Âge. Histoire urbaine des anciens Pays-Bas (1100-1600)*, Paris, Classiques Garnier, 2021.

P. BOUCHERON et al. (dir.), dossier « La cité italienne, un modèle de république », dans *L'Histoire*, n°394, décembre 2013.

M. BOONE, *À la recherche d'une modernité civique. La société urbaine des anciens Pays-Bas au bas Moyen Âge*, Bruxelles, Éd. de l'université de Bruxelles, 2010.

F. MENANT, *L'Italie des communes (1100-1350)*, Paris, Belin, 2005.

La formation de la classe ouvrière en France et en Angleterre, 1700-1850

Philippe MINARD

Vendredi 9h-12h

histoire moderne

La première révolution industrielle a bouleversé les sociétés occidentales, au premier rang desquelles l'Angleterre et la France, au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Peu à peu, les paysans sont devenus des ouvriers et ont vu leur ancien monde se transformer. Depuis les travaux du grand historien anglais E. P. Thompson, on sait que le processus de « formation » de ce qu'on appellera bientôt « la classe ouvrière » est un phénomène long et complexe : comment s'articulent les contraintes économiques, la vie sociale avec ses conflits et ses solidarités, et la conscience politique, l'affirmation d'un droit des travailleurs ? On examinera les conditions de vie, de travail et de résistance des diverses catégories de paysans et d'ouvriers, mais aussi des femmes et des enfants, en France et en Angleterre.

S. GUICHETEAU, *Les ouvriers en France, 1700-1835*, Paris, Armand Colin « U », 2014.

Alain DEWERPE, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1989.

William H. SEWELL, *Gens de métier et révolutions. Le langage du travail en France de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983.

Edward P. THOMPSON, *La formation de la classe ouvrière anglaise* (1963), Paris, Seuil/Gallimard, 1988, rééd. poche Points 2013.

Fascismes et dictatures dans l'Europe de l'entre-deux guerres

Marie-Anne MATARD-BONUCCI

Mercredi 18h-21h

histoire contemporaine

Il y a un siècle, Mussolini s'emparait du pouvoir en Italie inaugurant une période durant laquelle le fascisme s'impose peu à peu comme un nouveau paradigme politique en Europe et dans le monde. Comment expliquer la multiplication des mouvements fascistes et apparentés dans l'entre-deux guerres ? Quelles sont les caractéristiques des principaux régimes (Fascisme italien, national socialisme) et de leurs variantes (Salazarisme, franquisme, austrofascisme etc.) ? Dans quelle mesure constituent-ils un système ? Que reste-t-il du fascisme aujourd'hui ?

O. Forlin, *Le Fascisme. Historiographie et enjeux mémoriels*, La Découverte, 2013.

Patrons, patronats et mutations du capitalisme, France / Europe occidentale, XIXe – XXe s.

Jean-Luc MASTIN

Lundi 18h-21h

histoire contemporaine

Ce cours propose une approche sociale de l'histoire des entreprises en France, entre les années 1830 et les années 1980. Il vise à éclairer les mutations du capitalisme, des débuts de l'industrialisation à la désindustrialisation. Les entreprises familiales et les héritiers s'effacent-ils devant la grande entreprise managériale et les cadres salariés ? Qui sont les grands patrons, et comment sont-ils formés ? Comment la rationalisation du travail a-t-elle affecté la gestion de la main-d'œuvre, et le *management* remet-il en cause les politiques dites « paternalistes » ? Comment les guerres affectent-elles les entreprises et leurs dirigeants ? Les patrons français sont-ils vraiment individualistes ou savent-ils très bien s'organiser, face aux syndicats de salariés, face à la concurrence, face à l'État ? Autant de questions qui seront traitées en privilégiant les grandes entreprises, l'analyse comparative (avec le Royaume-Uni et l'Allemagne) et la longue durée.

P. VERLEY, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1999. [[manuel à lire et relire](#)].

E. CHADEAU, *L'économie du risque. Les entrepreneurs, 1850-1980*, Paris, O. Orban, 1998.

Patrons et patronat en France au 20^e siècle, numéro spécial de la revue *Vingtième Siècle*, 114/2 (2012). [<http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2012-2.htm>].

§ Sciences auxiliaires

Archéologie de la guerre et de la défense en Grèce ancienne (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)

Nicolas KYRIAKIDIS

Lundi 12h-15h

Si la Grèce ancienne évoque d'abord des images de temples ou de théâtres, les traces les plus marquantes qu'ont laissées dans le paysage les constructions politiques des époques classique et hellénistique sont bel et bien des fortifications. Dans un monde qui connaît la guerre de manière endémique et où chaque communauté aspire à l'indépendance et risque l'extermination, la question de la défense est un souci permanent pour lequel les cités consentent des sacrifices importants. A partir de cette thématique générale, ce cours se donne pour objet de proposer une formation méthodologique à la jonction de l'histoire et de l'archéologie en montrant comment ces deux disciplines proches sollicitent des sources de toute nature. L'effort portera principalement sur le commentaire de sources textuelles, notamment épigraphiques, et de vestiges matériels, à travers une initiation à l'archéologie du bâti (architecture des fortifications), pour montrer ce que peut apporter une approche décloisonnée (tant d'un point de vue disciplinaire que documentaire) à la connaissance des sociétés anciennes et de leur univers technique.

M. C. AMOURETTI, F. RUZE, avec la collaboration de Ph. JOCKEY, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette éducation, 2011.

R. ÉTIENNE, Chr. MÜLLER, Fr. PROST, *Archéologie historique de la Grèce antique*, Paris, Ellipses, 2014.

Ph. JOCKEY, *L'archéologie*, Paris, Belin, 2013.

J.-P. DEMOULE, Fr. GILIGNY, A. LEHOËRFF, A. SCHNAPP, *Guide des méthodes de l'archéologie*, Paris, La découverte, 2020.

Paléographie et initiation aux sources médiévales

Anne-Marie HELVETIUS

Mercredi 9h-12h

La paléographie médiévale permet d'apprendre à déchiffrer les écritures du Moyen Âge. Ce cours propose une initiation à la lecture des documents d'archives et des manuscrits écrits en latin et en ancien français entre le IX^e et le XV^e siècle. Il est spécialement recommandé aux étudiantes qui ont suivi le cours de latin médiéval comme langue au 1^{er} semestre, mais s'adresse aussi aux étudiantes qui n'ont aucune notion de latin ni d'ancien français et sont désireux d'en acquérir. L'évolution des écritures, des techniques et des supports de l'écrit sera également abordée. Plus largement, le cours a pour but de préparer les étudiantes aux métiers d'historien médiéviste ou d'archiviste : il offrira une présentation des différents types de documents conservés (écrits et non-écrits : manuscrits enluminés, sceaux, monnaies, blasons...) et des sciences auxiliaires qui permettent leur interprétation historique.

B. BISCHOFF, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, 2^e éd., Paris, 1993.

M. PARISSÉ, *Manuel de paléographie médiévale, Manuel pour grands commençants*, Paris, 2006.

O. GUYOTJEANNIN, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998 (Livre de Poche).

Paléographie moderne (XV^e-XVIII^e siècles)

Anne BONZON

Jeudi 12h-15h

L'époque moderne nous a laissé des sources manuscrites abondantes et diverses mais dont la lecture demande un savoir-faire spécifique. Ce cours vous propose donc d'apprendre à lire des documents qui, bien que rédigés en français, ne livrent pas immédiatement leur sens : un apprentissage lent et régulier est nécessaire pour être capable déchiffrer les vieux grimoires. Il ne s'agit pas de faire de la paléographie un but en soi, mais de l'appréhender pour ce qu'elle est : une science auxiliaire de l'histoire. Cet apprentissage du métier d'historien sera donc l'occasion de découvrir divers aspects de la vie publique et quotidienne et des comportements (épidémies, ravitaillement, pèlerinages, procès, sorcellerie...). L'enseignement prend la forme de travaux dirigés, consistant en la pratique régulière d'exercices, par niveau de difficulté croissante. Ouvert à toutes les étudiantes de L3, il est vivement recommandé à celles et ceux qui envisagent d'entreprendre un master en histoire moderne l'année suivante.

G. AUDISIO, I. BONNOT-RAMBAUD, *Lire le Français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1991 (coll. U).

P. DELSALLE, *La recherche historique en archives XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Ophrys, 1993 (Documents Histoire).

N. BUAT et E. VAN DEN NESTE, *Dictionnaire de paléographie française*, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

Humanités numériques et méthodes quantitatives

Alexis DRACH

Mardi 15h-18h

Ce cours a pour but de familiariser les étudiantes avec l'utilisation d'outils informatiques et les méthodes quantitatives en histoire. Le cours passera en revue différents logiciels (tableurs (Excel),

gestion de bibliographie, analyse de réseaux), et abordera les bases des méthodes quantitatives et de l'analyse de réseaux en histoire, depuis la saisie jusqu'au codage des données. Ces outils peuvent être utilisés dans de nombreuses branches des sciences sociales et les compétences acquises pourront être valorisées dans différents milieux professionnels.

M. COCAUD et J. CELLIER, *Le traitement des données en histoire et sciences sociales: méthodes et outils*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

P. MOUNIER (dir.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press, 2012.

F. SALY GIOCANTI, *Utiliser les statistiques en histoire*, Paris, Colin 2005.

C. ZALC et C. LEMERCIER. *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

§ Tremplin

Préparation aux concours administratifs

Olivier COQ

mardi 18h-21h

Ce cours propose d'acquérir ou de renforcer les connaissances et les compétences nécessaires à la préparation des concours de la fonction publique de catégories A (niveau bac +3) et B (niveau bac). Outre la connaissance du statut de fonctionnaire, une solide culture générale est en effet requise pour passer et réussir ces concours : histoire politique, économique et sociale de la France après 1945 ; institutions européennes ; notions de droit ; notions d'économie et histoire de la pensée économique. Des exercices permettront de se familiariser avec la méthode des épreuves de culture générale, écrites (QRC, questions à réponses courtes ; dissertation) et orales, et de s'initier à la technique spécifique de la note de synthèse. Il est fortement recommandé de s'intéresser à l'actualité.

Préparation aux concours d'enseignement en histoire (professeur des écoles, professeur en collège et au lycée)

Ulas UYAR

Jeudi 9h-12h

Ce cours proposera aux étudiantes de se préparer à l'enseignement de l'histoire à l'école ou au collège et au lycée. Il présentera les cursus de formation et les concours pour accéder à ces métiers. Les étudiantes seront invitées à réfléchir sur la pratique du métier d'enseignant en examinant les processus de « transposition didactique » en histoire. Il s'agira d'analyser la manière de construire avec les élèves des savoirs de qualité, qui répondent à la fois à des exigences scientifiques historiques et aux prescriptions des programmes scolaires, tout en étant accessibles à des élèves dont les apprentissages sont en cours, à des niveaux variables. Très concrètement, les étudiantes analyseront de manière critique les prescriptions des programmes scolaires (quelles notions ? quel cadrage temporel ? etc.) ainsi que les accompagnements à la mise en œuvre de ces programmes proposés par le ministère de l'Éducation nationale (disponibles sur le site Eduscol). Les étudiantes verront comment on peut développer un usage critique des outils pour enseigner, comme les manuels scolaires, et réfléchiront sur des exemples de séances conduites en classe par des enseignants, ainsi que sur des travaux d'élèves et sur les manières de procéder à leur évaluation. Un stage en établissement sera possible.

CH. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, N. OFFENSTADT, *Historiographies. Concepts et Débats*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2 vol., 2014.

M. FOURNIER (dir.), *Connaissances et débats en éducation et formation*, Paris, Sciences humaines éditions, 2011

Site Eduscol du ministère de l'Éducation nationale :

<https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html>

* * *

HORAIRE DE COURS DE TROISIEME ANNEE

Premier semestre (S5)

S5	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h			L3 Thématique Histoire médiévale C.Verna Campagnes médiévales	L3 thématique Histoire moderne <i>A.Bonzon</i> Clergé et société	
12h-15h	L3 sciences aux. latin médiéval <i>C.Mabboux</i>	L3 historio groupe 2 S. Pattieu	L3 Thématique Histoire ancienne <i>J.Bothorel</i> Fabrique de l'Empire romain	L3 EC spécifique histoire / anglais <i>Peretz/McInerney</i> Race, racisme, racialisation	
	L3 Thématique Hist contempo. <i>P.Peretz</i> Mobilisations aux États-Unis				
15h-18h	L3 mémoire de licence Atelier de méthodologie <i>B.Lellouch</i>	L3 Thématique Histoire ancienne <i>A.Robu</i> Grecs et non Grecs	L3 thématique Histoire moderne <i>V.Milliot</i> Travail et pauvreté	L3 mémoire de licence Atelier de méthodologie <i>A.Robu</i>	L3 Thématique Hist contempo. <i>C.Douki</i> Luttés rurales et environnementales
	L3 historio groupe 1 J-D.Richaud- Mammeri				

Deuxième semestre (S6)⁵

S6 (provisoire)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h			L3 Science auxiliaire <i>A-M Helvétius</i> Paléographie médiévale	L3 Tremplin métier <i>U.Uyar</i> Concours de l'enseignement	L3 Thématique Histoire moderne <i>P. Minard</i> Formation classe ouvrière
12h-15h	L3 science auxiliaire <i>N. Kyriakidis</i> Archéologie : Guerre et défense en Grèce		L3 Thématique histoire antique <i>M-P Dausse</i> Epire et Macédoine	L3 Science auxiliaire <i>A .Bonzon</i> Paléographie moderne	
15h-18h		L3 Science auxiliaire <i>A. Drach</i> Humanités numériques & méthodes quanti (salle info)	L3 Thématique Histoire Médiévale <i>M. Gravel</i> Langage, écriture, sociétés	L3 Thématique Histoire Médiévale <i>C.Mabboux</i> Sociétés urbaines	
18h-21h	L3 Thématique H. Contemporaine <i>J-L Mastin</i> Patrons, patronat, capitalisme	L3 Tremplin métier <i>O.Coq</i> concours administratifs	L3 Thématique H. Contemporaine <i>M.A. Matard-Bonucci</i> Les fascismes		

⁵ Horaires provisoires.

EC LIBRE MINEURE ET LANGUES

EC LIBRE

Les EC libre (S1 et S2) peuvent être pris dans tous les autres départements de l'université.

Les étudiantes doivent respecter le choix de cours offert par chacun de ces départements. Pour connaître les coordonnées de ces départements, voyez les descriptions des mineures dans les pages qui suivent.



L'inscription à un EC externe (proposé par un autre département que celui d'histoire) se fait auprès du département concerné.

Pour connaître tous les cours offerts, les dates et les modalités d'inscription :

- consultez le site internet de chaque département ;
- téléchargez sa brochure ;
- renseignez-vous auprès de son secrétariat.

Le nombre de places est limité :

Informez-vous et inscrivez-vous avant le début des cours.

PARCOURS DE MINEURE

La mineure (composée de huit EC, deux par semestre en L2 et L3) peut être prise en histoire, selon un programme de renforcement (mineure interne) ou dans une autre discipline (mineure externe). Les mineures ouvertes aux étudiantes de licence d'histoire sont les suivantes :

histoire (mineure interne) • géographie • science de l'éducation • sociologie et anthropologie • science politique • littérature française

Il faut choisir le programme de mineure au début de la deuxième année de licence. Sauf cas particulier, ce choix est définitif. Tout changement doit être approuvé par la direction de la licence. Une étudiante qui prépare un parcours de formation particulier peut soumettre par écrit un projet de mineure aménagée. Ce projet sera évalué par les responsables de licence et approuvé s'il est cohérent et si l'étudiante montre qu'elle est capable de le réaliser.

Histoire (mineure interne)

Cette mineure permet un renforcement de la culture historique et de ses outils. Elle est particulièrement adaptée aux étudiantes qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement secondaire ou universitaire, à continuer leur formation en recherche, ou à engager une carrière en communication.

En L2, l'étudiante doit prendre deux cours d'introduction au choix, par semestre.

En L3, elle doit prendre deux cours au choix, par semestre, en respectant cette grille :

S5	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)
S6	Thématique (au choix)
	Thématique ou science auxiliaire (au choix)

Mineure renforcée Géographie (voir fiche à part)

Il est recommandé aux étudiantes désireuses d'enseigner au secondaire, donc de préparer le CAPES ou l'agrégation, de renforcer la part d'enseignement de géographie dans leur enseignement.

Secrétariat de licence de géographie (Julie ATHLAN)
bâtiment D, 1^{er} étage, bureau 129
01 49 40 72 73

<http://www.geographie.univ-paris8.fr/spip.php?article1205>

Science de l'éducation

Les EC offerts dans le cadre de ces parcours permettent à l'étudiante de se familiariser avec les enjeux et les structures du système éducatif en France et, le cas échéant, à l'étranger. Ils ont pour but de favoriser l'accès des étudiantes aux concours de professeur des écoles, de professeur en lycée professionnel ou de conseiller principal d'éducation, et de permettre aux étudiantes de se présenter à d'autres concours et emplois dans les domaines périscolaires ou dans les domaines du travail social.

Département des sciences de l'éducation (Baptiste BARRES)
bâtiment A, 4^e étage, bureau A-435
01 49 40 66 54
licence.sde@univ-paris8.fr

<https://ufr-sepf.univ-paris8.fr/-sciences-de-l-education->

Sociologie et anthropologie

Vous pouvez récupérer la brochure de cette mineure sur le site du département :

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/wp-content/uploads/2009/07/BrochureMineureAnthro2020-2021Semestre1.pdf>

Secrétariat (Josette DESVOIS)
bâtiment B2, bureau B-349
01 49 40 68 19
josette.desvois@univ-paris8.fr / bocar.gaye03@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/>

Science politique

Cette spécialisation vise à compléter la formation en histoire par des cours concernant les relations internationales, les institutions, la sociologie et la philosophie politique. Elle s'adresse principalement aux étudiantes ne se destinant pas aux métiers de la recherche ou de l'enseignement, et visant notamment la préparation des concours administratifs. Elle est conseillée aux étudiantes qui souhaitent passer les concours des écoles de journalisme.

Secrétariat (Inès Saïhi KHELIFA et Patricia EBRING)
bâtiment B2, bureau B-334
01 49 40 68 67 / 01 49 40 66 31
patricia.ebring@univ-paris8.fr / anisse.khelifa@univ-paris8.fr

<https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Science-politique-597->

Littérature française, francophone et comparée

Secrétariat de la licence de lettres
bâtiment B, bureau B-343
01 49 40 68 11
licence.litt@univ-paris8.fr

<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

LANGUES

Choix de langues

Les étudiantes doivent suivre trois cours de langue, un à chaque premier semestre d'une année niveau (S1, S3 et S5). En principe, l'étudiante doit poursuivre en L2 et en L3 l'étude de la langue vivante commencée en L1. Tout changement de langue vivante nécessite l'autorisation des responsables de licence.

Dans le cadre de la licence d'histoire, cinq langues vivantes sont autorisées, car ce sont les langues les plus importantes en termes de publications et de communication internationale en histoire :

anglais • espagnol • allemand • italien • portugais

À l'étude de ces langues vivantes, vous pouvez ajouter l'étude du **latin** (classique et médiéval) et du **grec ancien**. Les EC sont crédités au même titre que les cours de langues vivantes. Le cours de latin médiéval est assuré par le département d'histoire dans la catégorie des sciences auxiliaires. Les cours de latin classique et de grec ancien sont assurés par le département de littérature.

Les autres langues ne peuvent être prises que dans le cadre d'une mineure aménagée et seulement avec l'autorisation des responsables de la licence d'histoire.

Toute question concernant les cours de langue vivante doit être adressée au Centre de langues.

Centre de langues
bâtiment B1, bureau B-204 / B-205
01 49 40 68 43
cdl@univ-paris8.fr

Pour le latin et le grec classique, il faut s'adresser au Département de lettres.

Secrétariat de la licence de lettres
bâtiment B, bureau B-343
01 49 40 68 11
licence.litt@univ-paris8.fr
<http://www2.univ-paris8.fr/litteraturefrancaise>

Cours d'anglais au Centre des langues (CDL)

Quand et comment passer le test de niveau ?

Tout nouvel étudiant à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Cscore lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre.

ATTENTION : La mise à jour du test va entraîner une modification du seuil des niveaux de langue. Veuillez consulter la page moodle du test pour les points/niveaux mis à jour.

Niveau A1 : Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiantes quelle que soit leur formation.

Niveau A2 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés *General English* ne sont PAS destinés aux étudiantes d'histoire au niveau A2 et B1).

Niveau B1 : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

Niveaux B2 et + : Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiantes peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

À noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentree : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention ! Il est impératif que les étudiantes préinscrites confirment leur présence en cours dès la première semaine (19-24 septembre) faute de quoi des étudiantes en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

Bénéficiaire d'une dispense d'assiduité

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le contrôle continu. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiantes ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, avant la 4ème semaine de cours du semestre courant, la dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne : <https://ufr-langues.univ-paris8.fr/Nos-actualites-1634>

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales :
Camille JOSEPH (anglaisshs.cdl@gmail.com)

HORAIRE COMPLET DES COURS

PREMIER SEMESTRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 Transdis. Histoire & archéologie M. Jobczyk	L1 M2E groupe 1 9h-10h30 groupe 2 10h30-12h A.Drach	L2 introduction Histoire médiévale A-M. Helvétius <i>Le christianisme</i>	L1 Transdis. Histoire et démographie V. Milliot	L1 Initiation méthodo. M.-C.Bouju France 1914-1991 (1)
	L1 Initiation Méthodo. N. Eguienta (cont.) III ^e République (1)	L2 introduction Histoire médiévale C. Verna <i>L'Occident médiéval</i>	L3 Thématique Histoire médiévale C.Verna Campagnes médiévales	L2 M3P(prépro) Métiers du journalisme S. Pattieu	L1 M2E groupe 3 9h-10h30 groupe 4 10h30-12h A.Drach
	L2 introduction (cont) A.Nery <i>Histoire des Afriques</i>			L3 thématique Histoire moderne A.Bonzon Clergé et société	L2 M3P(prépro) Métiers du patrimoine C. Hottin et C. Janin
12h - 15h	L1 Civilisations groupe 1 12h-13h30 groupe 2 13h30-15h B.Lellouch	L1 Initiation méthodo. (mod.) F. Lavie Louis XIV-Louis XVI (1)	L1 Initiation méthodo. (anc) M.-P. Dausse Le monde grec (2)	L1 Initiation méthodo. (cont.) N. Eguienta III ^e République (2)	L1 Initiation méthodo. (cont) Lamarao/Drach Europe révolutions (2)
	L2 Introduction Histoire antique N. Kyriakidis <i>Sanctuaire de Delphes</i>	L1 Transdis. Histoire et littérature E. Kammerer	L2 introduction Histoire moderne E. Oriol <i>L'Italie moderne</i>	L3 EC spécifique histoire / anglais Peretz/McInerney	L1 Transdis. Histoire, cinéma & littérature C.Mabboux
	L3 sciences aux. latin médiéval C.Mabboux	L3 historio groupe 2 S. Pattieu	L3 Thématique(anc) <i>J.Bothorel</i> Fabrique de l'Empire romain		
	L3 Thématique(cont) <i>P.Peretz</i> Mobilisations aux États- Unis				
15h - 18h		L1 Initiation méthodo. (anc) M.-P. Dausse Le monde grec (1)	L1 Initiation Méthodo (cont) Lamarao/Drach Europe révolutions (1)	L1 Initiation méthodo. (mod.) F. Lavie Louis XIV-Louis XVI (2)	L1 Initiation méthodo. M.-C.Bouju France 1914-1991 (2)
	L2 introduction Histoire antique J. Bothorel <i>La République romaine</i>	L3 Thématique Histoire ancienne <i>A.Robu</i> Grecs et non Grecs	L3 thématique Histoire moderne <i>V.Milliot</i> Travail et pauvreté	L2 introduction Histoire moderne P. Minard <i>La France des Lumières</i>	L1 Initiation méthodo. (MA) M. Gravel Les Carolingiens (2)
	L3 mémoire de licence Atelier de méthodologie <i>B.Lellouch</i>		EC spécifique Hist/Angl Cros-Enders	L3 mémoire de licence Atelier de méthodologie <i>A.Robu</i>	L3 Thématique(cont) <i>C.Douki</i> Luttes rurales et environnementales
18h - 21h	L2 introduction (cont.) L. Orban <i>Maghreb contemporain</i>	L1 Initiation méthodo. (MA) M. Gravel Les Carolingiens (1)	L1 Transdis. Histoire & sociologie F. Julien	L1 Civilisations Groupe 3 18h-19h30 P. Minard	
	L3 historio groupe 1 J.-D.Richaud-Mammeri	L2 introduction (cont.) A.Enders <i>L'Amérique latine</i>	L2 introduction (cont.) S. Toson <i>Histoire des femmes</i>	L1 Civilisations Groupe 4 18h-19h30 J.-D. Richaud Mammeri	
		L1 Hist du monde <i>Histoire et mythologie antiques</i> G. Kolovou			
		L2 M3P(prépro) Métiers de l'enseignement O.Coq			

SECOND SEMESTRE⁶

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	L1 Transdis. <i>Langue et histoire</i> M.Garré	L1 Initiation méthodo. (anc) <i>Régimes politiques des cités grecques</i> N. Kyriakidis (2)	L2 introduction (mod) A.Bonzon <i>Culture, croyances et société</i>	L1 Hist. du monde <i>Les Français en Amérique du Nord</i> V.Milliot	L2 introduction (mod) F. Lavie <i>La Méditerranée</i>
		L2 Introduction (anc) A.Robu <i>La cité grecque</i>	L3 Science auxiliaire <i>A-M Helvétius</i> Paléographie médiévale	L2 introduction Histoire moderne B.Lellouch <i>L'Empire ottoman</i>	L3 Thématique (mod) P. Minard Formation classe ouvrière
	L1 Initiation méthodo. (cont) <i>Etats-Unis</i> (1)			L3 Tremplin métier <i>U.Uyar</i> Concours de l'enseignement	
12h-15h	L2 Introduction (médiévale) C.Mabboux <i>L'Occident médiéval</i>	L1 Initiation méthodo. (cont) <i>Etats-Unis</i> S. Pattieu (2)	L1 Initiation méthodo. (mod) <i>La France de Louis XIV à 1789</i> M.-E. Jacquet (1)	L1 Initiation méthodo. (MA) J. Chandelier (1)	L1 Initiation méthodo. (mod) <i>La France de Louis XIV à 1789</i> M.-E. Jacquet (1)
	L1 Transdis. <i>Histoire et anthropologie</i> I.Merle	EC spécifique hist-sepo Al Dabaghy / Enders	L2 Tremplin lectures critiques V.Milliot	L1 Hist. du monde <i>Recyclage de l'antiquité à nos jours</i> M. L'Héritier	L1 Hist. du monde <i>Histoire ancienne</i>
	L3 science auxiliaire N. Kyriakidis Archéologie Guerre et défense en Grèce		L3 Thématique (anc) <i>M-P Dausse</i> Epire et Macédoine	L3 Science auxiliaire A .Bonzon Paléographie moderne	L2 Introduction (cont) J-L. Mastin <i>Capitalisme et industrialisation</i>
15h-18h	L1 Initiation méthodo. (cont) <i>Histoire éco & sociale de la France</i> J.-L. Mastin (1)	L1 Hist. du monde	L1 Initiation méthodo. (médiévale) J. Chandelier (1)	L1 Transdis. <i>Histoire et musique</i> E.Oriol	L1 Hist. du monde <i>Les Juifs de l'Antiquité à nos jours</i> B. Lellouch
	L1 Initiation méthodo. (anc) <i>Régimes politiques des cités grecques</i> N. Kyriakidis (1)	L2 Introduction (an) M-P. Dausse <i>Les royaumes Hellénistiques</i>	L3 Thématique (médiévale) M. Gravel Langage, écriture, sociétés	L2 Introduction (médiévale) J. Chandelier <i>Le monde islamique</i>	L1 Initiation méthodo. (cont) <i>Histoire éco & sociale de la France</i> J.-L. Mastin (2)
		L3 Science auxiliaire A. Drach Humanités numériques et méthodes quanti (salle informatique)	L1 Hist. du monde <i>La Mésopotamie</i> M. Djabellaoui	L3 Thématique Histoire Médiévale C.Mabboux Sociétés urbaines	L2 Tremplin Méthodologie renforcée
18h-21h	L1 Hist. du monde <i>Turcs et Mongols</i> JD Richaud-Mammeri	L1 Hist. du monde <i>Colonisations portugaises</i> A.Enders	L3 Thématique (cont) <i>M.A. Matard-Bonucci</i> Les fascismes	L2 Introduction (cont) C.Douki <i>Les migrations</i>	
	L2 Introduction (cont) M-C. Bouju <i>Histoire culturelle</i>	L1 Transdis. <i>Histoire et géopolitique</i>			
	L3 Thématique (cont) <i>J-L Mastin</i> Patrons, patronat, capitalisme	L3 Tremplin métier concours administratifs O.Coq			

⁶ Horaires provisoires.

CALENDRIER UFR TEXTES ET SOCIETES 2023-2024

Début du 1er semestre: lundi 18 septembre 2023

Fin du 1er semestre de cours : vendredi 22 décembre 2023

fermeture de l'université : du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier 2024 inclus

Début du 2e semestre : lundi 22 janvier 2024

Fin du 2e semestre : vendredi 26 avril 2024

fermeture de l'université : du samedi 15 avril au dimanche 21 avril

31 mai : date-limite jury annuel session 1

30 juin : date limite jury annuel session 2



En dehors de l'UFR textes et sociétés, le calendrier peut varier. Pour consulter tous les calendriers de Paris 8 :
<https://www.univ-paris8.fr/-Calendriers-universitaires->

VOTRE PARCOURS PEDAGOGIQUE

MODE D'EMPLOI

Votre fiche de parcours n'est pas un document officiel : c'est un outil qui vous aidera à voir clair dans votre progression en licence d'histoire. Elle sera utile lors de vos inscriptions pédagogiques, de même que dans vos échanges avec le secrétariat et les responsables de licence. Elle leur permettra de vous aider et peut-être de vous éviter des erreurs d'inscription susceptibles de retarder vos études.

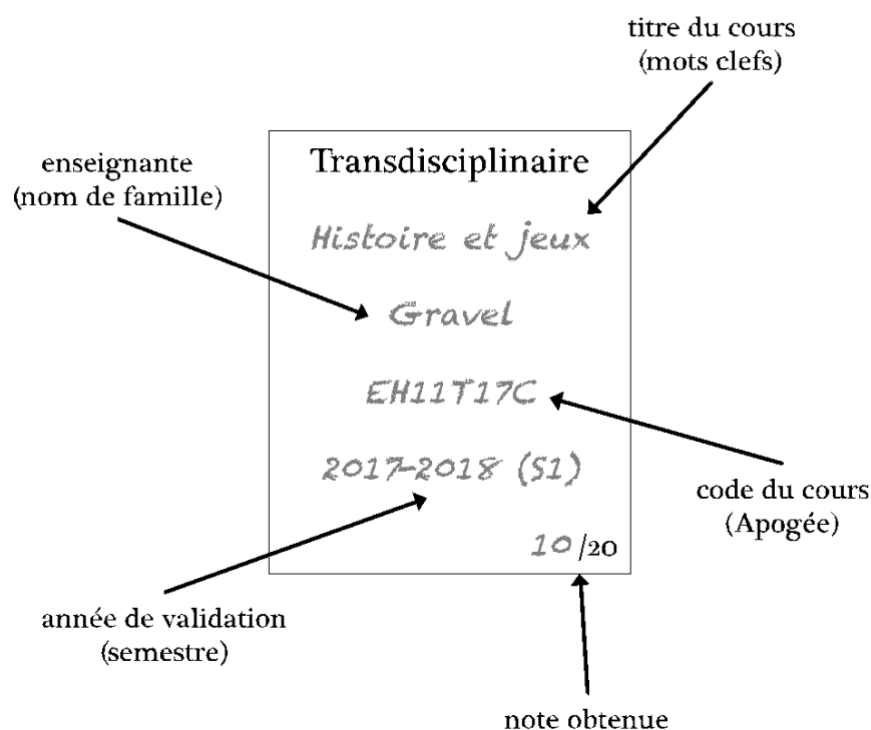
À la fin de chaque semestre, complétez soigneusement la fiche qui correspond à votre niveau — ou les deux fiches de vos deux niveaux, si vous êtes AJAC. Assurez-vous de garder votre fiche à jour et de la conserver à votre portée.

Pour remplir vos fiches, vous pouvez le récupérer lors de la réunion de pré-rentree, ou les télécharger sur le site du département dans l'onglet « documents à télécharger pour la licence ».

À chaque conseil de fin de semestre, vous devez en présenter un exemplaire à jour aux responsables de la licence.

N.B. Les doubles cursus ont des fiches de parcours spécifiques.

REEMPLIR UNE CASE DU PROCÈS VERBAL



Écrivez proprement, en majuscule.

Comme ce document peut être corrigé, au besoin, il est préférable d'utiliser un crayon ou une encre effaçable.

FICHES DE PARCOURS

Parcours pédagogique

nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

Date :

AJAC en L2 ? oui non

Téléphone :

L1

S1	UE1 majeure	UE2 mineure	UE3 transversale
	Initiation : dissertation <i>titre du cours enseignant code de l'EC année académique</i> 15 ECTS /20	Transdisciplinaire 3 ECTS /20	M2E : entrée à l'université 3 ECTS /20
	Civilisations 3 ECTS /20	Découverte ou remédiation 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	notes :		
S2	UE4 majeure	UE5 mineure	UE6 transversale
	Initiation : commentaire 15 ECTS /20	Histoire du monde 3 ECTS /20	Informatique (PIX) 2 ECTS /20
	Histoire du monde 3 ECTS /20	Transdisciplinaire 3 ECTS /20	EC libre 2 ECTS /20
	notes :		Methodologie (Voltaire) 2 ECTS /20

nom :

prénom :

numéro d'étudiante :

Date :

L2 complétée ? oui non

Téléphone :

L3

S5	UE13 majeure	UE14 mineure	UE15 transversale
	Thématique A <i>titre du cours enseignant code de l'EC année académique</i> 6 ECTS /20	EC mineur 5 3 ECTS /20	Stage 3 ECTS /20
	Thématique B 6 ECTS /20	EC mineur 6 3 ECTS /20	EC langue 3 ECTS /20
	Historiographie 6 ECTS /20	<i>notes :</i>	
S6	UE16 majeure	UE17 mineure	UE18 transversale
	Thématique C 6 ECTS /20	EC mineur 7 3 ECTS /20	Mémoire de licence 3 ECTS /20
	Thématique D 6 ECTS /20	EC mineur 8 3 ECTS /20	Tremplin métier 3 ECTS /20
	Science auxiliaire 6 ECTS /20	<i>notes :</i>	

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

Partir à l'étranger

Les étudiantes du département d'histoire ont la possibilité d'effectuer un ou deux semestres d'échange international avec une université partenaire. Cette mobilité est fortement encouragée par les enseignantes du département : une expérience dans un autre pays et une langue étrangère est transformatrice pour la vie personnelle et intellectuelle ; la familiarisation avec des exigences universitaires différentes et la rencontre d'étudiantes et d'enseignantes internationales sont aussi des étapes-clés dans la préparation d'un avenir professionnel épanouissant.

Les destinations sont nombreuses : en Europe (dans le cadre du programme Erasmus), mais aussi dans le reste du monde (programme pour le Québec ; programmes Micefa ou Cupa pour les États-Unis ; accords bilatéraux avec diverses universités d'Amérique latine, du Proche-Orient, de Russie, etc.). Les accords sont listés sur le site du service de la coopération et des relations internationales : <https://www.univ-paris8.fr/-Mobilité-d-etudes->

Les étudiantes intéressées ne doivent pas hésiter à en discuter avec leurs enseignantes, les responsables de licence, et surtout le responsable des séjours d'étude à l'étranger, Adrian ROBU, avec lequel elles doivent prendre contact (adrian.robust@univ-paris8.fr).

Le séjour à l'étranger peut avoir lieu pendant les **semestres 4, 5 ou 6** de la licence.

Les projets de mobilité internationale doivent être préparés très en avance, grâce à une formation linguistique solide et en constituant leur dossier de candidature **environ un an avant le séjour prévu**.

Pour un départ durant l'année universitaire 2024-2025, il est impératif de constituer le dossier de candidature en novembre-décembre 2023.

Équivalences de notes

Au retour de l'étranger, les équivalences de notes seront délivrées au vu des résultats obtenus dans l'université partenaire. Les étudiantes devront présenter des documents justificatifs certifiés par l'université partenaire.

La procédure sera effectuée en une seule fois, à la fin de l'année universitaire au cours de laquelle l'échange a eu lieu.

COURS D'HISTOIRE POUR ETUDIANTES EXTERNES

Cours ouverts aux étudiantes des autres départements

§ Première année (L1)

Les types de cours suivants sont ouverts aux étudiantes de L1 qui ne sont pas inscrites en licence d'histoire, mais qui cherchent un cours d'histoire comme EC libre, prémineur, etc.

Civilisations dans l'histoire (1^{er} semestre)

Transdisciplinaire (1^{er} et 2^e semestres)

Histoire du monde (1^{er} et 2^e semestre)

§ Deuxième et troisième années (L2 et L3)

Les étudiantes qui s'inscrivent en mineure d'histoire doivent choisir leurs deux cours par semestre parmi les catégories suivantes. Pour les EC libre de L2 et de L3, le choix est le même :

L2 **Introductions**

L3 **Thématiques**

Ces cours sont accessibles sans prérequis. Les évaluations se fondent en général sur l'exercice du commentaire de document et de la dissertation, auxquels peuvent être adjoints des tests de connaissance ou d'autres types de travaux (exposés, fiches de lecture...).

Inscriptions pédagogiques (IP) des étudiantes des autres départements

Les inscriptions pédagogiques des étudiantes issues d'autres départements auront lieu auprès des tuteurs du département d'histoire le **jeudi 14 septembre** en salle B232 :

- De 9h à 12h: étudiants de géographie et de science politique
- De 13h à 17h: tous les autres étudiants extérieurs.
- Et durant la semaine de rentrée (18 septembre) devant le bureau 346 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le nombre de places est limité : pensez à vous inscrire rapidement.

Après le début des cours, s'il reste encore de la place, les inscriptions pédagogiques continueront pendant les trois premières semaines de cours. Passé ce délai, aucune étudiante ne sera admise en cours. Sans inscription, il ne peut y avoir de note.



L'inscription pédagogique est une condition nécessaire pour accéder aux cours.
Les enseignantes ne sont pas en charge des inscriptions, qui doivent être réalisées auprès des tuteurs ou du secrétariat.

ANNEXE AUX MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

**UFR Textes et sociétés – Licence d’histoire
(Annexe validée par la CFVU le 23 juin 2022)**

« 1 – Modalités éventuelles de choix entre contrôle continu et contrôle terminal (Articles 9)

Pour être évalués, les étudiants doivent avoir effectué leur Inscription Pédagogique (IP) dans les conditions définies par le collectif des enseignants d’histoire (indiquées dans la brochure de licence d’histoire).

En contrôle continu, la présence aux cours et à tous les devoirs surveillés est obligatoire.

Contrôle terminal : Les étudiants salariés occupant un emploi salarié (avec justificatif) ou les étudiants en situation particulière, peuvent demander un passage en contrôle terminal. Les modalités d’un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l’appréciation de l’enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l’examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d’histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

2 – Conditions de dispense du contrôle continu ou de son aménagement (Article 9 et 14)

Les étudiants salariés (avec justificatif), handicapés ou dans une situation particulière (voir l’article 14 des MCCC) souhaitant une dispense du contrôle continu dans un ou plusieurs cours doivent en faire la demande auprès des enseignants et des responsables de la licence, dans un délai de quatre semaines maximum à compter de la date de début des cours.

Les étudiants salariés demandent alors au responsable de licence une attestation d’« étudiant(e) salarié(e) », pour laquelle ils fournissent un justificatif. Les modalités d’un éventuel aménagement du contrôle continu sont laissées à l’appréciation de l’enseignant responsable de chaque cours. En contrôle terminal, la participation à l’examen de fin de semestre est obligatoire. Le collectif des enseignants d’histoire souligne la difficulté de progresser et de valider un cours en contrôle terminal, sans assister aux cours.

3 – Modalités d’organisation des sessions de contrôle des connaissances et des compétences en licence et/ou master (Article 15)

a. Le contrôle continu

Tous les cours bénéficient du régime du contrôle continu intégral (minimum de 2 notes par semestre dont au moins une résulte d’un devoir surveillé en temps limité).

L’évaluation du travail de l’étudiant.e s’effectue de préférence en contrôle continu et s’adapte ainsi à l’encadrement personnalisé mis en place par le département d’Histoire. Chaque enseignement suivi fait l’objet d’une évaluation notée, à l’aide de 2 notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit réalisé en temps limité et surveillé. L’assiduité peut faire partie des paramètres de l’évaluation.

b. Le contrôle final

Exceptionnellement, un étudiant peut choisir de valider un EC en contrôle final, par exemple s’il s’agit d’un étudiant salarié : il est alors évalué à la fin du semestre sur un devoir à sujet unique rédigé en temps limité. Dans ce cas, possibilité de suivre le cours en auditeur libre, dans la limite des places disponibles. Pour valider un EC en contrôle final, l’étudiant doit impérativement se déclarer à l’enseignant dans les 4 premières semaines du semestre. L’équipe pédagogique attire l’attention des étudiants sur la difficulté à le réussir dans ces conditions.

c. Cas particuliers.

Les étudiant.e.s qui sont déclaré.e.s auprès du Service Accueil Handicap passent leurs examens dans le cadre de la procédure spécifique organisée par le Service Accueil Handicap.

Les sessions sont annuelles.

Un jury se réunit à l'issue de l'année d'études. La session de seconde chance a lieu après la délibération du jury et la communication des résultats.

Un jury final délibérant sur les résultats de première session et de seconde chance se réunit en fin d'année.

4 – Cas particuliers des EC n'ouvrant pas droit à une seconde chance (Article 15)

- En L1, « M2E » ;
- En L2 : M3P-Stage
- En L3, les EC suivantes :
 - Projet tutoré mémoire de licence
 - M3P-Stage

5 – Précisions sur les notes retenues dans le cadre de la session de seconde chance (Article 16)

(Il s'agit généralement de la note du contrôle terminal et dans certains cas la moyenne entre la note du contrôle continu et celle du contrôle terminal)

Une session de seconde chance est prévue pour chaque semestre. L'admission à passer le rattrapage n'est autorisée que si l'étudiant a obtenu au moins une note dans le cadre du contrôle continu.

La participation à la session de seconde chance est de droit si et seulement si un EC n'est pas validé en session 1 (note inférieure à 10 sur 20 ou « défaillant »).

Elle se fait selon un calendrier établi par les responsables de la licence (première semaine, session 2 du premier semestre ; deuxième semaine, session 2 du deuxième semestre). Ce calendrier s'impose à tous les étudiants.

A l'issue de la session de seconde chance, la note prise en compte pour la délibération du jury final est la meilleure des notes obtenues par l'étudiant.

Certains EC n'ouvrent pas droit à une seconde chance (rattrapage) : voir §4 ci-dessous

En fin de parcours (en L3), un jury examine le dossier de chaque étudiant avant de statuer sur l'obtention finale du diplôme de Licence.

6 – Renonciation à la compensation (Article 16)

Les étudiants qui peuvent prétendre à la validation d'un EC par compensation peuvent, s'ils veulent améliorer leurs résultats, passer le « rattrapage » (session 2). Ils doivent pour cela faire une demande de renonciation à la compensation auprès du secrétariat de la licence d'histoire, 72 heures avant la date de tenue du jury de session 1.

7 – EC ne donnant pas lieu à une note fondée sur une échelle de 0 à 20 (Article 18) :

Aucune

8 – Cas particuliers des EC requérant une validation sans possibilité de compensation (Article 21)

(Uniquement pour des raisons de réglementation nationale ou de spécificités professionnelles en licence et/ou master et pour l'EC ou l'UE Mémoire en master)

N/A

9 – Modalités de réinscription à un EC non acquis (*Article 22*)

(Réinscription l'année suivante ou réinscription obligatoire le semestre suivant où l'EC est proposé)

Un EC non acquis doit faire l'objet d'une nouvelle inscription le semestre suivant ou l'année suivante. L'étudiant devra dans ce cas choisir un cours différent dans un EC de la même catégorie.

10a – Poursuite d'études au niveau supérieur dans un cursus de licence (*Article 23*)

- Nombre de crédits ECTS minimum exigé pour autoriser le passage de niveau à l'issue de la session de seconde chance

(la règle générale fixe le nombre minimum à 30 crédits ECTS mais il peut être porté par la composante, le département ou la formation jusqu'à 48 ECTS au plus)

La poursuite des études au niveau supérieur, dans une nouvelle année, est de droit pour tout étudiant à qui il ne manque qu'un semestre au maximum, ou, sur décision du jury, s'il ne lui manque que 30 ECTS maximum. L'équipe du département d'Histoire avertit cependant les étudiants qu'il est très difficile de réussir l'année suivante avec un tel retard et conseille de ne pas accumuler un retard de plus de 15 ECTS.

- Modalités de passage au niveau supérieur

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants n'ayant pas acquis les 60 ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 crédits ECTS **et validé un semestre entier** peuvent demander à s'inscrire à des EC du niveau supérieur, en crédits.

A l'issue de la session de seconde chance, les étudiants n'ayant pas acquis les 60 crédits ECTS de leur année-niveau, mais ayant acquis au minimum 30 ECTS **et ayant validé un semestre entier**, peuvent passer au niveau supérieur : ils sont déclarés AJAC (« ajournés autorisés à continuer »).

Dans ces deux derniers cas, la demande doit être adressée au président de jury. Le choix des EC suivis au second semestre sera conforme aux conseils pédagogiques de ce dernier.

Le passage de l'année L1 à l'année L2 n'est donc possible que si un semestre entier a été validé, ce qui représente 50% des U.E. de l'année L1 (minimum 30 ECTS). De même, le passage de l'année L2 à l'année L3 n'est possible que si toute la L1 est validée et qu'un semestre entier de la L2 l'est également, ce qui représente un total de 90 ECTS.

On peut changer d'année-niveau (L1, L2, L3) à chaque semestre.

A l'issue de la session 1 du premier semestre (intersemestre), les étudiants ayant acquis les 60 ECTS d'une année-niveau peuvent demander une inscription au niveau supérieur. »

SERVICES UNIVERSITAIRES

§ Bibliothèque universitaire (BU)

Vous disposez d'une magnifique bibliothèque, moderne et vaste, d'accès facile, mettant à disposition des collections d'ouvrages sélectionnés pour accompagner les cours enseignés dans tous les départements. Vous y trouverez tous les instruments de travail nécessaires : livres, revues et journaux en accès libre, DVD, photocopieuses, ordinateurs, accès internet. Un personnel compétent et accueillant accompagne les étudiantes dans leurs recherches, propose des formations à la recherche documentaire et bibliographique.

<https://www.bu.univ-paris8.fr>

§ Orientation et insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Vous vous interrogez sur votre orientation et sur votre avenir professionnel ? Profitez des conseils et de la documentation du service d'orientation de l'université.

<http://www.univ-paris8.fr/SCUIO-IP-service-orientation-et-insertion-professionnelle>

§ Service Accueil Handicap (SAH)

En cas de handicap, vous pouvez bénéficier d'un tiers temps aux examens.

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-Accueil-handicap>

§ Action culturelle et artistique (ACA)

Tarifs réduits sur des spectacles (théâtre, concerts, opéra, ballets, musées...) et proposition d'ateliers de pratique artistique à l'université et dans les nombreuses institutions culturelles du département.

<http://www.univ-paris8.fr/ACA-et-billetterie>

§ Sports (SUAPS)

L'offre du service des sports de Paris 8 (ou SUAPS) est très diversifiée. Consultez le site :

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-universitaire-des-activites-physiques-et-sportives-SUAPS>

§ Maison de l'étudiant

Lieu de rencontres et d'échanges, elle rassemble dans ses locaux, tous les acteurs de la vie étudiante. Vous y trouverez : le service de la vie étudiante, le service social du CROUS de Créteil, le bureau des bourses, le bureau de la vie associative et d'aide au financement des projets (FSDIE), le médiateur artistique et culturel régional, le pôle accompagnement et de soutien aux étudiantes étrangères (PASEE), le service de médecine préventive, les associations étudiantes...

<http://www.univ-paris8.fr/Maison-de-l-etudiant>

§ Visites culturelles gratuites à Saint-Denis : l'université dans sa ville

La basilique et le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis sont accessibles gratuitement aux étudiantes d'histoire de Paris 8 ; il leur suffit de présenter leur carte d'étudiant en cours de validité.

COMMENT FAIRE ?

Je ne suis jamais au courant de rien ! je ne reçois pas l'information !

Activez votre espace numérique de travail (ENT) avec les identifiants et les codes fournis avec votre certificat de scolarité. Vous pourrez alors utiliser votre adresse Paris 8 et vous recevrez tous les courriels, toutes les dernières nouvelles. C'est une démarche essentielle pour le bon déroulement de votre licence.

Guylène Deruel peut-elle régler tous mes problèmes ?

Non. Elle s'occupe des inscriptions pédagogiques, des parcours des étudiantes d'histoire et de la gestion des résultats des cours d'histoire. Avant de vous précipiter vers elle, consultez la brochure, le site du département et le guide de l'étudiant (<http://www.univ-paris8.fr/Guide-de-l-etudiant>). Vous pouvez aussi contacter les tutrices ou les responsables de la licence.

Je ne sais pas où et quand a lieu mon cours !

Les horaires et les salles de cours sont affichés à l'extérieur du secrétariat (B-346). Ils le sont aussi sur le site du département d'histoire.

J'ai un problème d'inscription administrative !

Vous n'avez pas de numéro d'étudiante ? d'adresse Paris 8 ? d'accès à votre page personnelle ? Vous ne parvenez pas à vous inscrire à la bibliothèque ? Vous n'apparaissez pas dans les listes de cours ? Votre inscription administrative est probablement incomplète. Consultez le service de la scolarité : <https://www.univ-paris8.fr/-Contacts-scolarite-inscription->

J'ai un problème d'inscription pédagogique !

Vous n'avez pas assisté à votre réunion de rentrée ? Les cours ont commencé et vous n'êtes pas inscrite ? Vous n'apparaissez pas sur les listes ? Présentez-vous auprès des tutrices avant la quatrième semaine de cours. Au-delà, l'inscription n'est plus possible pour ce semestre.

J'ai un problème avec un cours en dehors du département d'histoire !

Vous n'arrivez pas à vous inscrire à un cours ? Vous n'avez pas eu votre note ? Vous devez régler le problème avec le département concerné.

J'ai un handicap qui dérange mes études et mes examens !

Vous avez peut-être droit à un aménagement de vos conditions d'étude et d'examen. Consultez le service accueil handicap (voir page précédente).

Comment puis-je m'inscrire en informatique, en langue, en EC libre ?

Le principe est simple : chaque département gère ses inscriptions. Vous trouverez les coordonnées des autres départements dans la brochure que vous avez entre les mains.

Comment régler un problème avec une enseignante ?

Parlez-en franchement et poliment avec elle. Si le problème persiste, s'il vous semble grave, discutez-en avec les responsables de la licence ou la direction du département.

Je me demande si je suis à ma place en histoire...

Parlez-en avec vos enseignantes et les responsables de la licence. Adressez-vous au service d'orientation SCUIO-IP.



Consultez régulièrement le site du département et votre messagerie.
Des informations importantes pour vous y sont affichées régulièrement.